

Les services à la population

**Syndicat Mixte du Pays
de la Vallée du Cher
et du Romorantinais**

Février 2006

Les études de l'Observatoire n° 36

Sommaire

Avant-propos	4	Mobilité et transports collectifs	28
Données de cadrage	5	Le réseau ferroviaire28
Population	7	Les lignes régulières de car28
Le territoire dispose de plusieurs pôles urbains	7	Les taxis30
La population s'accroît un peu moins vite qu'en Loir-et-Cher	7	Les services à la jeunesse	31
Le vieillissement de la population est plus marqué que dans l'ensemble du département	8	La petite enfance31
Le territoire accueille plus d'inactifs que d'actifs	10	Les juniors34
Les couples sans enfant sont plus nombreux qu'ailleurs	11	Les collèges36
Hausse récente de la construction de logements	12	Les lycées38
Un peu plus de naissances dans la période récente	12	L'accueil de l'enfance inadaptée39
Emploi et marché du travail	13	Formation, insertion professionnelle et emploi	41
Répartition et évolution de l'emploi total	13	L'apprentissage41
L'évolution récente de l'emploi salarié	14	L'offre de formation supérieure à proximité du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantin41
Migrations domicile travail en 1999	15	La formation professionnelle et continue42
Recul du chômage en 2004, après la forte détérioration consécutive à la fermeture de Matra	16	Points d'information et lieux d'accueil des demandeurs d'emploi43
L'organisation intercommunale	17	L'insertion par l'activité économique43
Les services à la population	19	Intérim et structures spécialisées43
Les services généraux	20	Les services aux créateurs d'entreprises44
La sécurité	20	L'action sociale	45
Les services de gendarmerie et de police	20	Les acteurs45
Les services de secours	21	Les permanences et lieux d'accès des services à vocation départementale45
L'Administration préfectorale	22	Le service social de proximité du Conseil Général45
Les trésoreries publiques	22	Les organismes de sécurité sociale46
Le service postal	23	Les services sociaux des collectivités48
Les services bancaires	25	Le mouvement associatif48
Les notaires	26	Les services aux personnes âgées49
Les instances judiciaires	26	Les coordinations gérontologiques50

L'aide à domicile	50
Les services de soins infirmiers a domicile	50
Les services de portage de repas	51
Les services de surveillance	52
Les autres services	52
Les services aux personnes handicapées	53
Les structures d'accueil pour adultes handicapés	53
L'aide à domicile et les soins infirmiers	54
L'aide à la mobilité	54
La santé	55
L'offre de soins hospitalière	55
Les services d'urgence	57
Les maternités	58
Autres services liés à des établissements de santé	59
Les médecins généralistes	59
Les médecins spécialistes	62
Les chirurgiens dentistes	62
Les infirmiers libéraux	63
Les pharmacies	64
Les autres professions médicales	65
Les laboratoires d'analyses	66
Les ambulances et VSL	67

L'offre sportive et culturelle	68
La pratique sportive	68
Les pratiques artistiques	69
La lecture	70
Le cinéma	71
Les technologies de l'information et de la communication	72
La couverture haut débit	72
Les espaces publics numériques et les points d'accès Internet	73
Le logement	74
Le parc social	74
Les permanences d'information sur le logement	74
Les agences immobilières	75
Les foyers de jeunes travailleurs	75
L'hébergement d'urgence	75
La collecte des déchets ménagers .76	
Le commerce et l'artisanat	79
Les commerces de proximité	79
Les autres commerces d'alimentation	82
Les autres commerces et services	85
Un tissu artisanal fort	90

Avant-propos

Les services à la population constituent un facteur d'attractivité et de dynamisme, un élément de cohésion sociale et territoriale. La disparition d'un commerce ou d'un service est en général vécue douloureusement par la population et leurs élus. Pour nourrir la réflexion du Syndicat du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais, dans le cadre de l'élaboration du deuxième contrat régional de Pays, l'Observatoire de l'Economie et des Territoires a réalisé **un inventaire de ces services**.

De nombreuses données ont été collectées auprès des organismes ressources. Certaines d'entre elles ont fait l'objet d'une validation auprès des communes, que nous remercions pour leur contribution. Des informations complémentaires leur ont également été demandées. Dans la plupart des cas, les renseignements datent de fin 2004 ou de 2005. Cependant, quelques-uns sont plus anciens (2003), à l'exemple de la capacité des établissements de santé.

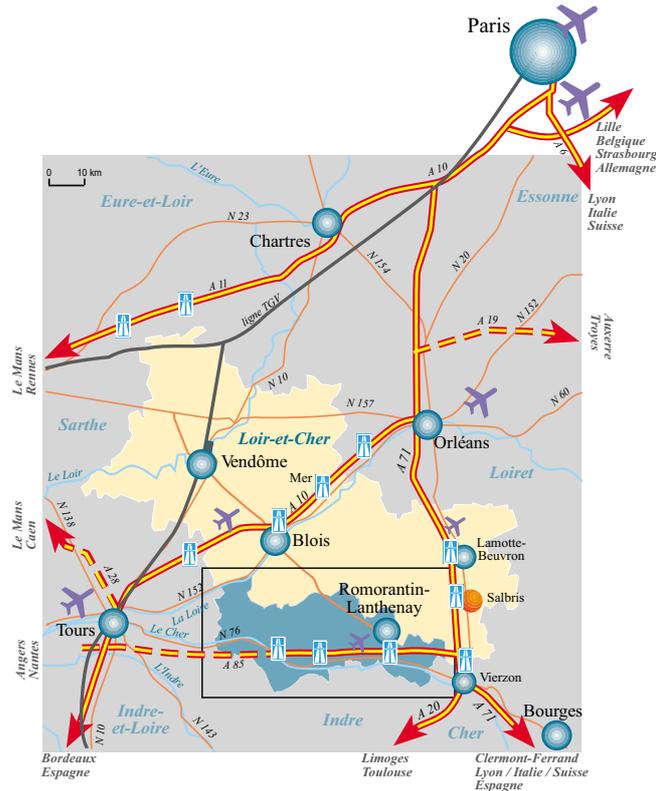
Les thèmes retenus sont ceux qui apparaissent au cœur des préoccupations des territoires : services généraux, transports, jeunesse, action sociale et personnes âgées, santé, offre culturelle et de loisirs, logement et commerce. Ont été exclus volontairement les équipements sportifs, en raison du recensement en cours de réalisation par les services de l'Etat.

Pour chaque thème, une abondante cartographie permet de visualiser immédiatement les zones d'ombre. Plusieurs indicateurs s'efforcent de positionner le Pays par rapport au Loir-et-Cher, à la région Centre et à la France. Pour certains équipements structurants, des cartes présentent les temps ou distances d'accès, sur la base d'un trajet en voiture calculé automatiquement en fonction du réseau routier susceptible d'être emprunté, y compris les autoroutes le cas échéant.

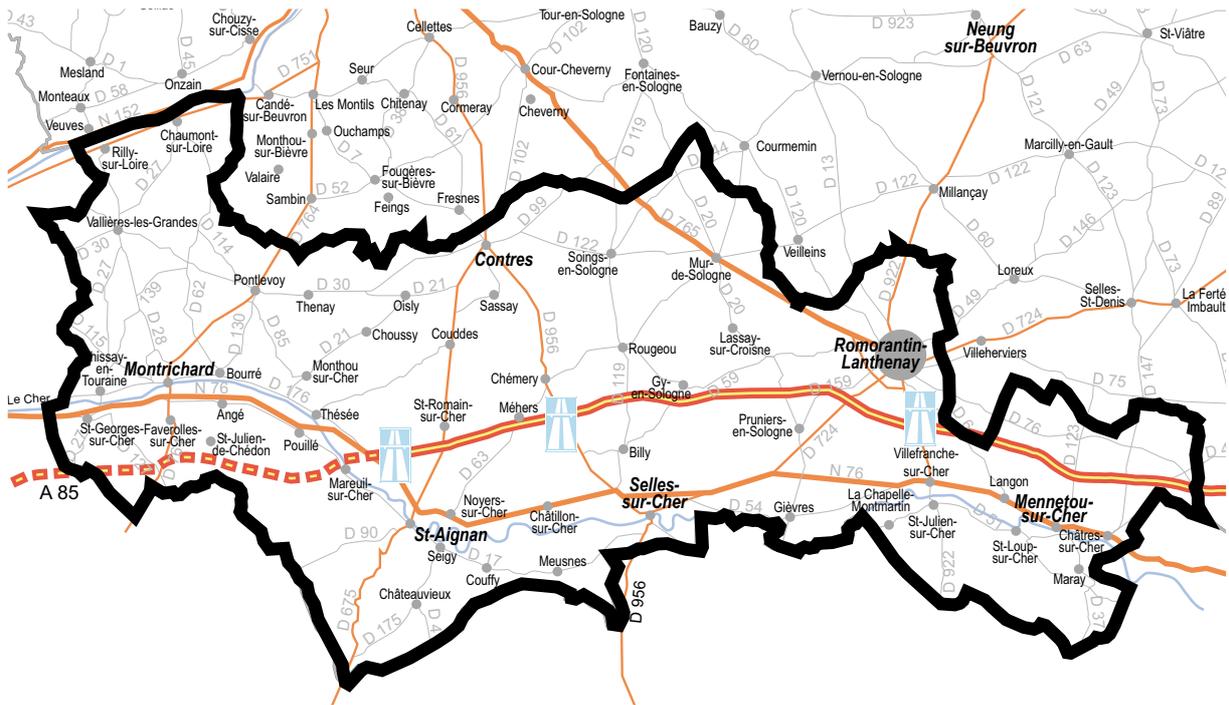
La localisation de la majorité des services est effectuée par défaut à la mairie, les coordonnées géographiques précises n'étant pas disponibles pour l'instant.

Les données de cadrage

Localisation du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais



Infrastructures de communication



D'après sources : ADELEC - Observatoire - 2005

Population

Le territoire dispose de plusieurs pôles urbains

En 1999, le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais compte près de 74 400 habitants, soit 23,6 % de la population du Loir-et-Cher.

Son territoire s'organise autour de **plusieurs pôles urbains**, situés en particulier le long de la vallée du Cher : Montrichard et son agglomération, Saint-Aignan/Noyers, Selles-sur-Cher et Romorantin-Lanthenay/Villefranche.

Une dizaine de communes approchent ou dépassent les 2 000 habitants. Avec une **densité de 63,3 habitants au km²**, le Pays se situe d'ailleurs largement au-dessus de la moyenne départementale et dépasse même légèrement celle de la région Centre.

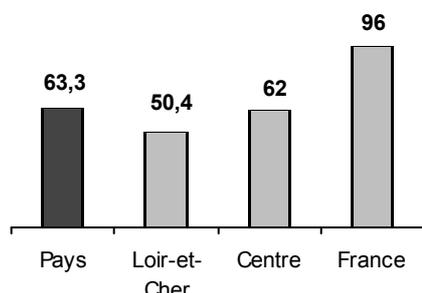
La population s'accroît un peu moins vite qu'en Loir-et-Cher

Depuis 1962, la population s'est accrue de 14 000 personnes, soit + 23,3 %, taux légèrement inférieur à celui de l'ensemble du Loir-et-Cher qui atteint près de 26 %. L'accroissement entre 1962 et 1982 est exactement identique à celui du département.

Après un fort ralentissement entre 1982 et 1990, le rythme de croissance s'est redressé durant la dernière période intercensitaire avec un gain de 3,06 % (+ 2,95 % en moyenne départementale).

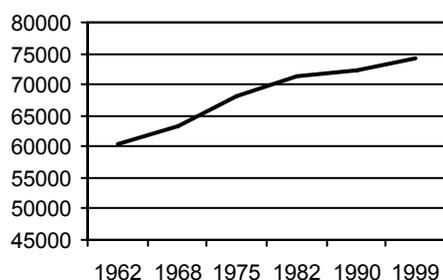
En 2004, le recensement a porté sur 10 communes du Pays, dont les plus peuplées sont Pruniers-en-Sologne et Châtillon-sur-Cher. Elles ont gagné ensemble un peu plus de 500 habitants en 5 ans (+ 5,2 %). Les 51 communes recensées en Loir-et-Cher ont connu un accroissement de 3,2 %. Il est impossible de tirer une conclusion pour le Pays dans la mesure où aucune des villes importantes n'a été recensée.

Densité de population en 1999
(en hab/km²)



Source : INSEE

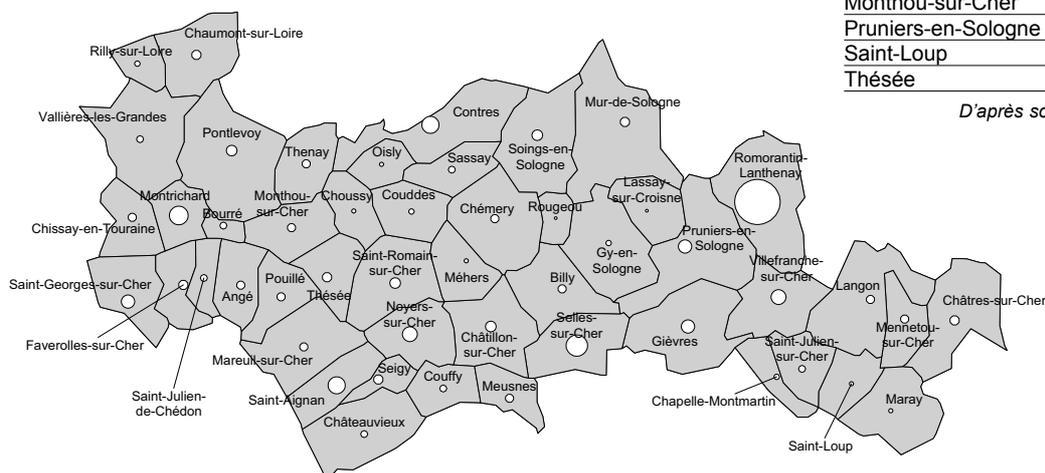
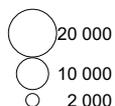
Evolution de la population
du Pays de la Vallée du Cher
et du Romorantinais
depuis 1962



Source : INSEE

La population des communes en 1999

Population par commune
(RGP 1999)



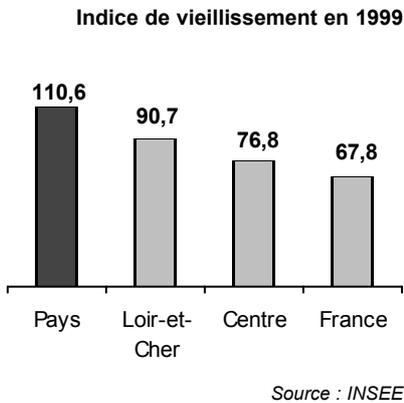
Communes recensées en 2004

Commune	Population provisoire 04	Evol. 99-04
Angé	785	- 6
Châtillon-sur-Cher	1 532	+ 16
Chémery	877	+ 28
Chissay-en-Touraine	1 005	+ 89
Faverolles-sur-Cher	1 218	+ 98
Gy-en-Sologne	504	+ 55
Monthou-sur-Cher	932	+ 30
Pruniers-en-Sologne	2 249	+ 121
Saint-Loup	307	+ 9
Thésée	1 206	+ 83

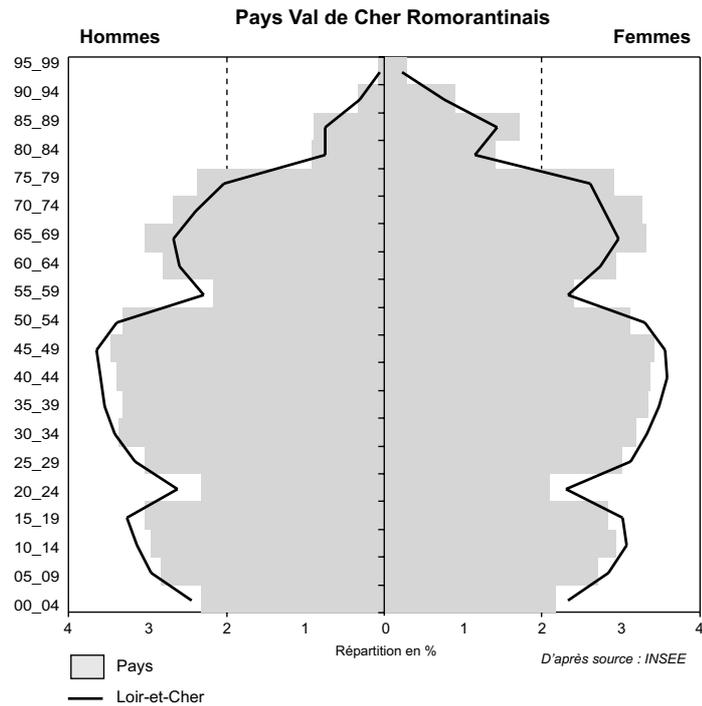
D'après source : INSEE - RGP- 2004

D'après source : INSEE - RGP 1999

Le vieillissement de la population est plus marqué que dans l'ensemble du département



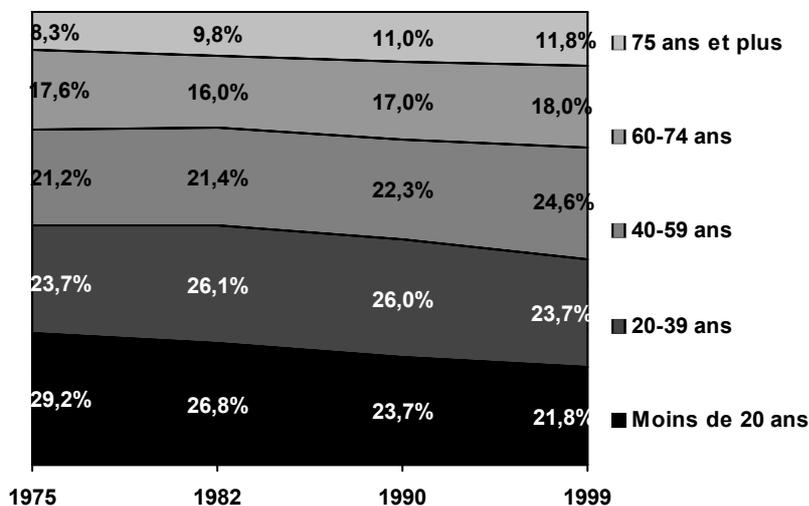
Comparaison de la structure par âge en 1999



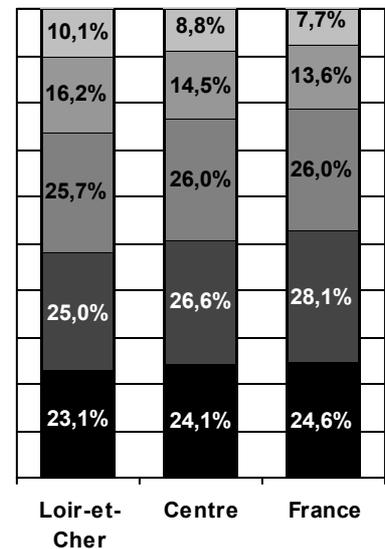
Par rapport à l'ensemble de la population du Loir-et-Cher, le Pays accuse un déficit général en dessous de 50 ans et, à l'inverse, une part plus importante de population aux âges les plus avancés.

Le phénomène de vieillissement de la population apparaît nettement plus prononcé dans le Pays la Vallée du Cher et du Romorantinais que dans d'autres territoires. Ainsi, en 1999, la part des moins de 20 ans y est inférieure de 1,3 point à la moyenne départementale. De même, l'indice de vieillissement, qui mesure le nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans, est de 110,6 dans le pays tandis qu'il s'établit à 90,7 pour l'ensemble du Loir-et-Cher. Il est cependant très éloigné du taux de la France métropolitaine et bien supérieur à celui de la région.

Evolution de la structure par âge



structure en 1999



Source : INSEE-RGP

Le territoire accueille plus d'inactifs que d'actifs

Le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais bénéficie toujours d'un **pouvoir d'attraction certain**, qui s'exerce essentiellement auprès de l'extérieur du Loir-et-Cher. Son accroissement démographique est d'ailleurs dû pour l'essentiel à un **solde migratoire largement positif** (près de 4 400 personnes). Les habitants venus s'installer dans le Pays entre 1990 et 1999 représentent 22 % de la population 1999. La longue tradition d'accueil de personnes retraitées ne se dément pas. Le solde des échanges est en effet presque deux fois plus important pour les inactifs que pour les actifs.

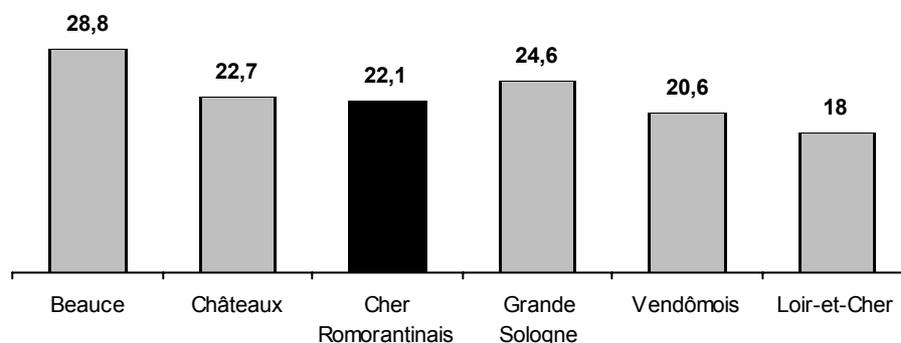
Mouvements de population entre le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais et les autres territoires entre 1990 et 1999

	Echanges de population avec								
	les autres Pays du Loir-et-Cher			l'extérieur du Loir-et-Cher			Total des échanges de population		
	Arrivants*	Sortants**	Solde***	Arrivants	Sortants	Solde	Arrivants	Sortants	Solde
Hommes	1 663	1 511	+ 152	6 419	4 319	+ 2 100	8 082	5 830	+ 2 252
Femmes	1 681	1 609	+ 72	6 667	4 631	+ 2 036	8 348	6 240	+ 2 108
Total	3 344	3 120	+ 224	13 086	8 950	+ 4 136	16 430	12 070	+ 4 360
Moins de 15 ans	753	718	+ 35	2 674	1 647	+ 1 027	3 427	2 365	+ 1 062
15-29 ans	858	892	- 34	2 437	3 316	- 879	3 295	4 208	- 913
30-59 ans	1 276	1 191	+ 85	4 954	2 919	+ 2 035	6 230	4 110	+ 2 120
60 ans et +	457	319	+ 138	3 021	1 068	+ 1 953	3 478	1 387	+ 2 091
Actifs	1 764	1 762	+ 2	5 777	4 540	+ 1 237	7 541	6 302	+ 1 239
Inactifs	827	640	+ 187	4 635	2 763	+ 1 872	5 462	3 403	+ 2 059

Source : INSEE - RGP

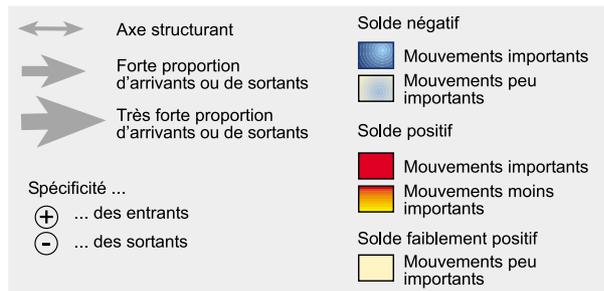
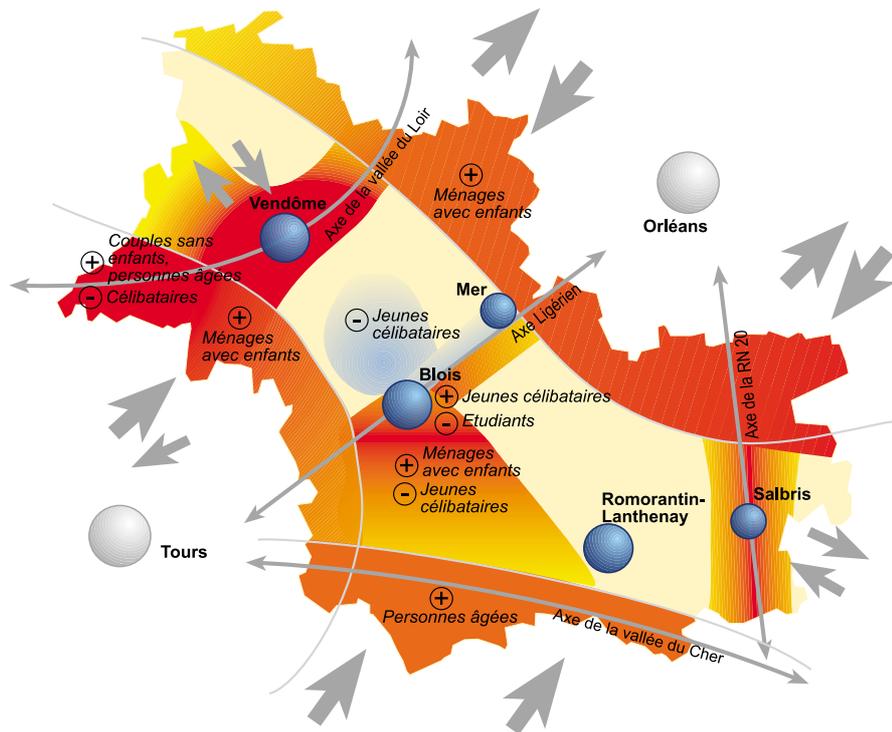
* arrivants : personnes vivant dans le Pays en 1999 et qui n'y habitaient pas en 1990. - ** sortants : personnes vivant dans le Pays en 1990 et qui habitent dans une commune extérieure au Pays en 1999. - *** solde : différence entre arrivants et sortants ; un solde positif correspond à un apport net de population.

Part des personnes arrivées entre 1990 et 1999 dans la population 1999 (en %)



Source : INSEE - RGP

Synthèse des mouvements de population entre 1990 et 1999 en Loir-et-Cher

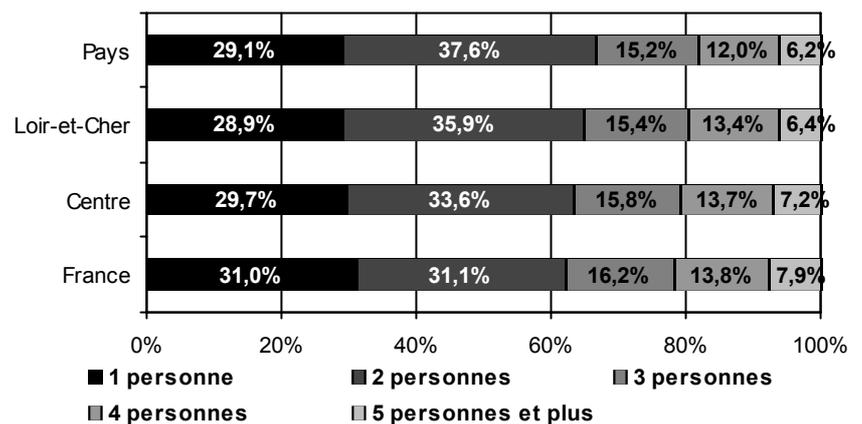


Source : INSEE-RGP

Les couples sans enfant sont plus nombreux qu'ailleurs

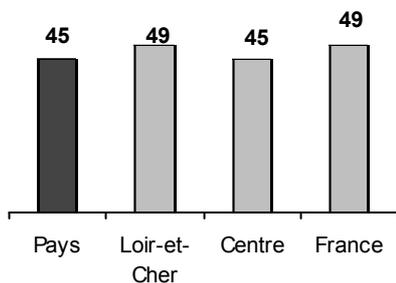
Ces arrivées ont sans doute influé sur la composition des ménages. Le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais compte ainsi proportionnellement plus de **couples sans enfant** qu'en moyenne dans le département, où cette proportion est elle-même sensiblement plus élevée que celle constatée dans la région ou la France. Le Pays présente à l'inverse la plus faible part de ménages de 4 personnes.

Répartition des ménages selon la taille en 1999



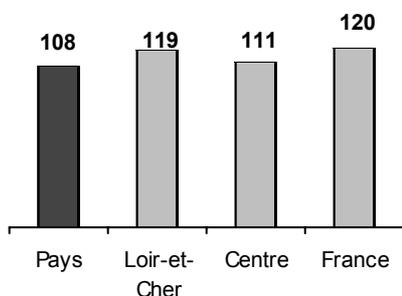
Source : INSEE - RGP

Nombre de logements mis en chantier sur la période 1995-2004 pour 1000 habitants



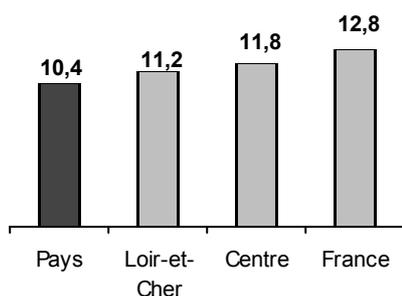
D'après sources : DRE - INSEE

Nombre de logements mis en chantier sur la période 1995-2004 pour 1000 ménages



D'après sources : DRE - INSEE

Taux de natalité (pour 1 000 hab.) entre 1990 et 1999

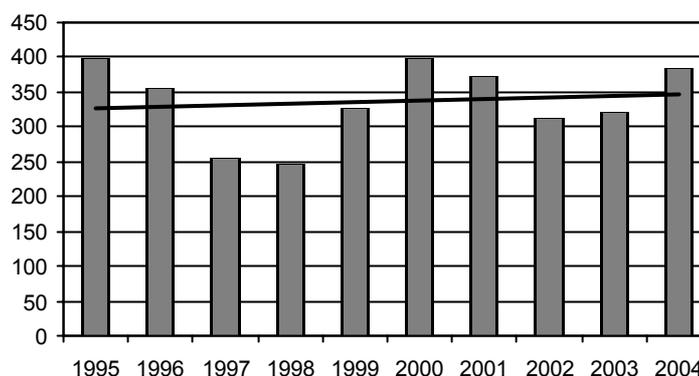


D'après sources : INED, INSEE

Hausse récente de la construction de logements

Au cours des dix dernières années, **3 372 nouveaux logements** ont été mis en chantier dans le pays, dont 87 % de maisons individuelles (moyenne départementale 83 %). Si une certaine accélération de la construction est perceptible à partir de 2000, elle s'avère beaucoup moins marquée que dans d'autres territoires. Sur les cinq premières années (1995-1999), 320 logements ont été commencés en moyenne par an, alors que sur les cinq suivantes, le nombre moyen monte à 360 par an. Cette moindre intensité de l'activité construction se retrouve d'ailleurs dans le ratio de 45 nouveaux logements pour 1 000 habitants (recensement 99) sur l'ensemble de la période, alors que la moyenne du Loir-et-Cher (égale à celle de la France) est de 49 pour 1 000 (Centre : 45 pour 1 000).

Mise en chantier de logements entre 1995 et 2004



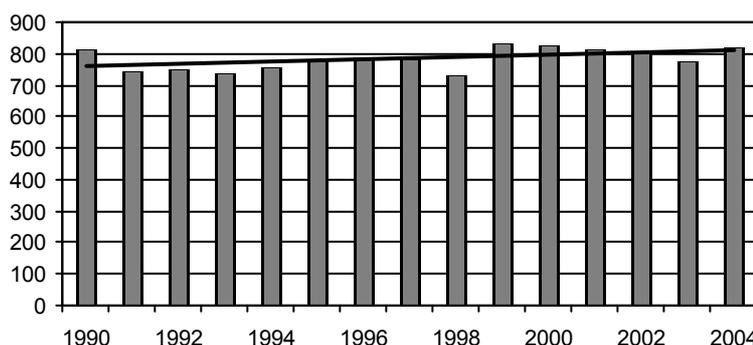
Source : DRE

Un peu plus de naissances dans la période récente

Le nombre des naissances enregistrées dans le Pays a tendance à augmenter, suivant ainsi une évolution très largement constatée. Entre 1990 et 1999, la moyenne se situait à 772 par an ; depuis, elle atteint 806. Le léger tassement constaté en 2003 a été compensé par un très bon résultat en 2004.

Les dernières données pour le taux de natalité portent sur la période 1990-1999. Le résultat du Pays (10,4 pour 1 000 habitants) était inférieur à la moyenne départementale et plus encore à celle de la région et de la France métropolitaine.

Evolution du nombre de naissances



Source : INSEE

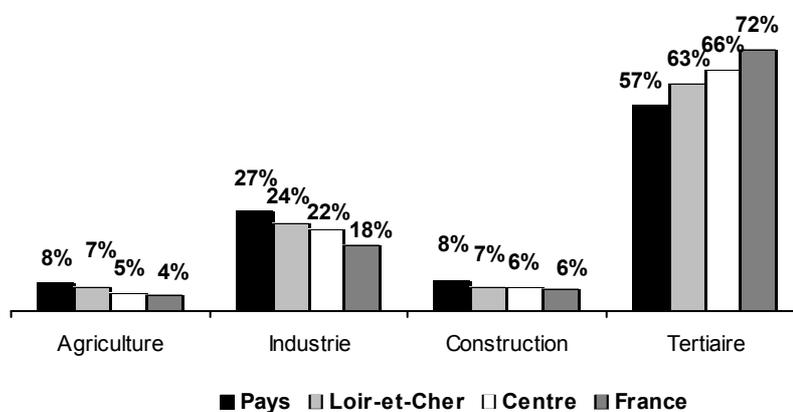
Emploi et marché du travail

Répartition et évolution de l'emploi total (données du RGP¹)

En 1999, le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais représentait 23 % de l'emploi départemental global. La part de l'agriculture demeure un peu plus élevée dans le Pays que dans l'ensemble du Loir-et-Cher, malgré **un recul très prononcé entre 1990 et 1999**.

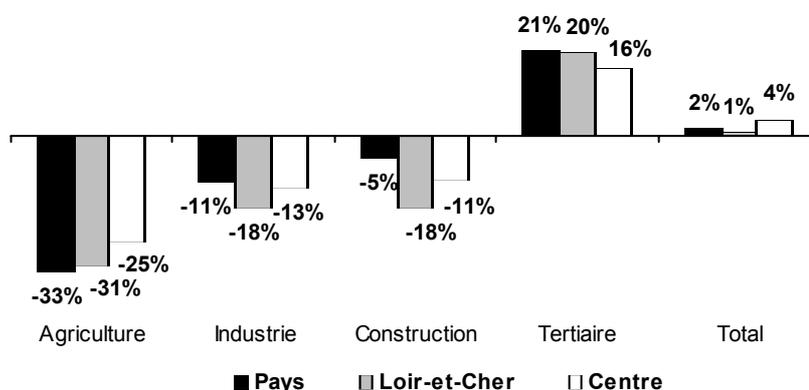
Globalement, le nombre total d'emplois s'est légèrement accru (+ 1,8 %).

Répartition de l'emploi total par grand secteur en 1999



Source : INSEE - RGP

Evolution de l'emploi total par grand secteur entre 1990 et 1999



Source : INSEE - RGP

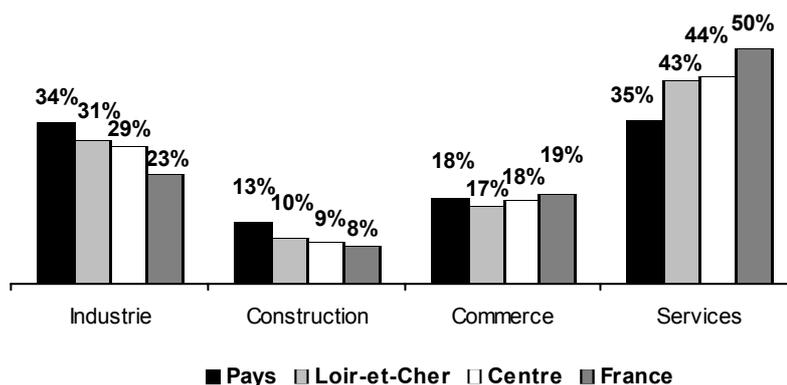
1. Le recensement est la seule source disponible à ce niveau géographique pour les données sur l'emploi total. En 1999, le Pays comptait 27 912 emplois.

L'évolution récente de l'emploi salarié

A ce niveau géographique, seules les données de L'UNEDIC sont disponibles annuellement. Elles portent sur les emplois relevant du secteur privé et semi-public, à l'exception de l'agriculture. Au 31 décembre 2003, le Pays compte **14 350 emplois salariés**, représentant 18,8 %² du total départemental. La structure par grand secteur d'activité est assez différente de celle du Loir-et-Cher : moindre poids des services, plus forte proportion d'emplois relevant de l'industrie et de la construction.

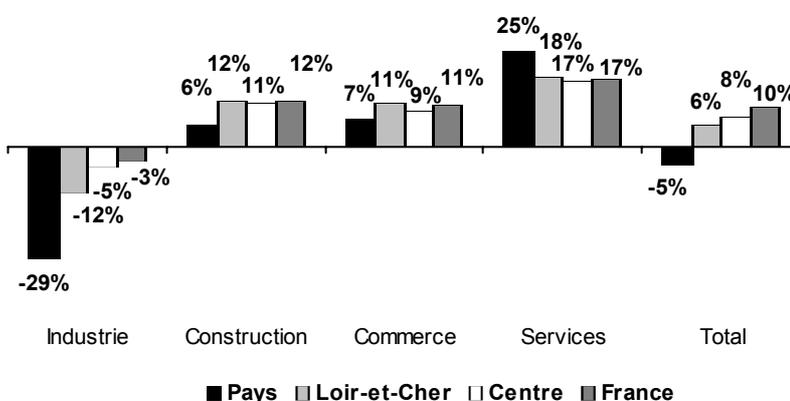
Le tissu économique du Pays est en proie depuis longtemps à des difficultés. L'activité traditionnelle de confection est désormais réduite à peu de chose, après une longue agonie. Mais surtout, le territoire vient de perdre un de ses principaux pourvoyeurs d'emplois, Matra Automobile. **L'industrie a ainsi détruit près de 30 % de ses postes de travail au cours des cinq dernières années.** Les effectifs de la construction et du commerce sont en progression modeste, alors qu'ils croissent sensiblement dans l'ensemble du Loir-et-Cher. Les services font mieux qu'ailleurs, mais ne suffisent pas à compenser les pertes massives de l'industrie. Au total, le Pays a perdu 5 % de ses emplois entre 1999 et 2004, pendant que le département en gagnait 6 %.

Répartition de l'emploi salarié privé par grand secteur en 2003



Source : UNEDIC

Evolution de l'emploi salarié privé par grand secteur entre 1999 et 2004³



Source : UNEDIC

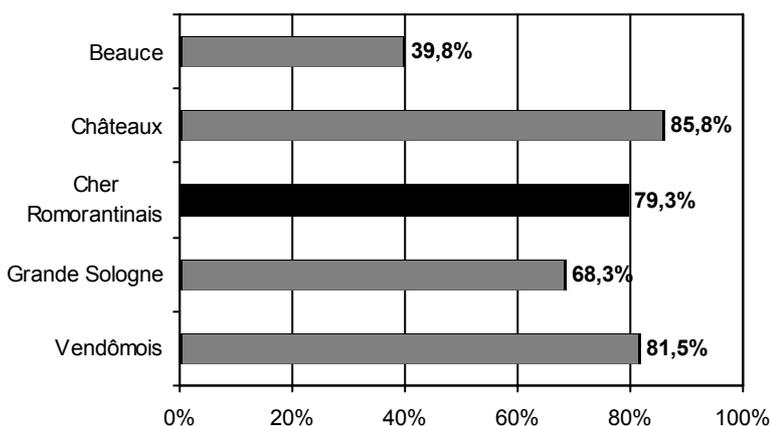
2. La différence entre le poids de l'emploi salarié du Pays dans le total départemental (18,8 %) et celui de l'emploi total (23 %) reflète l'importance des postes non salariés et en particulier de l'agriculture, non prise en compte ici.

3. Au 1er janvier.

Migrations domicile travail en 1999

Evaluées en 1999, les relations domicile-travail ne rendent plus compte de la réalité d'aujourd'hui avec la fermeture de Matra qui drainait un très vaste bassin. A cette date, près de 80 % des actifs travaillaient au sein du Pays. Parmi ceux ayant un emploi hors du territoire, la destination principale était Blois ; notons également que 15 % se dirigeaient quotidiennement vers l'Indre-et-Loire.

Taux d'emploi par Pays en 1999
(part des actifs résidant et travaillant dans le territoire)



D'après source : INSEE - RGP

Aires d'influence des pôles et relations entre pôles en 1999

Analyse des relations domicile-travail entre pôles et avec l'extérieur du département

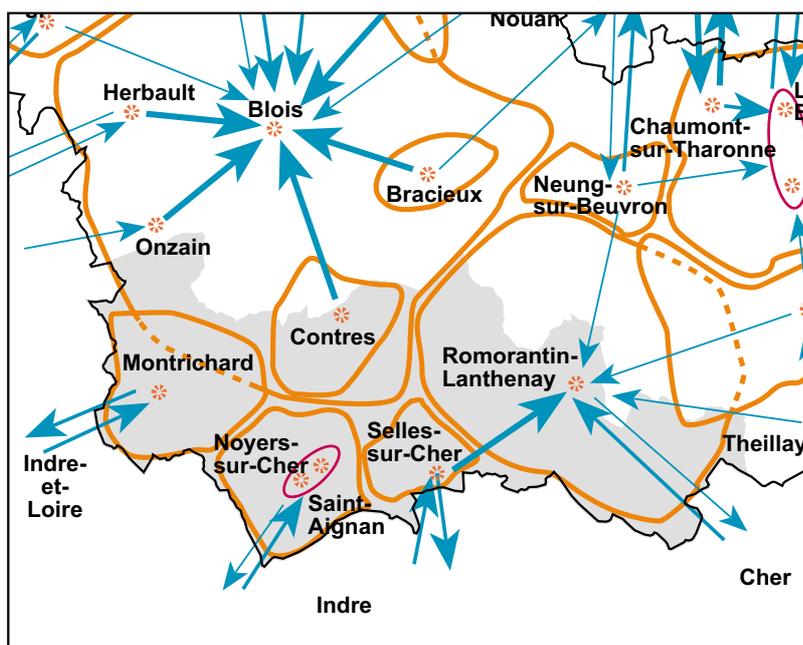


Les pôles de Blois, Romorantin, Vendôme et Montrichard comprennent plusieurs communes :

Blois / la Chaussée-Saint-Victor / Fossé / Saint-Gervais / Villebarou / Vineuil, Romorantin-Lanthenay / Pruniers-en-Sologne / Villefranche-sur-Cher, Vendôme / Naveil / Saint-Ouen, Montrichard / Saint-Julien-de-Chédon

■ Périmètre du Pays
— Limite du Loir-et-Cher

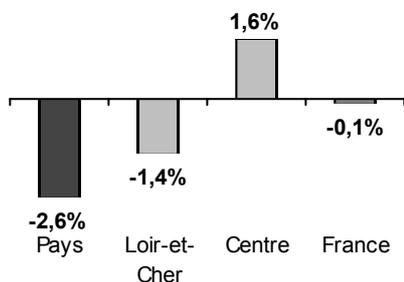
Flux calculés sur la base :
- au départ d'un pôle du département : proportion des actifs résidents travaillant dans un autre pôle du Loir-et-Cher ou à l'extérieur,
- en provenance de l'extérieur du département : proportion des emplois d'un pôle occupés par des résidents extérieurs au Loir-et-Cher



Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher - D'après source : INSEE - RGP 1999

Recul du chômage en 2004, après la forte détérioration consécutive à la fermeture de Matra

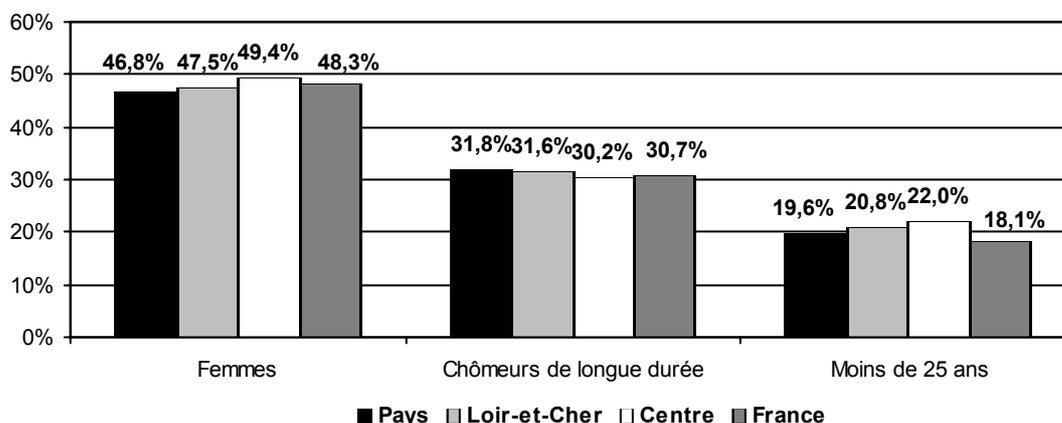
Evolution du nombre de demandeurs d'emplois en 2004 (cat. 1 - données brutes)



D'après sources : ANPE, Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement

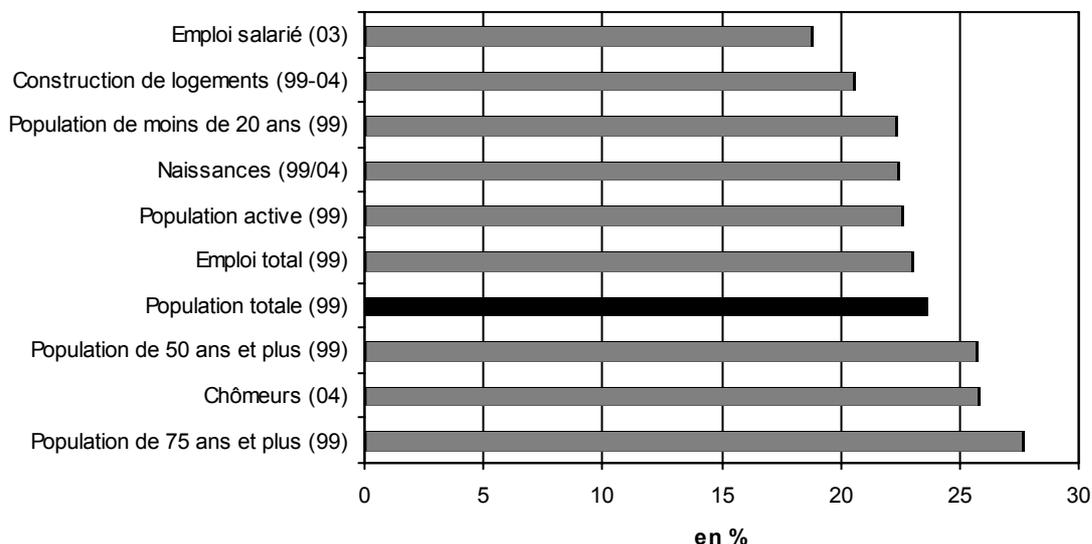
Au 31 décembre 2004, le Pays compte 2 960 demandeurs d'emploi de catégorie 1. Ils représentent 25,8 % du total départemental, alors que le poids du Pays dans la population active du Loir-et-Cher est de 22,6 %. Les principales caractéristiques sont peu différentes de la moyenne départementale. Après une forte augmentation en 2002 et 2003, **le nombre total des chômeurs a reculé de 2,6 %**, un peu plus vite que pour l'ensemble du département (- 1,4 %), dont l'évolution est elle-même mieux orientée qu'aux échelons géographiques supérieurs. Le taux de chômage de la zone d'emploi de Romorantin demeure néanmoins très élevé : 10 % au 31 décembre (Loir-et-Cher : 8,7 %).

Principales caractéristiques du chômage au 31/12/2004



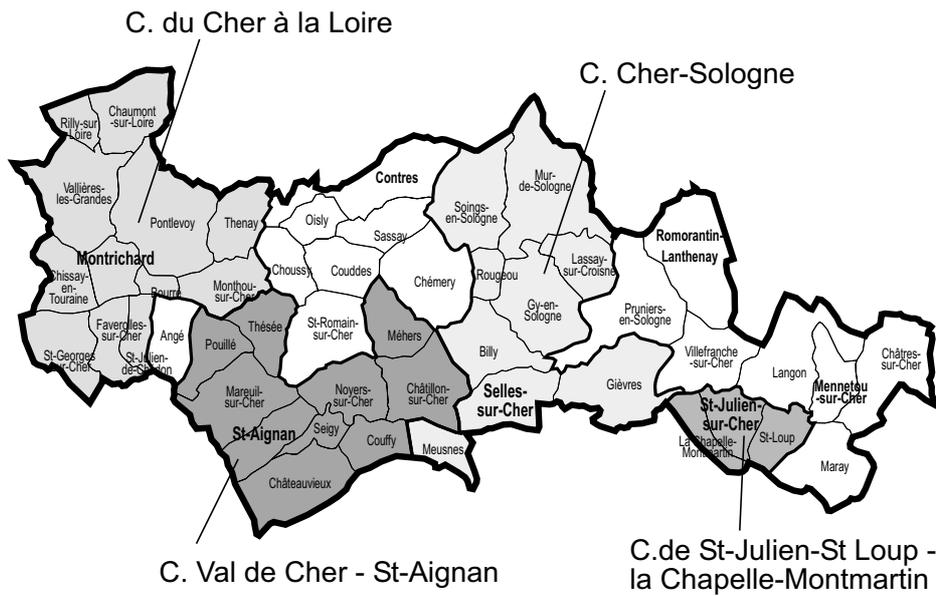
D'après source : ANPE, Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement

Tableau de synthèse : poids du pays de la Vallée du Cher et du Romorantin dans le département (en %)



L'organisation intercommunale

Les Communautés de communes



Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher

Les services à la population

Les services généraux

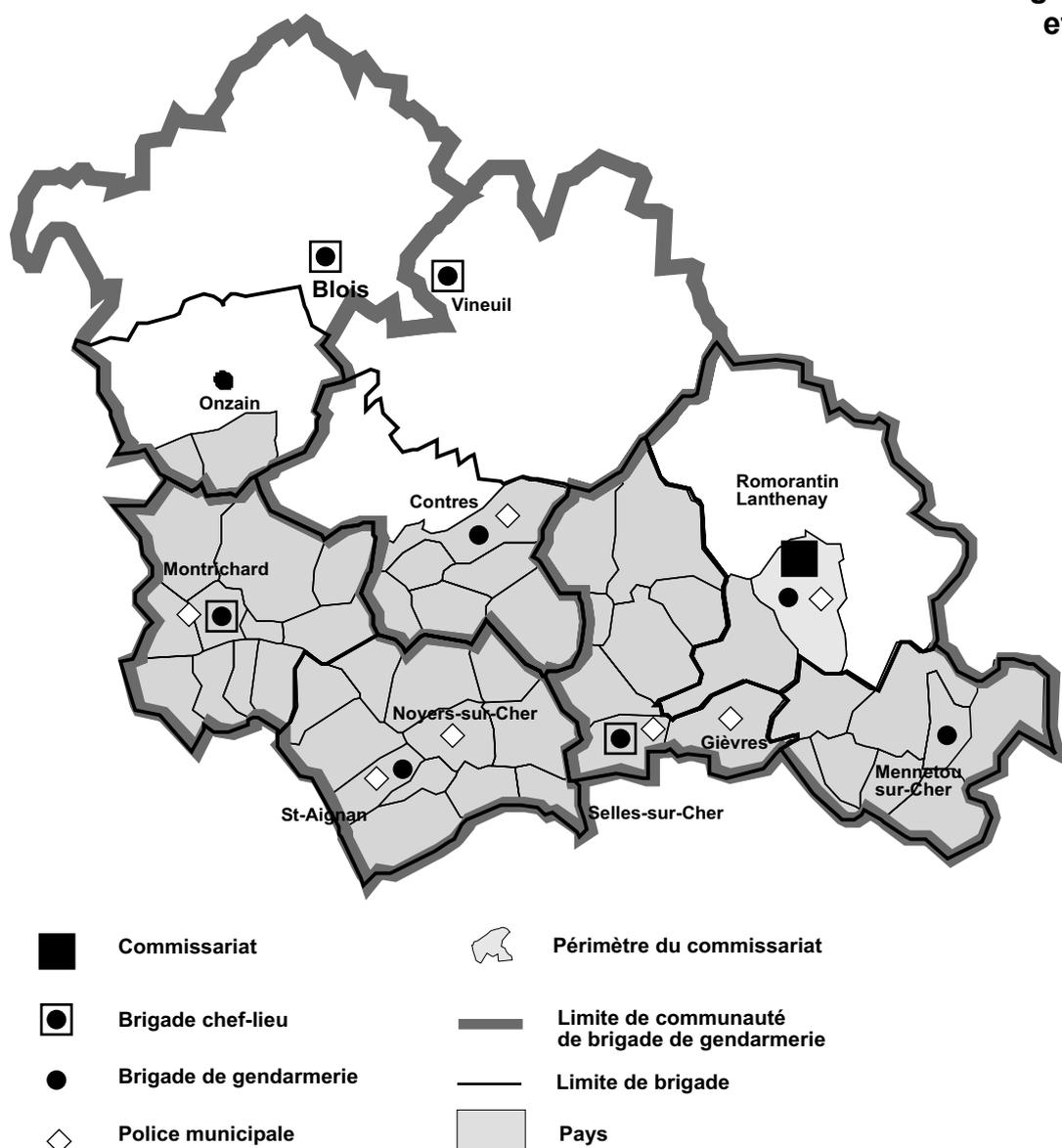
La sécurité

Les services de gendarmerie et de police

Le territoire est couvert par **6 brigades territoriales**. Celles-ci sont localisées à Contres, Mennetou-sur-Cher, Montrichard, Romorantin-Lanthenay, Saint-Aignan et Selles-sur-Cher. On compte également un **peloton autoroutier** basé à Saint-Romain-sur-Cher.

Sept communes (celles déjà citées sauf Mennetou plus Gièvres et Noyers-sur-Cher) se sont dotées par ailleurs d'une **police municipale** qui intervient uniquement sur leur territoire.

Les services de gendarmerie et de police



D'après sources : Préfecture de Loir-et-Cher, Gendarmerie Nationale, Commissariat de Police - Enquête communale - 2005

Les centres d'incendie et de secours sont les unités territoriales chargées principalement des missions de secours.

Ils sont créés et classés par arrêté du préfet en centres de secours principaux, centres de secours et centres de première intervention en application de l'article L. 1424-1, en fonction du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques et du règlement opérationnel, et conformément aux critères suivants :

- a) Les centres de secours principaux assurent simultanément au moins un départ en intervention pour une mission de lutte contre l'incendie, deux départs en intervention pour une mission de secours d'urgence aux personnes et un autre départ en intervention ;
- b) Les centres de secours assurent simultanément au moins un départ en intervention pour une mission de lutte contre l'incendie ou un départ en intervention pour une mission de secours d'urgence aux personnes et un autre départ en intervention ;
- c) Les centres de première intervention assurent au moins un départ en intervention.

Chaque centre d'incendie et de secours dispose, selon la catégorie à laquelle il appartient, d'un effectif lui permettant au minimum d'assurer la garde et les départs en intervention dans les conditions ci-dessus définies. Cet effectif est fixé dans le respect des dispositions des guides nationaux de référence mentionnés à l'article R. 1424-52, du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques et du règlement opérationnel.

Les services de secours

L'organisation des services d'Incendie et de Secours relève de la compétence du Conseil Général, à travers le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours). L'organisation du SDIS s'appuie sur une hiérarchie des postes et s'articule autour de trois groupements (Nord, Centre et Sud). Dans le Pays, on recense **1 centre de secours principal, 5 centres de secours (localisés au chef-lieu de canton) et 13 centres d'intervention.**

Le centre de secours principal, situé à Romorantin, comprend **29 pompiers professionnels et 83 volontaires.** Les centres de Montrichard et Saint-Aignan bénéficient également de la présence de 5 professionnels. Leurs effectifs sont respectivement de 41 et 32 personnes. Les autres centres de secours ne comprennent que des volontaires, plus d'une trentaine en moyenne.

Les centres d'intervention sont répartis de façon à limiter au maximum le temps d'intervention des équipes. Celles-ci regroupent au total 193 pompiers volontaires, soit une quinzaine de personnes en moyenne par centre. Les effectifs évoluent entre 4 personnes à Oisly et 27 pour celui de Pontlevoy-Thenay.

On remarque que la région de Mur-de-Sologne est un peu plus éloignée d'un centre que le reste du territoire.

Les centres d'incendie et de secours situés en Loir-et-Cher



- ◇ Centre de secours principal
- Centre de secours
- Centre d'intervention

Temps d'accès (en voiture)

- moins de 5 mn
- de 5 à 10 mn
- de 10 à 15 mn



D'après source : SDIS - 2005

L'administration préfectorale

Pour ses démarches administratives, la population du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais peut s'adresser à la **Sous-Préfecture**, située à **Romorantin-Lanthenay**. Ses bureaux sont ouverts du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 15 à 16 h.

L'administration préfectorale

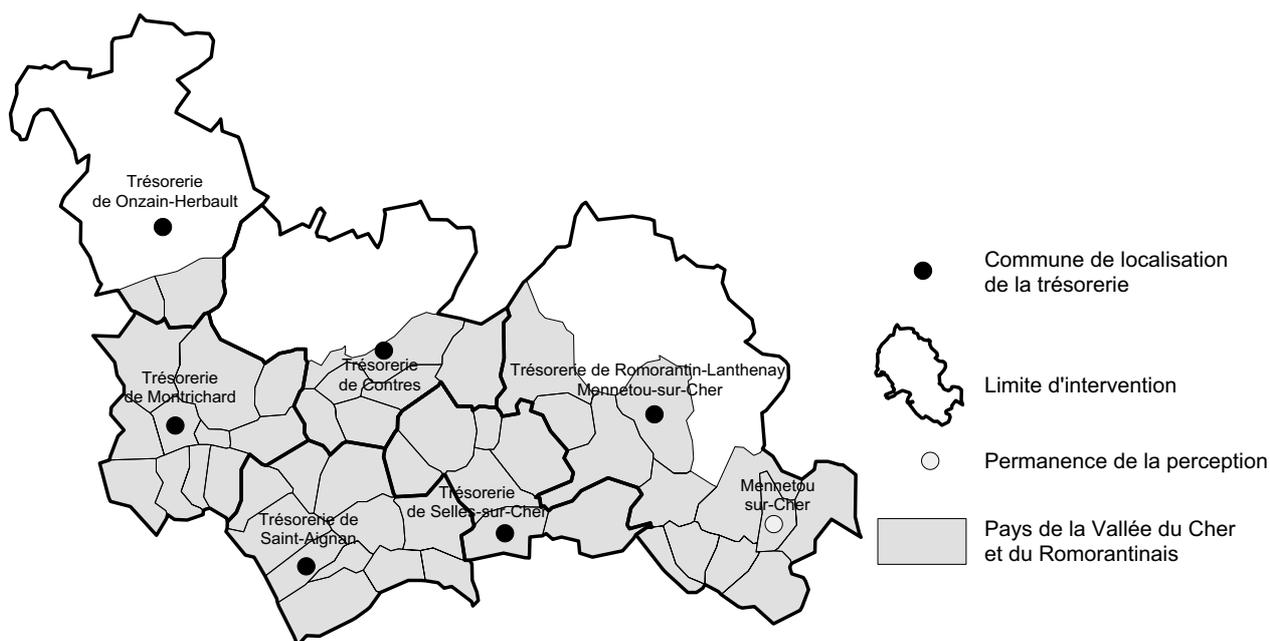


D'après source : Préfecture de Loir-et-Cher

Les trésoreries publiques

Depuis le rattachement de la trésorerie de Mennetou-sur-Cher à celle de Romorantin-Lanthenay, **6 perceptions** (incluant celle de Onzain - Herbault dont le périmètre d'intervention s'étend à deux communes du Pays) desservent le territoire. Des permanences sont maintenues à Mennetou, au sein de la maison des services publics qui accueille également l'ANPE et la PAIO.

Les trésoreries



D'après source : Trésorerie Générale du Loir-et-Cher - 2005

Le service postal

Le bureau de poste

- tous services et produits

Le Relais Poste

(nouvelle dénomination du point poste)

- un guichet postal dans un commerce de proximité

- vente de produits courants (timbres, Prêt à Poster, emballages) et services (dépôts d'objets affranchis, retrait des instances)

- des retraits financiers jusqu'à 150 euros par semaine

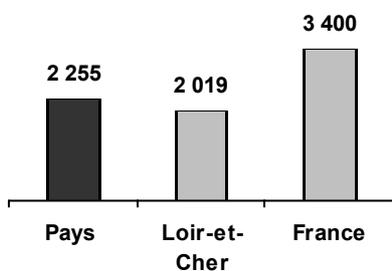
L'agence postale communale

- un guichet postal dans un local communal ou intercommunal

- vente de produits et services courants

- des retraits financiers et des versements en espèces

Nombre d'habitants pour 1 point de contact



D'après source Direction de la Poste de Loir-et-Cher - 2005

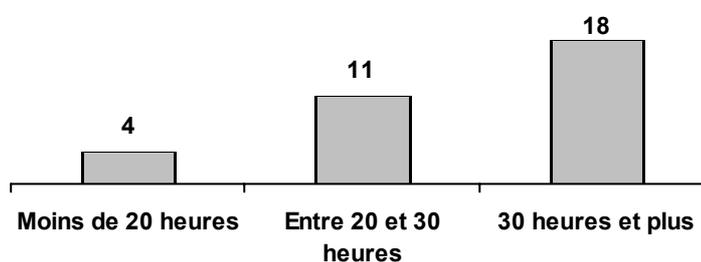
Le Pays dispose de 33 points de contact :

- 31 bureaux de poste,

- 1 point géré en partenariat avec la mairie de Gy-en-Sologne ; 1 avec un partenaire privé à Couddes (boulangerie).

La couverture apparaît à ce jour satisfaisante. On compte en effet **1 point de contact pour 2 255 habitants** contre 1 pour plus de 2 000 en moyenne départementale et 1 pour 3 400 en France. Certains ont une amplitude horaire journalière réduite (4 sont ouverts moins de 20 heures), mais dans la quasi-totalité des cas, les services sont accessibles le samedi matin, pour une meilleure satisfaction des actifs.

Répartition des points de contact selon le nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire



D'après source : Direction de la Poste de Loir-et-Cher - 2005

Les services postaux situés en Loir-et-Cher



Localisation des points de contact

- Agence Postale Communale
- ◆ Bureau de poste
- ▲ Relais-Poste

Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire

- 30 - 60
- 20 - 30
- 10 - 20
- 0 - 10

D'après source Direction de la Poste de Loir-et-Cher - 2005

Un protocole de partenariat a été signé entre La Poste, le Conseil Général et l'Association des maires de Loir-et-Cher en décembre 2004. Il pose le principe du maintien des 155 points de contact du Loir-et-Cher, sous une forme renouvelée.

La loi de régulation postale interdit que "plus de 10 % de la population d'un département se trouve éloignée de plus de 5 Km des plus proches accès au réseau de la Poste et de plus de 20 minutes en trajet automobile".

Les points de contact de la Poste

	Pays	Loir-et-Cher
Bureau de poste	31	129
Agence postale	0	2
Agence postale communale	1	15
Relais Poste	1	10
Point de contact	33	156

D'après source Direction de la Poste de Loir-et-Cher - 2005

Distance d'accès aux points de contact situés en Loir-et-Cher



Localisation des points de contact

- Agence Postale Communale
- ◇ Bureau de poste
- △ Relais-Poste

Distance d'accès au départ des points de contact situés en Loir-et-Cher

- moins de 5 km
- de 5 à 10 km

D'après source Direction de la Poste de Loir-et-Cher - 2005

Les services bancaires

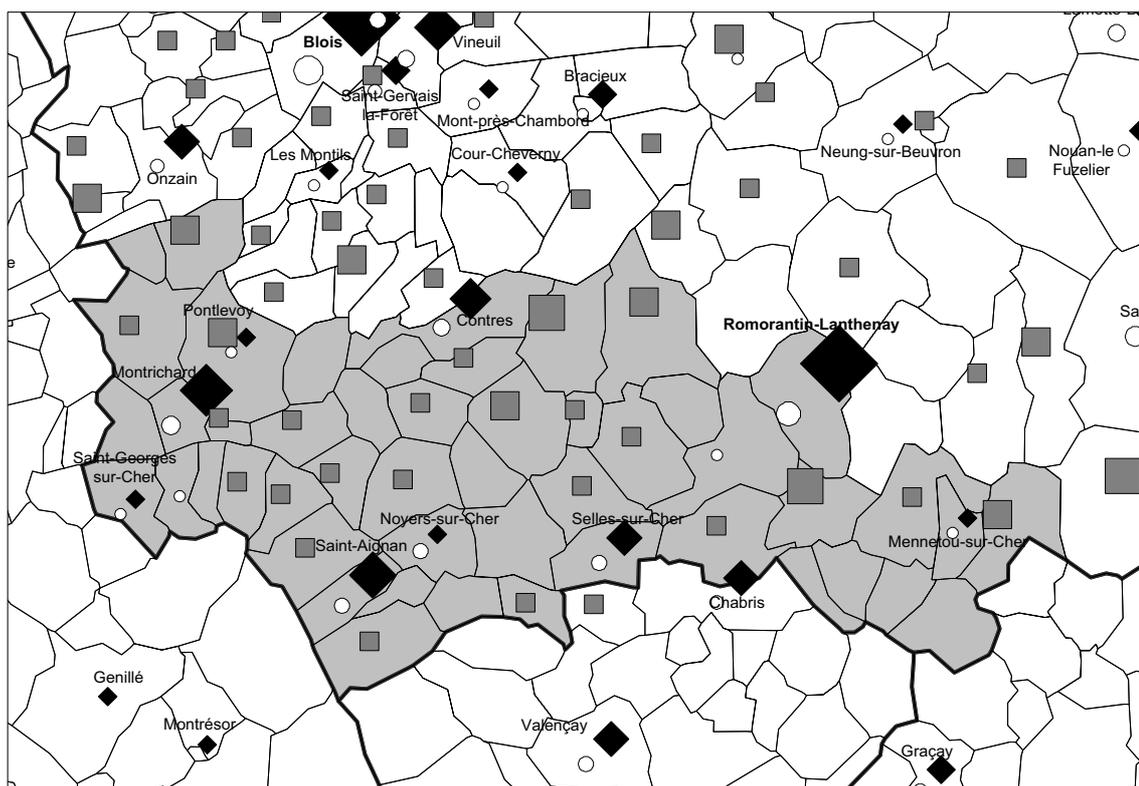
34 agences bancaires sont présentes sur le Pays, réparties dans 7 communes. On observe **une certaine concentration** sur les pôles de services du territoire : 12 agences à Romorantin-Lanthenay, 6 à Montrichard, 5 à Saint-Georges, 4 à Contres, 3 à Selles-sur-Cher et 1 à Mennetou, Saint-Georges, Noyers et Pontlevoy.

7 réseaux nationaux sont représentés offrant ainsi une capacité de choix et de mise en concurrence : BRO, Crédit Agricole, Crédit Mutuel, Banque Populaire, Caisse d'Epargne, Crédit Lyonnais et BNP-Paribas. Il convient bien entendu de prendre en compte également le réseau de la Poste.

Le Crédit Agricole propose en complément **un service de points verts au sein de commerces de proximité**. On en recense **33** sur l'ensemble du territoire, dans 24 communes.

A noter qu'il existe également 27 points de distribution de billets rattachés à des agences bancaires ou postales et 8 localisés dans une grande ou moyenne surface.

Les services bancaires



Nombre d'agences bancaires par commune



12



3



1

Nombre de points verts par commune



3



1

○ Présence d'au moins un point de distribution de billet sur la commune



Limite départementale



Pays

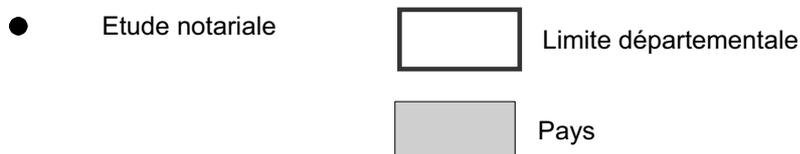
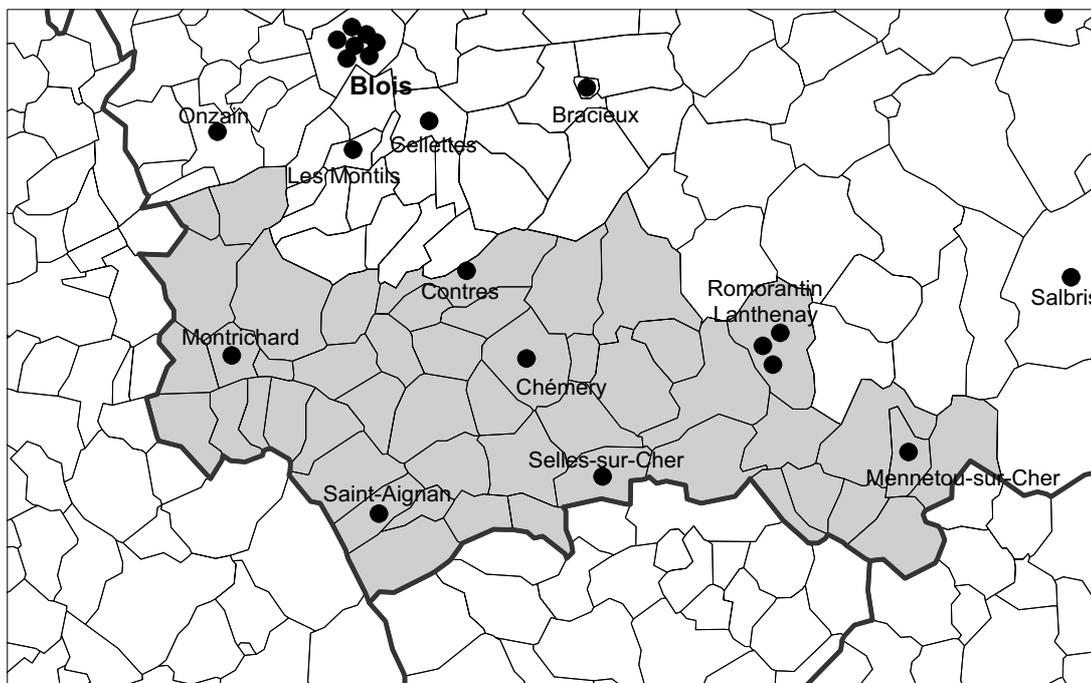
Seuls les points verts situés en Loir-et-Cher sont localisés sur la carte

D'après source : réseaux bancaires

Les notaires

9 études notariales (dont 2 annexes) sont recensées dans le pays, dont 3 à Romorantin. On compte ainsi une étude pour 8 268 habitants, soit une densité très voisine de la moyenne départementale (1 pour 8 075 habitants).

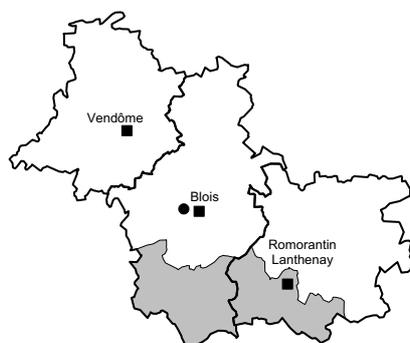
Les notaires



D'après source Chambre des Notaires du Loir-et-Cher - 2005

Les instances judiciaires

Les tribunaux d'instance



- Tribunal de Grande Instance
- Tribunal d'Instance

D'après source : tribunaux d'instance

Un Tribunal d'Instance siège à Romorantin. Le Loir-et-Cher compte par ailleurs **un Tribunal de Grande Instance à Blois**, compétent sur l'ensemble du département.

Pour offrir une alternative amiable à une solution contentieuse des conflits, une vingtaine de **conciliateurs de justice** ont été nommés dans le département. Ils interviennent notamment en matière de troubles de voisinage, de litiges entre les commerçants ou les artisans et leurs clients, différends entre locataires et propriétaires, etc.

Sept permanences sont assurées sur le Pays dont une tous les quinze jours à Contres, Romorantin et Selles-sur-Cher. Les autres sont mensuelles.

Le tribunal de commerce de Romorantin a été supprimé. Les entreprises du Loir-et-Cher **dépendent donc toutes de celui de Blois**. Les litiges individuels entre employeurs et salariés peuvent être portés devant **le Conseil de Prud'hommes** siégeant à ce même tribunal.

Les conciliateurs de justice en Loir-et-Cher



- Permanence conciliateur de justice
- ▭ Limite départementale
- Pays

D'après source : Conciliateurs de justice de Loir-et-Cher - 2005

Mobilité et transports collectifs

Le réseau ferroviaire

Le territoire est irrigué par **deux lignes de chemin de fer** :

- **la ligne Vierzon/Tours** longeant le Cher, qui dessert dans le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais les gares de Mennetou-sur-Cher, Villefranche-sur-Cher, Gièvres, Selles-sur-Cher, Saint-Aignan/Noyers, Thésée, Montrichard et Chissay-en-Touraine ;

- **la ligne du Blanc Argent Salbris/Romorantin/Lucay-le-Mâle** qui assure une desserte des gares de Romorantin (Faubourg d'Orléans et Romorantin Blanc Argent), de Pruniers-en-Sologne (Les Quatre-Roues et Pruniers), Gièvres où sont assurées des correspondances avec la ligne Vierzon/Tours. Elle est très utilisée par les scolaires et en particulier les lycéens.

Depuis la fermeture de la gare de Bourré en 1999, un service de taxi TER Centre à la demande assure un rabattement des voyageurs vers la gare de Montrichard. Un service identique est en place à partir de Thésée et entre Pouillé et la gare de Saint-Aignan/Noyers.

Les lignes régulières de car

En complément des liaisons ferroviaires, **une ligne de car TER Centre permet de relier Romorantin-Lanthenay à Vierzon** en passant par Villefranche, Langon, Mennetou et Châtres. Elle vient d'être confirmée après une année d'expérimentation.

Par ailleurs, **4 lignes régulières de car partent des principaux pôles du Pays en direction de Blois**. Elles desservent 24 communes avec une moyenne de 3,8 points d'arrêt par commune. L'une des lignes est interdépartementale rejoignant Châteauroux.

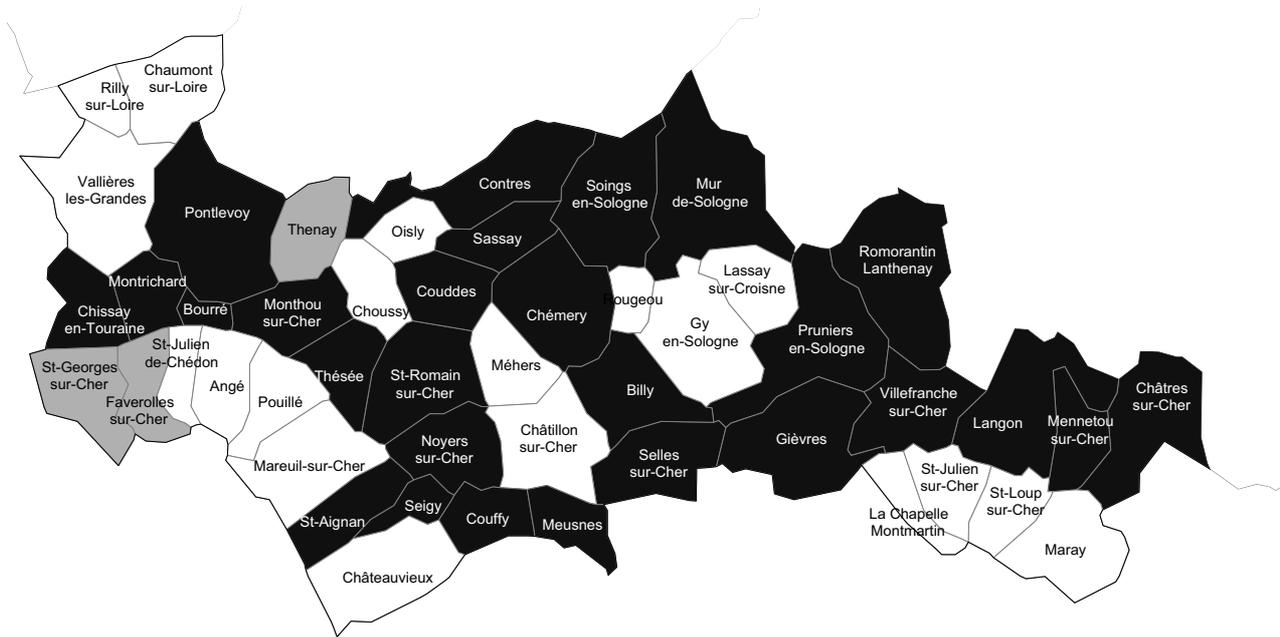
Des expériences de services à la demande sont menées dans certaines communes du Pays pour acheminer les habitants qui le souhaitent vers le marché. Suivant les cas, ce service peut être gratuit à l'exemple de Noyers-sur-Cher où le transport est réalisé par le véhicule de la commune, s'appuyer sur un système de taxi (Saint-Aignan, Chissay-en-Touraine pour les personnes âgées) ou de transport en car (Montrichard, Selles-sur-Cher).

Les communes desservies toute l'année par le réseau de transports collectifs (lignes régulières de cars ou de trains)



D'après sources : SNCF, Transports du Loir-et-Cher, - 2005

Qualité de la desserte des communes par le réseau de transports collectifs (lignes régulières de cars ou de trains)

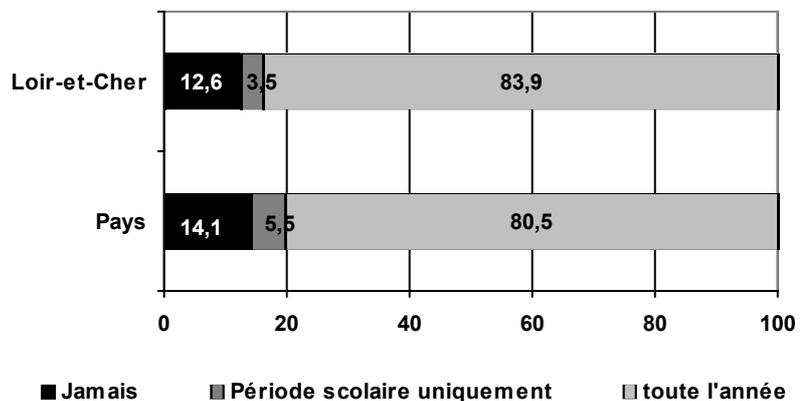


- commune desservie toute l'année
- commune desservie en période scolaire uniquement
- commune jamais desservie

D'après sources : SNCF, Transports du Loir-et-Cher - 2005

Tous modes de transport confondus, 27 communes bénéficient d'une desserte toute l'année. **Les déplacements apparaissent plus problématiques** pour la population résidant dans l'une des 3 communes desservies uniquement en période scolaire, et a fortiori dans les 19 localités dans lesquelles aucun réseau ouvert à l'ensemble du public n'est recensé. Globalement, **près d'un habitant sur cinq est concerné**. Précisons cependant que les habitants de Chaumont-sur-Loire ont un accès aisé à la gare SNCF de Onzain.

**Part de la population desservie
par le réseau de transports collectifs (en %)**



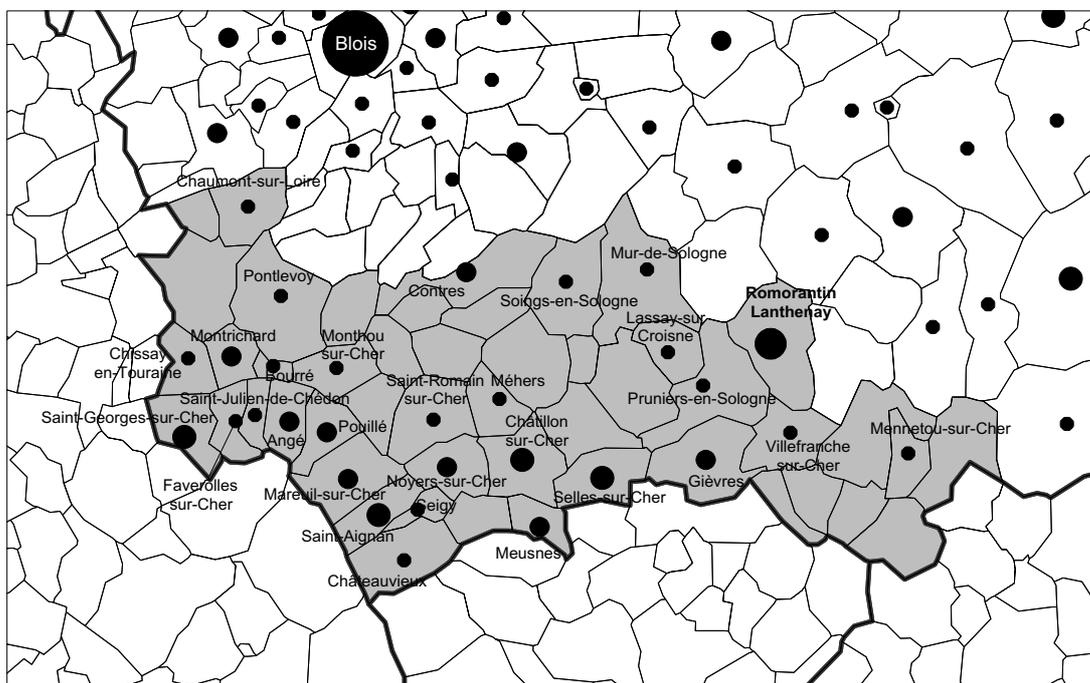
D'après sources : SNCF, Transports du Loir-et-Cher, TUB - INSEE (99)

Les taxis

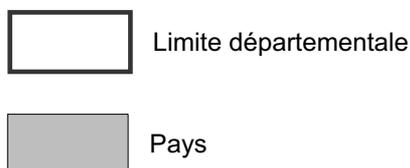
Les taxis viennent pallier l'absence de transports collectifs ou compléter le réseau existant. Ils répondent notamment aux besoins de la population ne disposant pas de véhicules, essentiellement âgée, pour des déplacements liés à la santé, des démarches administratives ou des achats de proximité. Signalons que certaines sociétés proposent également un service d'ambulances ou de VSL (cf. volet santé).

Une **cinquantaine de sociétés**, bénéficiant au total de **110 autorisations**, sont recensées dans le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais. Elles se répartissent sur 30 communes, offrant au territoire un **maillage très satisfaisant**.

Les taxis



Nombre de sociétés de taxi
par commune



D'après source : Préfecture de Loir-et-Cher - 2005

Les services à la jeunesse

La petite enfance

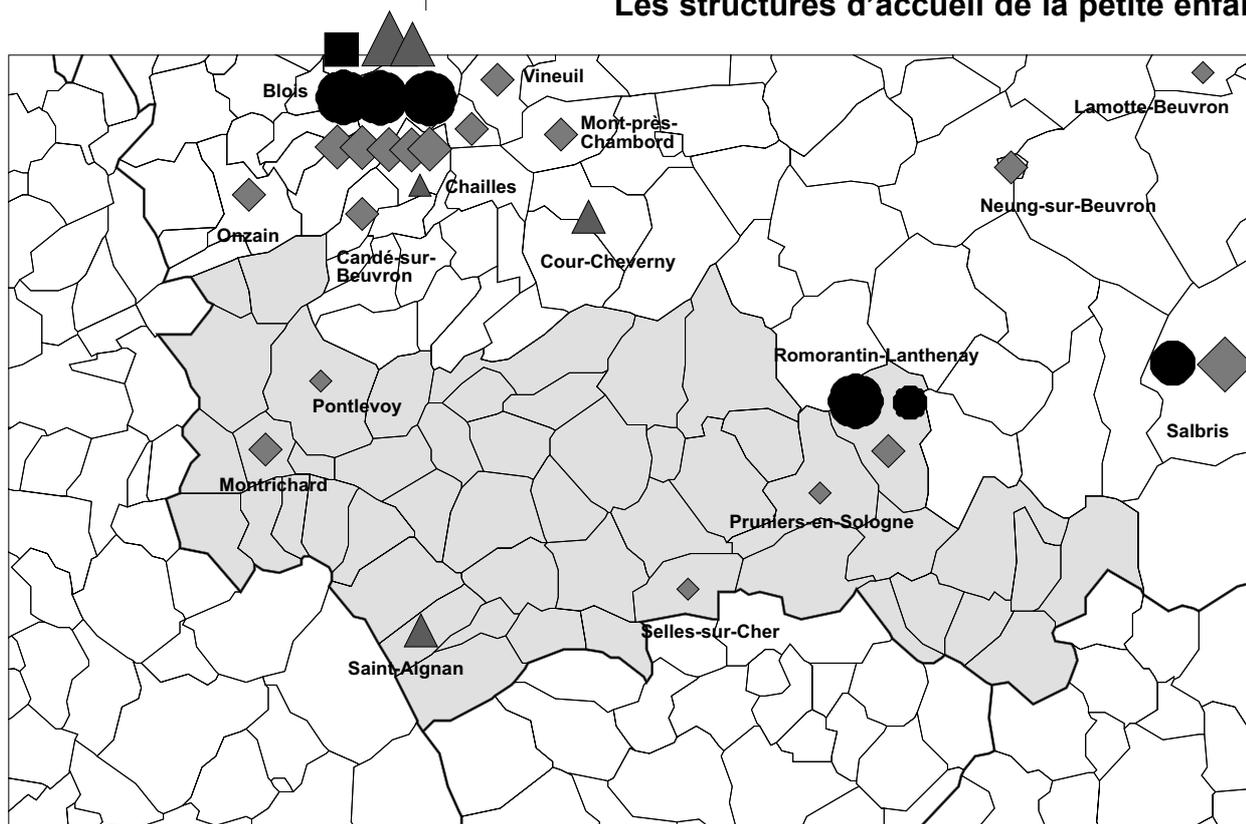
Les crèches collectives sont peu nombreuses et localisées sur la commune de Romorantin-Lanthenay. La première structure, "Les Rossignols", a été rénovée en 2002 ; sa capacité d'accueil s'élève à 55 enfants. La seconde "La crèche des Fauvettes", située dans le quartier des Favignolles ne dispose que de 15 places. Toutes deux reçoivent les enfants de 10 semaines à 4 ans et bénéficient de larges horaires d'ouverture (généralement du lundi au vendredi de 6h30/7h à 18h/18h30).

5 haltes-garderies répondent plus ponctuellement aux problèmes de garde des jeunes enfants sur le territoire à Romorantin-Lanthenay, Montrichard, Pruniers-en-Sologne, Selles-sur-Cher (dont la capacité va être portée de 8 à 12 places) et Ponlevoy, auxquelles s'ajoute la structure multi-accueil de Saint-Aignan mise en place par la Communauté de communes Elles rassemblement au total un peu plus d'une soixantaine de places.

Une structure multi-accueil d'une capacité totale de 40 places ouvrira ses portes à Contres début 2006.

S'appuyant sur deux enquêtes réalisées auprès de la population en 1998 et 2002, la Communauté de communes Val de Cher Saint-Aignan a créé une structure permettant d'accueillir les jeunes enfants à l'heure ou à la journée. Bien que sa capacité ait été portée de 12 à 16 enfants, beaucoup de demandes restent non satisfaites. Les parents et les élus doivent faire face au désengagement de l'éducation nationale dans la scolarisation des enfants de moins de 3 ans.

Les structures d'accueil de la petite enfance



Les structures d'accueil

- Crèche
- ◆ Halte-garderie
- ▲ Multi-accueil
- Classe passerelle

Capacité d'accueil (en nombre de places)

- 30 et plus
- de 20 à 30
- de 12 à 20
- moins de 12

— Limite départementale

■ Pays

D'après source : Conseil Général de Loir-et-Cher

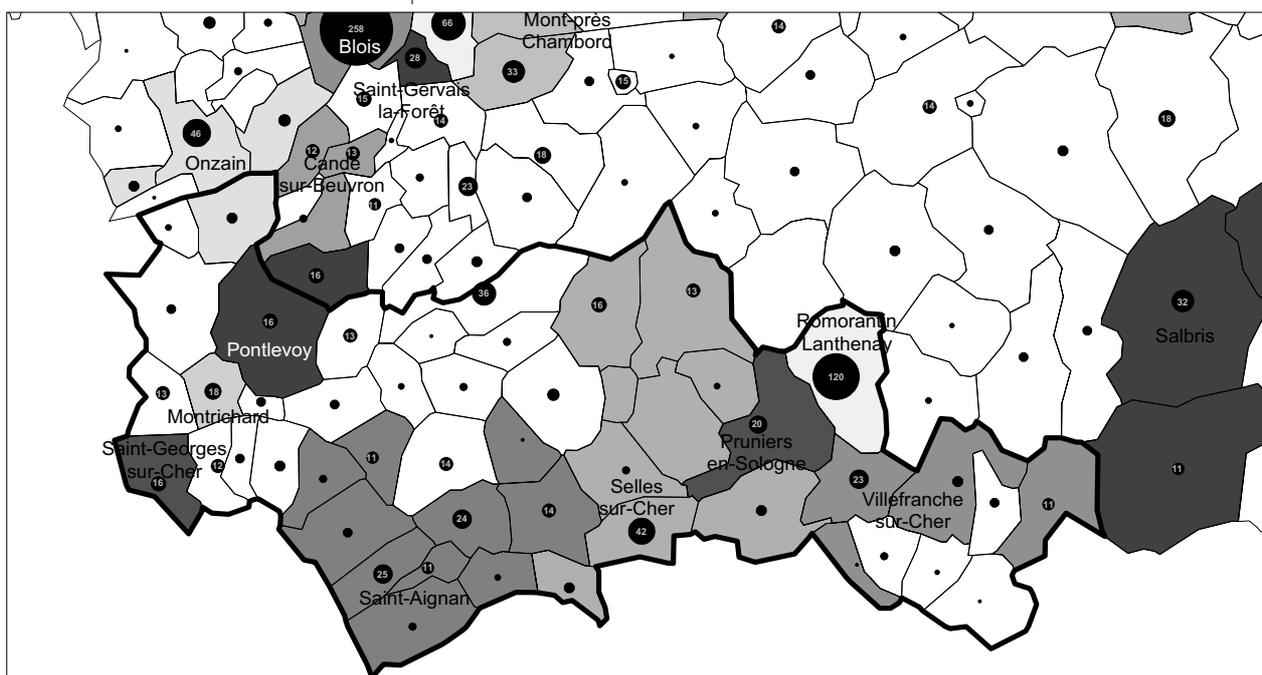
Créés à l'initiative des caisses d'allocations familiales et subventionnés par elles, les **Relais d'Assistants Maternelles (RAM)** ont pour objectif d'organiser et d'améliorer l'accueil des enfants au domicile des assistantes maternelles. Ce sont des lieux d'information, aussi bien pour les parents que pour les assistantes. Ils participent au recensement de l'offre et de la demande d'accueil et à la diffusion de ces informations. Ils aident les familles dans leur choix et renseignent sur les prestations, les droits et les démarches.

Ce sont aussi des lieux de rencontre entre parents et assistantes et entre assistantes, qui rompent ainsi leur isolement et se professionnalisent. Des conférences et des réunions thématiques sur les besoins de l'enfant leur sont destinées. Des activités y sont organisées pour les enfants (activités d'éveil, visites, fêtes). Les relais ont aussi pour mission d'assurer à l'enfant une stabilité et une continuité dans l'accueil. A cet égard, le relais joue un rôle de médiation et prévient les conflits éventuels entre parents et assistantes maternelles.

La capacité d'accueil globale (136 places) étant peu étoffée sur le Pays au regard des naissances (environ 800 par an), la majorité des familles doivent faire appel aux assistantes maternelles agréées. Celles-ci sont au nombre de 604 dont un cinquième localisé à Romorantin-Lanthenay. Toutes les communes bénéficient de ce service à l'exception de Gy-en-Sologne et Rougeou.

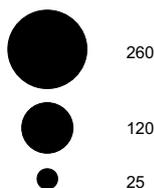
Huit relais d'assistantes maternelles assurent l'accueil des parents et la coordination entre offre et demande. Leur périmètre d'intervention cumulé ne couvre cependant que 29 communes, sur les 49 que compte le Pays.

Les assistantes maternelles



Nombre d'assistantes maternelles

Périimètre du relais d'assistantes maternelles
 Nom du périmètre
 Montriehard



120 Nombre d'assistantes par commune*

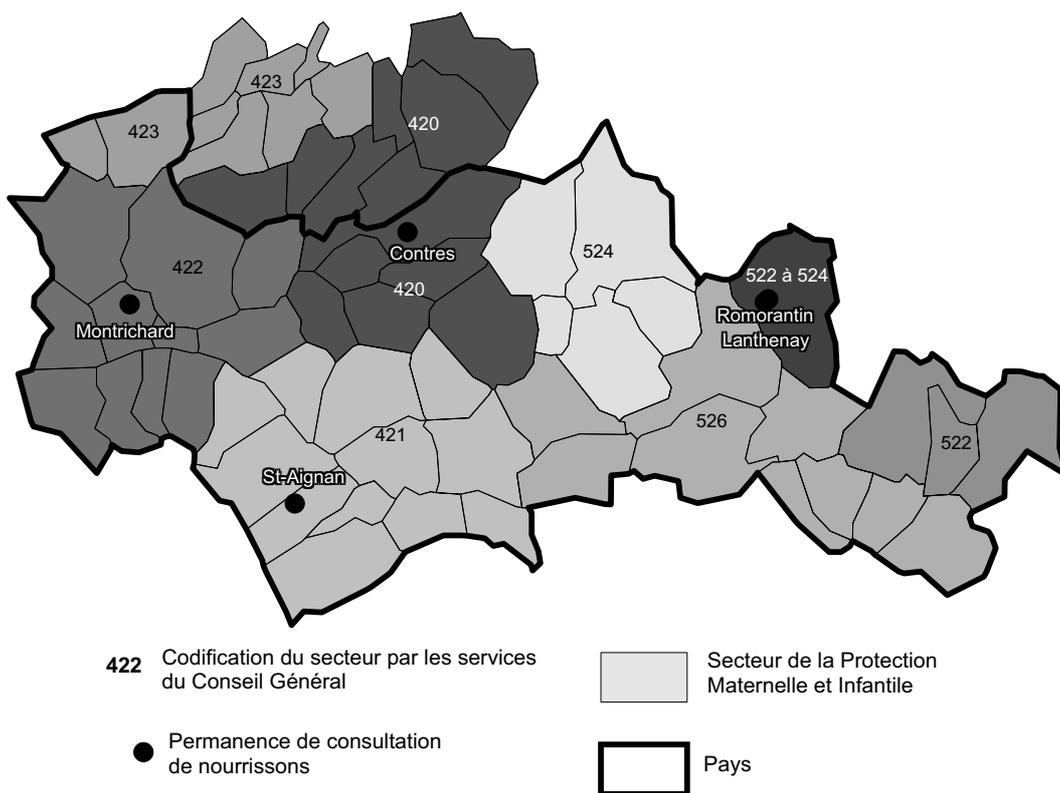
* nombre supérieur à 10

D'après source : Conseil Général (PMI), CAF de Loir-et-Cher

Dans le cadre de l'action sociale départementale, le Conseil Général a défini le **périmètre d'intervention des puéricultrices** au sein de chaque Unité de Prévention et d'Action Sociale (cf. volet action sociale). Les puéricultrices ont notamment pour rôle d'assurer les visites post-natales, de concourir à la protection à l'enfance en danger, de participer aux consultations de nourrissons et aux bilans médicaux des enfants de 3 ans en école maternelle, d'animer des groupes d'éveil mères/enfants.

Le service de la Protection Maternelle et Infantile du département intervient sur l'ensemble du territoire du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais par des visites à domicile et dans les écoles maternelles. **Des consultations de nourrissons sont organisées à Romorantin** (une fois par semaine, mais en alternance selon les différents secteurs), **Contres, Montrichard et Saint-Aignan** (deux fois par mois).

La PMI et les consultations de nourrissons



D'après source : Conseil Général de Loir-et-Cher

Les juniors

Les écoles primaires et les services annexes

On dénombre **73 écoles primaires** dans le Pays, dont 17 maternelles et 35 établissements disposant à la fois de classes maternelles et primaires. Pour assurer de façon optimale la scolarisation des enfants, **10 regroupements pédagogiques intercommunaux**, qui concernent 25 communes dont 1 hors du Pays (Mosnes - Indre-et-Loire), se sont mis en place. Un système de **ramassage scolaire** existe dans presque toutes les communes (44). Il est géré en intercommunalité dans les deux-tiers des cas.

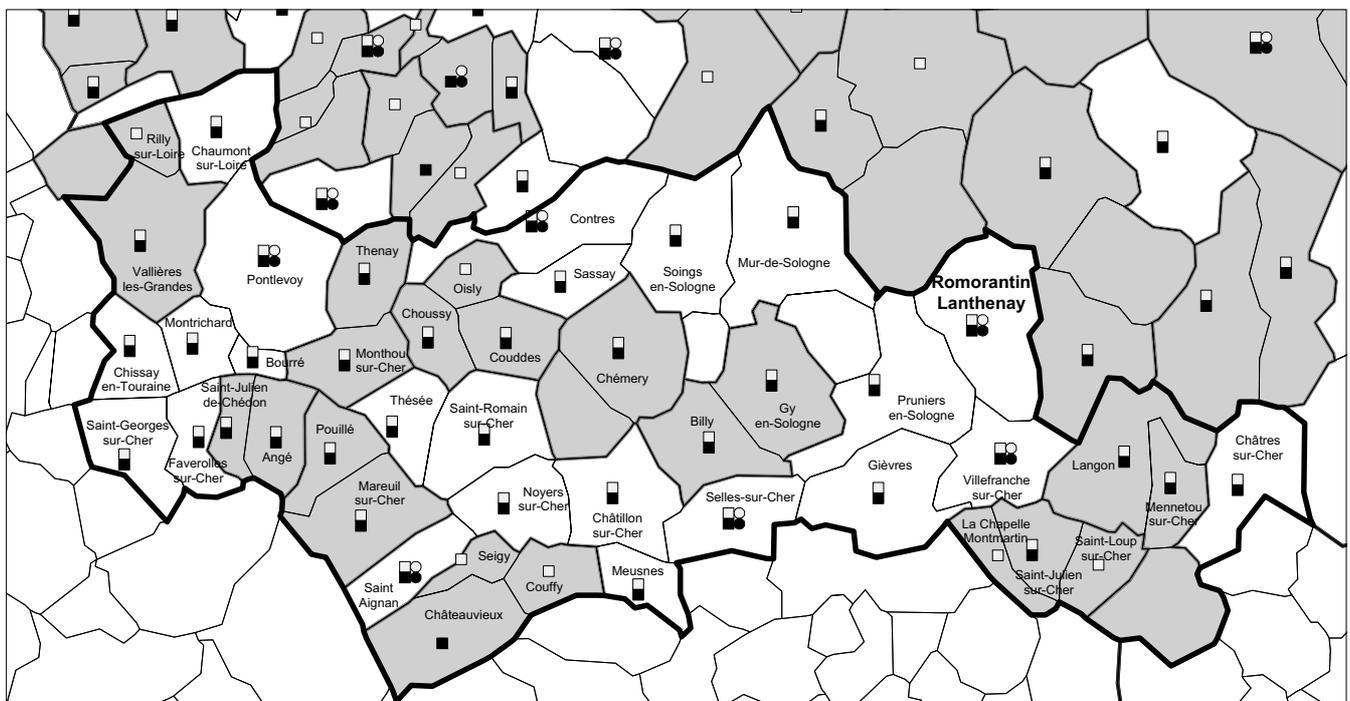
Signalons que **2 communes qui ne disposent pas d'école n'appartiennent à aucun regroupement** (Lassay-sur-Croisne et Rougeou).

Nombre d'écoles primaires et effectifs (2004-2005) selon le type

	Public		Privé		Total	
	Nb	Effectif	Nb	Effectif	Nb	Effectif
Ecole maternelle	17	1 507			17	1 507
Ecole maternelle et élémentaire	29	2 639	6	689	35	3 328
Ecole élémentaire	21	2 616			21	2 616
Total	67	6 762	6	689	73	7 451

Source : Inspection Académique

Les écoles primaires



Etablissement privé

- Ecole maternelle
- Ecole élémentaire

Etablissement public

- Ecole maternelle
- Ecole élémentaire

Regroupement pédagogique intercommunal

Pays

D'après source : Inspection Académique

Le RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) est un dispositif qui contribue notamment à assurer, avec les équipes pédagogiques, la prévention des difficultés de progression dans le cursus scolaire et une bonne insertion dans la vie collective.

Plusieurs formes d'intervention coexistent :

- les aides spécialisées à dominante pédagogique,
- les aides spécialisées à dominante rééducative,
- un suivi psychologique.

Certaines communes ont indiqué la présence d'une cantine ou d'une garderie lorsque le service est assuré dans le cadre d'un regroupement intercommunal, même s'il n'est pas localisé sur leur commune.

Les jeunes en difficulté scolaire

Cinq écoles élémentaires sont dotées d'une **CLIS** (classe d'intégration scolaire) : 3 à Romorantin-Lanthenay (Louise de Savoie, 6 élèves, Emile Martin, 7 élèves et Le Bourgeau, 8 élèves), une à Contres et à Saint-Aignan, qui accueillent chacune 12 élèves âgés de 7 à 12 ans en 2005. Ces classes sont destinées aux enfants qui éprouvent des difficultés d'apprentissage.

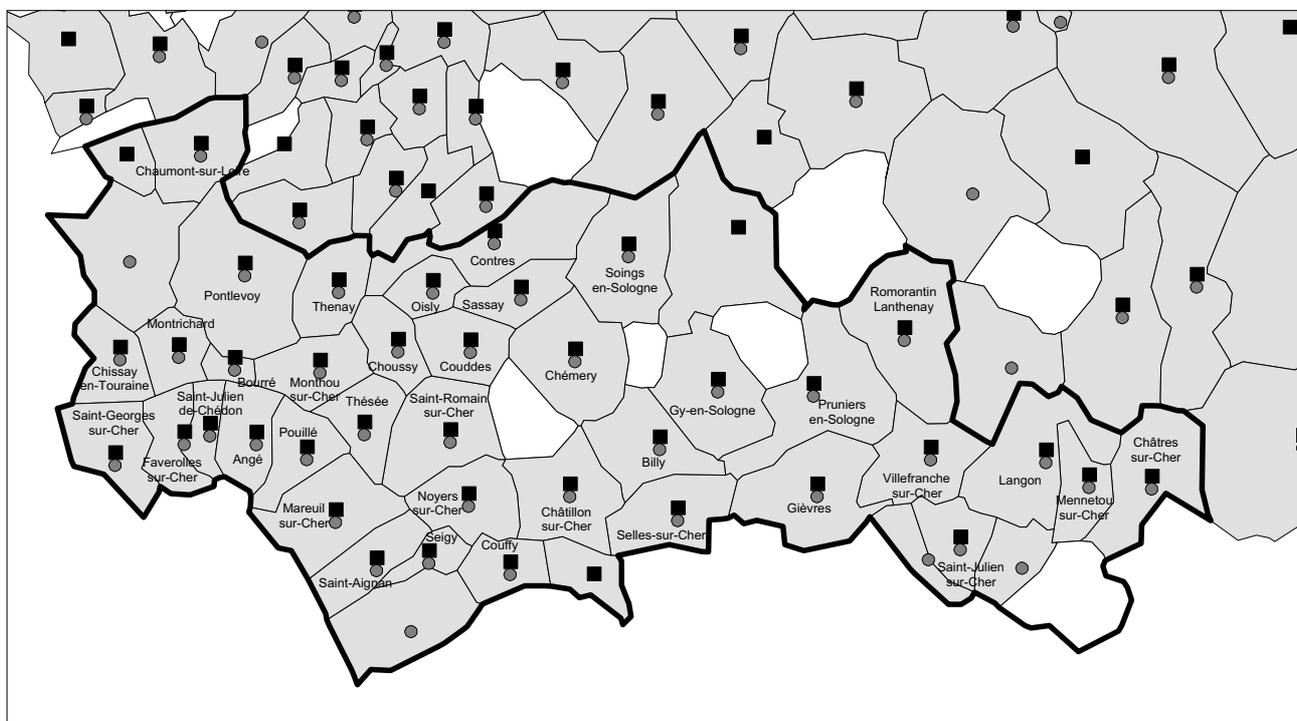
Le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) intervient dans différentes écoles du sud du Pays, à partir de l'antenne basée à Saint-Aignan.

Les cantines et les garderies périscolaires

41 communes disposent d'une cantine scolaire. Certaines sont gérées par des syndicats intercommunaux.

Des **garderies périscolaires** sont assurées dans **42 communes du territoire**, fréquemment dans le cadre des regroupements pédagogiques intercommunaux. Dans la quasi-totalité des cas, elles accueillent indifféremment les élèves de maternelle et de primaire et sont ouvertes matin et soir. Il convient de signaler que la tentative de garderie de Mur-de-Sologne s'est révélée infructueuse, faute d'inscrits en nombre suffisant.

Les cantines et les garderies périscolaires du secteur public



Présence sur la commune

- Cantine scolaire
- Garderie périscolaire

□ Pays

■ Ecole publique

Source : Enquête communale

Les informations recueillies auprès de l'ensemble des communes du département sont trop incomplètes ou imprécises pour réaliser une cartographie et qualifier l'offre en la matière.

Les centres de loisirs

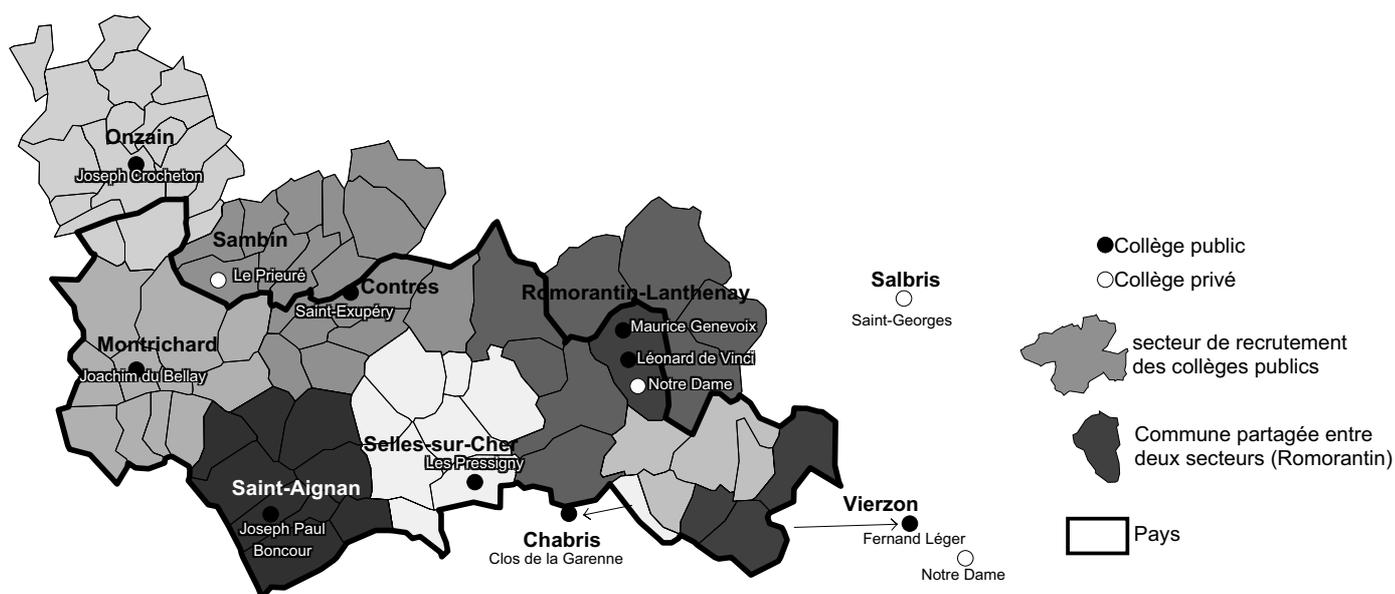
Pour occuper les jeunes pendant les vacances scolaires et le mercredi, on dénombre **15 centres de loisirs sans hébergement** sur le territoire du Pays, dont 3 à Romorantin (la même association les gère tous les trois, mais une distinction est opérée en fonction de l'âge). Parmi eux, un est intercommunal, celui de Saint-Julien - La Chapelle-Montmartin - Saint-Loup. Les capacités d'accueil sont variables, allant de 20 enfants à Noyers-sur-Cher jusqu'à 225 à Romorantin.

Les collèges

Le Pays est concerné par **9 secteurs de recrutement des collèges publics**, 7 en Loir-et-Cher : Romorantin (2 collèges), Saint-Aignan, Selles-sur-Cher, Montrichard, Contres et Onzain, ainsi que deux établissements situés hors du département à Vierzon et Chabris. On recense également **un établissement privé à Romorantin-Lanthenay**.

Les **effectifs des collèges** du Pays ont évolué de façon dispersée au cours des dix dernières années. Ils sont en **baisse assez sensible dans ceux de Léonard de Vinci (Romorantin) et de Selles-sur-Cher**. L'établissement de Saint-Aignan a vu se succéder augmentation et diminution ; le nombre d'élèves est en phase de repli depuis 2000. **La stabilité l'emporte à Maurice Genevoix (Romorantin)**. Les effectifs sont globalement **en hausse à Montrichard, Onzain et Contres**. Dans les deux premiers cités, les gains ont été importants, suivis depuis peu d'un léger tassement ; dans le dernier, c'est au contraire dans la période récente que l'essor est le plus marqué.

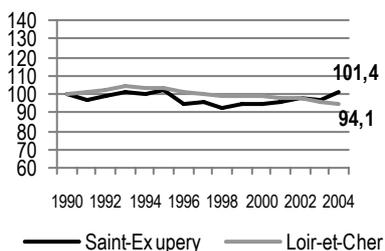
Les collèges



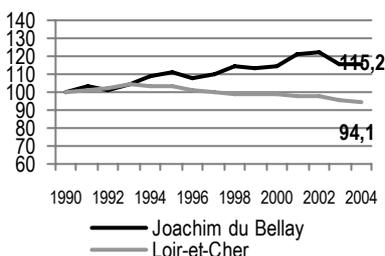
D'après source : Inspection Académique

Evolution des effectifs des collèges publics du Pays base 100 en 1990

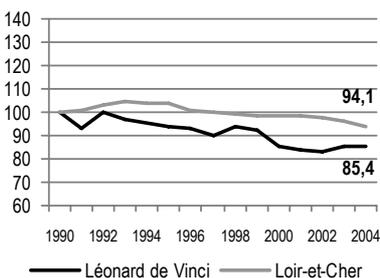
Collège Saint-Exupéry - Contres



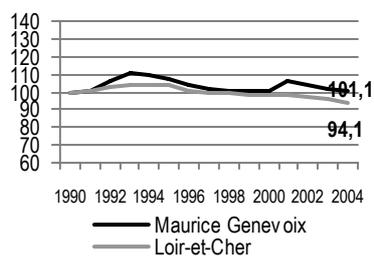
Collège J. du Bellay - Montrichard



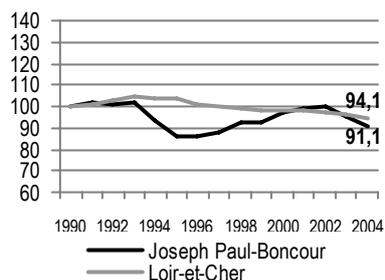
Collège Léonard de Vinci - Romorantin



Collège Maurice Genevoix - Romorantin



Collège Joseph Paul-Boncour - St-Aignan



D'après source : Inspection Académique

L'évasion vers des établissements d'autres secteurs publics ou privés est relativement maîtrisée. Quatre collèges attirent 80 % des collégiens de leur secteur de recrutement, celui de Saint-Aignan affichant une proportion de 90 %. Saint-Exupéry à Contres apparaît le plus concurrencé (attraction blésoise et présence du collège privé Le Prieuré à Sambin), avec un taux de 75 %.

L'ensemble des collèges accueille en général une fois par semaine des permanences du Centre d'Information et d'Orientation (CIO).

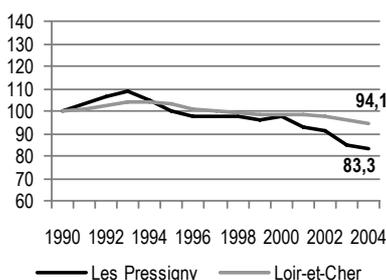
Part des collégiens résidant dans le secteur de recrutement scolarisé dans le collège en 2005 (en %)

Etablissement public	Commune	Part des collégiens résidant dans le secteur de recrutement scolarisé dans le collège (en %)
Collège Saint-Exupéry	Contres	75,4
Collège Joachim du Bellay	Montrichard	83
Collège Joseph Crocheton	Onzain	83,1
Collège Léonard de Vinci (hors Romo)	Romorantin	75,9
Collège Maurice Genevoix (hors Romo)	Romorantin	80,6
Collège Joseph Paul-Boncour	Saint-Aignan	90,1
Collège Les Pressigny	Selles/Cher	84

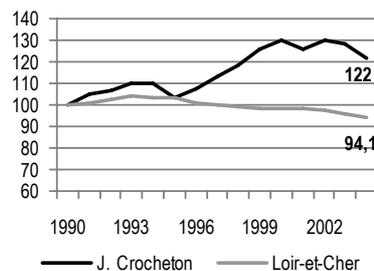
D'après source : Inspection Académique

Evolution des effectifs des collèges publics du Pays base 100 en 1990

Collège Les Pressigny - Selles/Cher



Collège Joseph Crocheton - Onzain



D'après source : Inspection Académique

Liste des lycées présents sur le Pays

Public

Enseignement général et technologique

C. de France (Romorantin-Lanthenay)

Enseignement professionnel

Denis Papin (Romorantin-Lanthenay)

Saint-Aignan

Liste des lycées à proximité du Pays

Public

Enseignement général et technologique

Ph. Dessaignes (Blois)

C. Claudel (Blois)

A. Thierry (Blois)

Enseignement professionnel

S. Delaunay (Blois)

Lycée de l'Hôtellerie et du Tourisme (Blois)

Lycée Horticole (Blois)

Privé

Notre-Dame des Aydes (Blois)

La Providence (Blois)

Sainte-Marie (Blois)

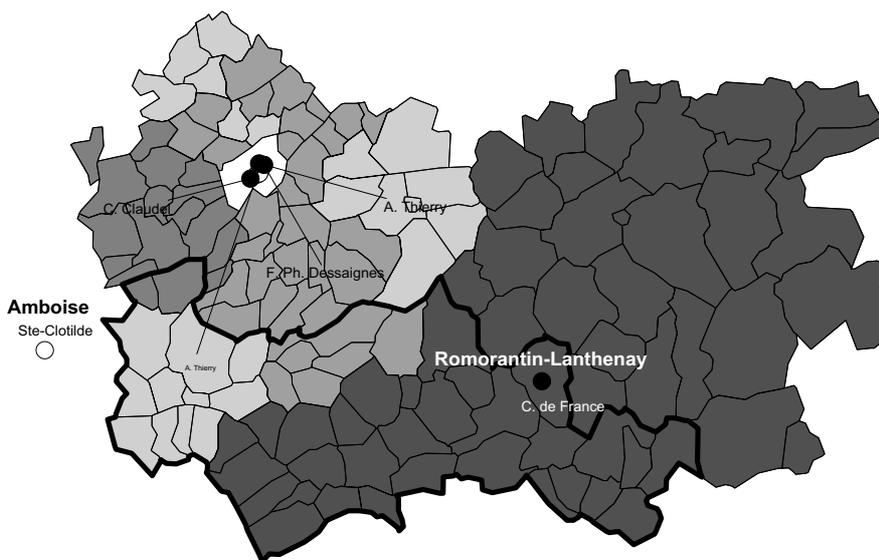
Sainte Clothilde (Amboise)

Les lycées

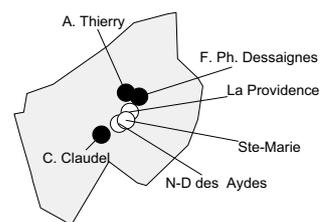
Pour l'enseignement secondaire de second cycle général et technologique, la plus grande partie du territoire est inscrite dans le **secteur de recrutement du lycée Claude de France** à Romorantin. Les autres communes se répartissent dans **les secteurs des trois établissements publics de Blois**. Rappelons toutefois que l'affectation est également liée au choix des options. Ces établissements disposent tous d'un internat. On ne compte aucun lycée privé dans le Pays ; les plus proches se situent à Blois et Amboise.

Le Pays dispose également de deux lycées professionnels, à Romorantin et Saint-Aignan. Seul ce dernier est doté d'un internat.

Les lycées d'enseignement général



les lycées de Blois



- Lycée d'enseignement général privé
- Lycée d'enseignement général public
- District de recrutement
- Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinois

D'après source : Inspection Académique

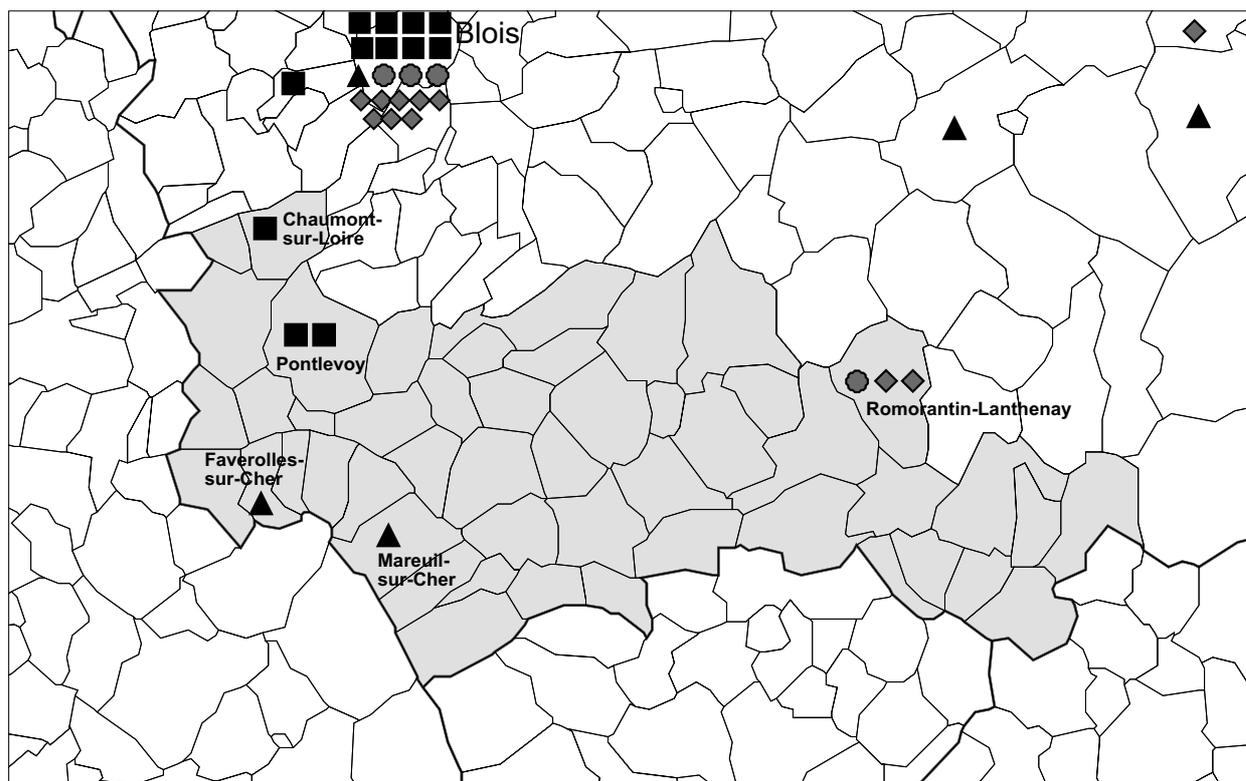
L'accueil de l'enfance inadaptée

Pour accueillir, former et soigner les enfants connaissant des troubles ou des difficultés, le Loir-et-Cher dispose d'un réseau assez dense d'établissements et de services. Plusieurs structures sont présentes sur le Pays :

- **L'Institut de rééducation "l'Audronnière" à Faverolles-sur-Cher** d'une capacité totale de 60 places, qui accueille des jeunes de 6 à 16 ans souffrant de troubles de la conduite et du comportement.
- **L'Institut Médico-Educatif "les Brunetières" à Mareuil-sur-Cher**, qui dispose de 60 places, dont 50 réservées à des jeunes atteints de déficience intellectuelle et 10 pour des polyhandicapés (6 à 20 ans)
- **le service d'éducation et de soins à domicile "Joseph Perrin" à Romorantin-Lanthenay**, qui dispose de 20 places pour les déficients intellectuels de 3 à 20 ans.

Signalons par ailleurs la présence au chef-lieu du département de deux centres spécialisés qui réalisent des consultations pour tous types de déficience dont le Centre d'Action médico-social précoce rattaché au Centre hospitalier. Ce dernier est doté d'une capacité de 75 places pour le dépistage précoce de handicaps, la rééducation et les soins ambulatoires, les concertations pluridisciplinaires et la guidance parentale.

Etablissements et services pour enfants inadaptés et handicapés



Etablissements et services pour enfants inadaptés et handicapés

- ▲ Etablissement pour enfants handicapés physiques et/ou mentaux (Institut Médico-Educatif, Institut Médico-Pédagogique, Institut Médico-Professionnel, Institut de Rééducation)
- Maison d'enfants à caractère social
- Service d'éducation et de soins à domicile
- ◆ Service spécialisé

- Limite départementale
- Pays

D'après source : Conseil Général de Loir-et-Cher

La mission Enfance du Conseil Général intervient, au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), dès lors qu'une menace pèse sur l'éducation ou le bien-être d'un enfant : maltraitance, problèmes financiers, etc. Elle constitue l'une des quatre grandes missions du Service social du Conseil Général (cf volet action sociale).

Lorsqu'une famille connaît des difficultés d'ordre éducatif, psychologique, relationnel qui risquent de mettre en danger la santé, la sécurité, la moralité ou l'éducation des enfants, une mesure d'action éducative en milieu ouvert (AEMO) peut être mise en place par le Centre éducatif et social spécialisé pour les AEMO judiciaires, par le Centre de Consultations spécialisé pour les AEMO administratives. Ces mesures permettent de maintenir le mineur dans son milieu tout en apportant aide et conseil à la famille.

Deux maisons d'enfants à caractère social sont présentes sur le Pays : "la Merisaie", à Pontlevoy (50 places) accueille des enfants de 7 à 16 ans ; l'établissement d'accueil pour adolescents et jeunes adultes "les Frileuses" à Chaumont-sur-Loire (30 places) est réservé aux adolescents ou jeunes adultes (16 à 21 ans). Le Centre Educatif et Professionnel de Pontlevoy dispose de 40 places, dont deux pour l'accueil d'urgence. Il est ouvert aux jeunes filles de 13 à 18 ans et aux jeunes majeures en difficulté sociales et familiales. Il assure notamment une formation en apprentissage.

Notons la présence d'un service de prévention spécialisée sur la commune de Romorantin-Lanthenay.

Le territoire est couvert par deux Centres d'action éducative de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), à Romorantin et Blois. Sont par ailleurs regroupés au chef-lieu du département les **services liés à la justice** (Service d'investigation et d'orientation éducative, Service d'enquêtes sociales).

Formation, insertion professionnelle et emploi

L'apprentissage

Plusieurs filières de formation par alternance existent en Loir-et-Cher et dans les environs :

- le CFA du Bâtiment et le CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat spécialisé dans l'hôtellerie et la restauration et le CFA agricole, à Blois ;
- le CFA des Transports (PROMOTRANS), à Saint-Ouen (conduite et maintenance) ;
- le CFAAD du Loir-et-Cher à Vendôme-Areines, spécialisé dans la production florale et légumière, les travaux paysagers et l'aménagement de l'espace ;
- le CFA de l'Industrie du Centre, qui dispose de trois sites, à Amboise, Orléans et Châteaudun.

Parmi les spécialités moins courantes, les jeunes peuvent se préparer par l'apprentissage aux métiers de la pharmacie (préparateur) à Joué-les-Tours et Orléans, de l'horlogerie à Tours, de la banque et de la finance à Orléans, du sport et de l'animation à Olivet, de l'hygiène et de l'environnement à Tours. Rappelons que l'apprentissage prépare au CAP et BEP, mais aussi à des Bac Pro, des BTS et DUT, des Licences et des Masters, ainsi que des diplômes d'ingénieur.

L'offre de formation supérieure à proximité du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais

En matière de formation supérieure, **le Loir-et-Cher tire parti d'une situation privilégiée entre deux grandes villes universitaires, Orléans et Tours**. Il dispose lui-même de plusieurs atouts en la matière avec le pôle Blésois :

- 2 écoles d'ingénieurs, l'EIVL (génie des systèmes industriels) et l'Ecole Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage ;
- une antenne de l'université Rabelais (Tours) préparant au droit et à l'administration économique et sociale ;
- un IUT comprenant quatre départements (mesures physiques, génie des télécommunications et des réseaux, sciences et génie des matériaux, services et réseaux de communication) ;
- un IUP en génie électrique et informatique industrielle, conduisant jusqu'au Master professionnel ;
- l'ISEME (école supérieure de commerce et de management) ;
- l'IFSI, institut de formation en soins infirmiers ;
- l'IUFM, institut universitaire de formation des maîtres ;
- l'ETIC, Ecole Technique de l'Image de Communication.

Le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais bénéficie de surcroît de la proximité du **pôle universitaire de Bourges** qui compte notamment une école d'ingénieurs, une faculté de Droit et un IUT.

Les lycées proposent également une grande variété de BTS, tant dans le domaine agricole, industriel que tertiaire.

L'offre régionale est vaste. Autour du Loir-et-Cher, on trouve 6 écoles d'ingénieurs (2 à Tours, 2 à Orléans, 1 à Bourges et au Mans), 7 IUT comprenant 28 filières différentes, 2 IUP. Les universités sont dotées de l'ensemble des filières classiques. Parmi les spécificités, on signalera la faculté de médecine et de pharmacie de Tours.

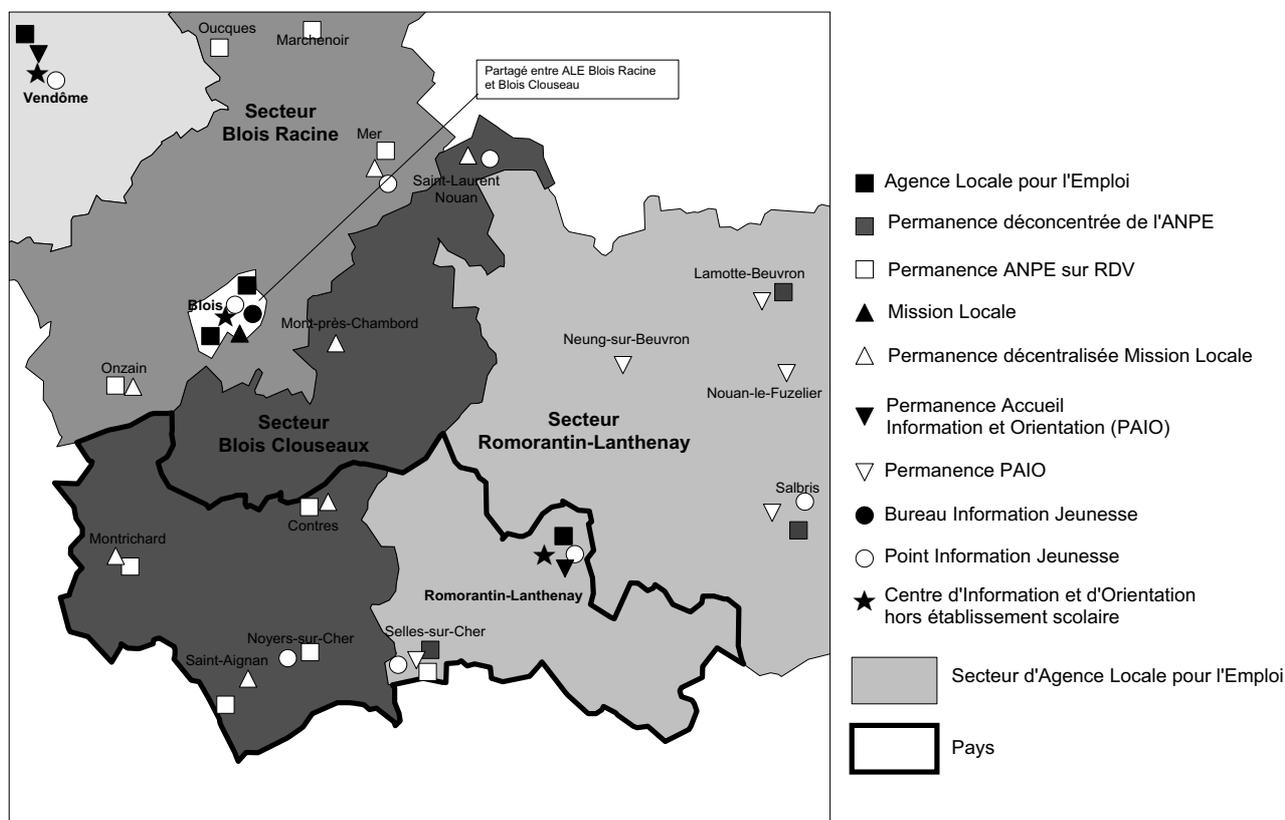
La formation professionnelle et continue

On recense en Loir-et-Cher de très nombreux organismes pour se former tout au long de la vie, tant sur le plan professionnel que personnel, allant des principaux réseaux nationaux aux entreprises individuelles. Parmi les plus importants, citons le CIMI (Centre International de Maintenance Industrielle - Blois), le centre de l'AFPA et l'antenne du CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers) à Blois, le GRETA (Romorantin, Blois), l'ISMER (Institut Supérieur de Management et d'Economie Rurale) à Vendôme et le CFPPA (Centre de Formation Professionnelle Pour Adultes) d'Areines.

Outre les actions du Greta, signalons que la **plateforme de professionnalisation de Romorantin accueille des formations organisées en fonction de la demande**. Par ailleurs, des organismes tels que l'AFEC ou Start-Up, localisés à Blois, **interviennent également de façon décentralisée**, en particulier pour les publics en recherche d'emploi.

Une expérience intéressante de formation courte et délocalisée en faveur des aides à domicile est à signaler sur la commune de Saint-Georges-sur-Cher. Cette dernière prend en charge le coût de la formation tandis que l'ADMR indemnise les personnels pour la perte de salaire occasionnée.

Les structures d'information



D'après sources : ANPE, Mission Locale, PAIO, CIO, Site Etoile Région Centre - 2005

Points d'information et lieux d'accueil des demandeurs d'emploi

La Maison de l'Emploi de la Communauté de communes Cher-Sologne

Ouverte en février 2004, la Maison de l'Emploi communautaire, basée à Selles-sur-Cher, fonctionne avec tous les partenaires locaux qui œuvrent en faveur de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle. Elle accueille toute personne à la recherche d'un emploi, qu'elle soit salariée, demandeur d'emploi, inscrite à l'ANPE ou non. Des permanences sont assurées par ID'FORSS Croix Rouge (accompagnement individuel des demandeurs d'emploi), la PAIO (jeunes de moins de 26 ans). Des ateliers de travail sur les outils de recherche d'emploi et d'organisation des démarches sont organisés une fois par semaine. Sont également réalisés des bilans de compétences approfondis (BCA), ainsi qu'un Objectif Emploi en Groupe.

La Maison de l'Emploi de la Communauté de communes Val de Cher-Saint-Aignan

Anciennement Point Initiative Emploi, la Maison de l'Emploi de la Communauté de communes Val de Cher-Saint-Aignan a été inaugurée en mars 2005. Installée à Saint-Aignan dans un ancien site scolaire réaménagé, elle regroupe de nombreuses associations à vocation sociale, culturelle ou éducative. Son objectif est d'offrir aux personnes sans travail un accueil, une écoute et des possibilités de recherche sur place, mais aussi de rapprocher les entreprises et les demandeurs d'emploi. Plusieurs organismes y assurent notamment des permanences régulières : l'ANPE, la Mission Locale du Blaisois et l'association Eclair (une fois par semaine pour les deux dernières), l'association Prométhée une fois par mois.

La Communauté de communes du Cher à la Loire a mis en chantier la création d'une Maison de l'Emploi à Montrichard. Outre les services habituels aux demandeurs d'emploi, elle aura pour mission d'améliorer l'accueil des entreprises.

L'ANPE assure des permanences dans 5 communes du territoire : Contres, Montrichard, Saint-Aignan, Noyers-sur-Cher et Selles-sur-Cher, une fois par mois pour les 4 premières sur rendez-vous ou convocation, une fois par semaine pour la dernière, à la Maison de l'Emploi. **Les demandeurs d'emploi du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantin dépendent de deux Agences Locales pour l'Emploi, Romorantin-Lanthenay et Blois Clouseau.** Il convient de préciser que de nombreuses démarches (consultations des offres d'emploi notamment) peuvent aujourd'hui être effectuées par Internet.

Suivant la localisation, les jeunes de 18 à 25 ans rencontrant des difficultés d'insertion dans la vie active peuvent s'adresser à deux structures : **la PAIO de Romorantin, qui assure en outre une permanence deux fois par mois à la Maison de l'Emploi de Selles-sur-Cher** (une autre devrait prochainement être tenue à Mennetou) et la Mission Locale du Blaisois. Cette dernière tient des permanences à Contres, Montrichard et Saint-Aignan. **Trois Points Information Jeunesse**, à Romorantin, Selles-sur-Cher et Noyers-sur-Cher fournissent un ensemble d'informations sur les petits boulots (jobs d'été, baby sitting), les avis de concours, la vie culturelle ; ils apportent également une aide à la rédaction des CV. Les deux premiers sont labellisés "Point Cyb".

Le relais local de **l'APECITA** (Association pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens de l'agriculture et de l'agroalimentaire) est localisé à la Chambre d'Agriculture, à Blois. Les contacts avec les **ASSEDIC** peuvent se réaliser à l'antenne départementale, également localisée au chef-lieu du département, ou à celle de Romorantin.

L'insertion par l'activité économique

L'association "**Eclair au Service du Quotidien**", basée à Blois, a mis en place trois antennes sur le territoire du Pays. Une principale à Romorantin ouverte toute la semaine, deux satellites à Villefranche-sur-Cher et Saint-Aignan, deux demi-journées par mois. Elle apporte une aide à la réinsertion sous la forme de petits travaux, tant chez les particuliers (bricolage, jardinage, emplois de maison) que dans les entreprises (administration, magasinage, manutention...). Elle effectue aussi du soutien scolaire. **Eureka Services**, qui œuvre dans les mêmes domaines, tient également une permanence à Romorantin. L'association romorantinaise "**Entraide et Solidarité Sologne**" est un chantier d'insertion spécialisé dans l'environnement, l'animation d'une cafétéria et un atelier deux-roues.

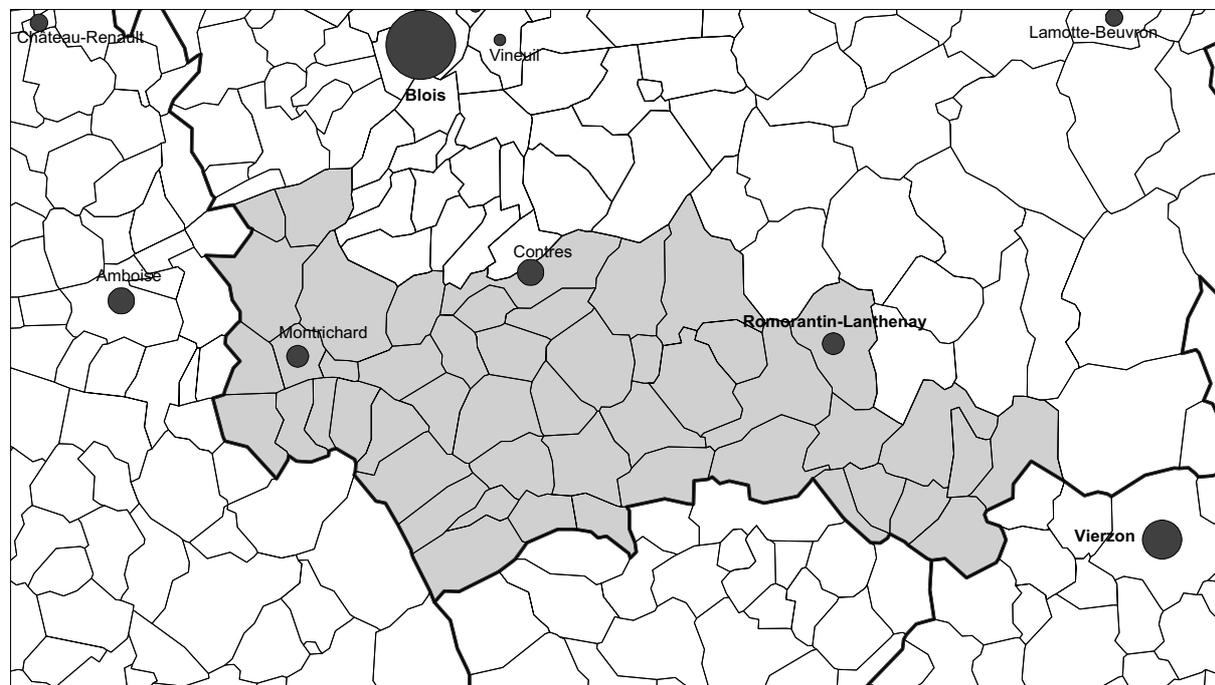
Signalons qu'à Blois existe une **entreprise d'intérim d'insertion** (ID'EES Intérim) qui facilite le retour sur le marché de l'emploi des personnes passées par les autres structures d'insertion.

Intérim et structures spécialisées

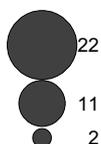
L'intérim constitue d'ailleurs de plus en plus une voie d'accès privilégiée au monde de l'entreprise, en particulier pour les jeunes. **Dix agences** sont présentes dans le Pays, 4 à Contres, 4 à Romorantin et 3 à Montrichard, dont une spécialisée dans le BTP et la maintenance industrielle. L'offre est également étoffée à proximité : 8 agences à Vierzon, une vingtaine dans l'agglomération blésoise.

L'association **Prométhée** intervient sur l'ensemble du département pour faciliter l'insertion des personnes handicapées dans l'entreprise. Les structures spécialisées (CAT et ateliers protégés) sont traitées dans le volet Services aux personnes handicapées.

Les agences de travail temporaire



Nombre d'agences de travail temporaire par commune



Limite départementale

Pays

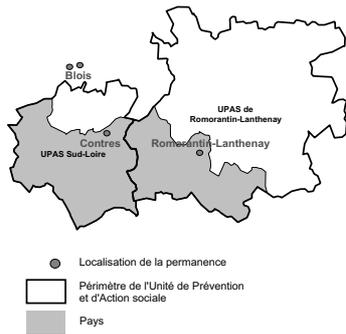
D'après source : Observatoire 2005

Les services aux créateurs d'entreprises

Pour accompagner les porteurs de projet, faciliter leurs démarches et les orienter vers les sources de financement les plus appropriées, le Loir-et-Cher dispose de plusieurs outils. Le réseau des **Chambres Consulaires** propose des stages de création d'entreprise et accueille les postulants à la maison des entreprises à **Blois**. La Chambre de Commerce et d'Industrie possède une antenne à **Romorantin**, où la Chambre de Métiers et de l'Artisanat tient une permanence deux fois par mois. Elle assure également la gestion de **Loir-et-Cher Initiative** (plate-forme d'initiative locale). Du côté du milieu associatif, on relève la **délégation départementale d'EGEE** (Entente entre les Générations pour l'Entreprise et l'Emploi) avec 17 bénévoles et la **Cagnotte Emploi Solidarité** qui apporte un soutien financier sous forme de prêt sans intérêts.

Pour les démarches de prospection, d'aide au développement et à l'implantation, les élus et les services économiques des collectivités peuvent s'appuyer sur **l'ADELEC** et le réseau des Chambres Consulaires. Les Communautés de communes prennent de plus en plus d'initiatives en ce domaine. Les **Communautés Val-de-Cher - Saint-Aignan** et **du Cher à la Loire** ont ainsi mis en place des aides au foncier et à l'immobilier destinées à favoriser l'implantation ou le développement des entreprises sur leur territoire.

Les Unités de Prévention et d'Action Sociale



D'après source : Conseil Général de Loir-et-Cher

La loi de décentralisation a confié au **Conseil Général** la responsabilité et le financement du Service Départemental d'Action Sociale. Le Loir-et-Cher est divisé en cinq **UPAS (Unité de Prévention et d'Action Sociale)**, assurant quatre missions fondamentales :

- le service social de proximité,
- l'insertion,
- la protection maternelle et infantile,
- l'enfance.

A l'intérieur de chaque UPAS, le **service social de proximité** est sectorisé de manière à couvrir le territoire de façon homogène.

Ses missions sont multiples :

- accueillir, informer et orienter le public,
- faciliter l'accès éventuel aux prestations ou dispositifs (FSL, RMI par exemple),
- effectuer des évaluations et diagnostics qui le conduiront à proposer des interventions au titre de l'aide sociale à l'enfance (aide financière, aide à domicile, prise en charge physique),
- proposer des mesures de protection,
- réaliser un suivi préventif ou proposer une prise en charge plus spécifique,
- assurer la mission de prévention de l'enfance maltraitée et intervenir après la réception de signalements d'enfants en danger,
- organiser des actions collectives en faveur de familles en situation de précarité financière ou confrontées à un problème de logement ou d'insertion.

L'action sociale

Les acteurs

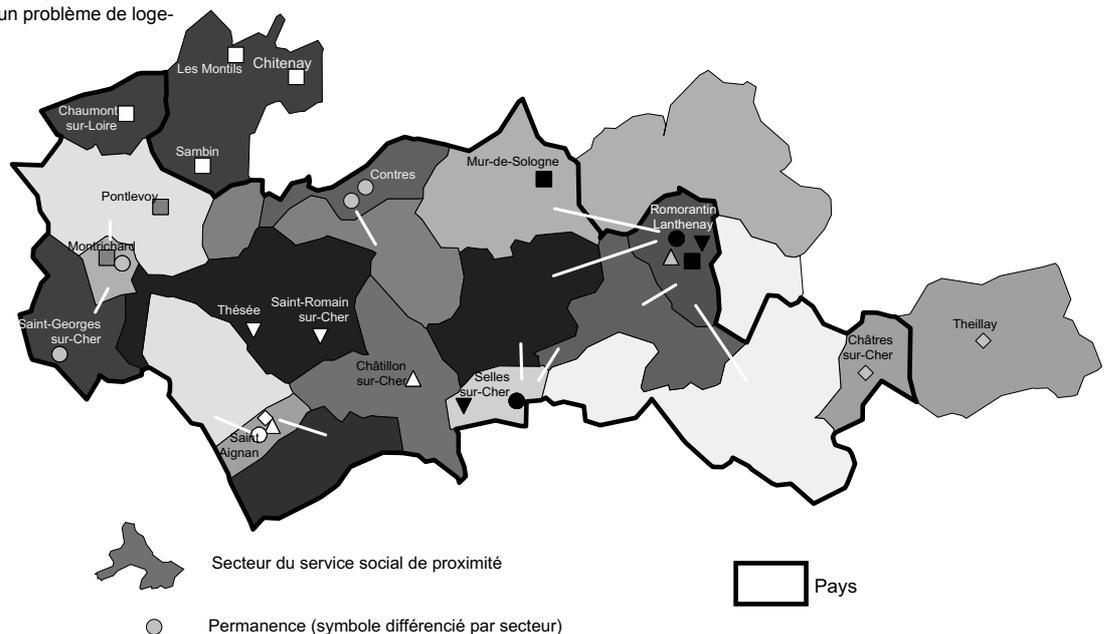
Les permanences et lieux d'accès des services à vocation départementale

Le service social de proximité du Conseil Général

Le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais se trouve partagé entre l'**UPAS (Unité de Prévention et d'Action Sociale) de Sud Loire** et celle de **Romorantin-Lanthenay**. Au total, **18 secteurs du Service Social de Proximité** couvrent le territoire du Pays, dont 4 sont en partie ou en totalité consacrés à la ville de Romorantin.

Chacune des permanences rencontre en moyenne entre 90 et 200 familles par an.

Le service social de proximité du Conseil Général



D'après source : Conseil Général de Loir-et-Cher

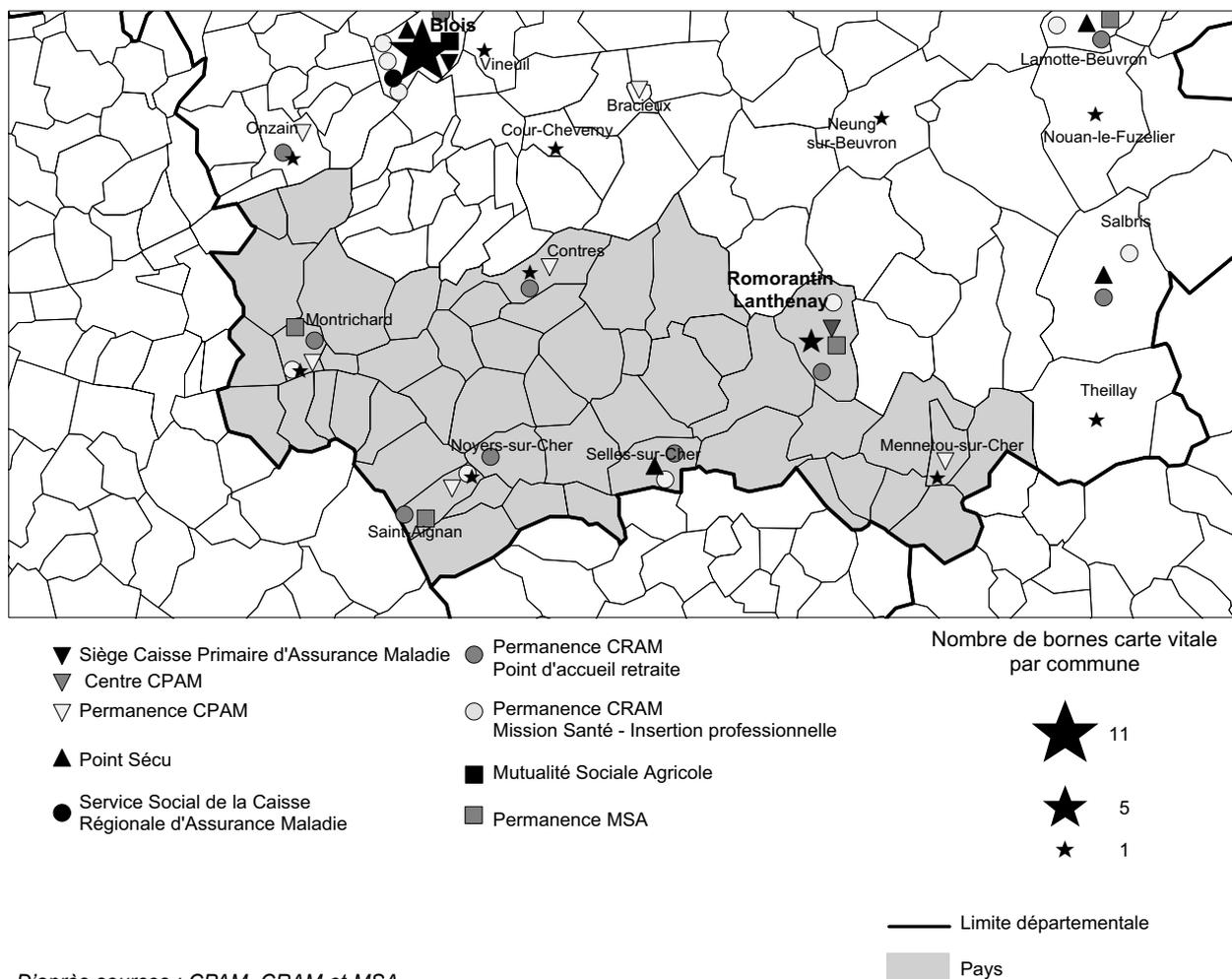
Les organismes de sécurité sociale

• La Caisse Primaire d'Assurance Maladie - CPAM

Pour se rapprocher des assurés sociaux, leur permettre de s'informer et de régler toutes les formalités administratives, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (dont le siège est à Blois) propose plusieurs types de services décentralisés : le **centre de Romorantin ouvert quotidiennement**, un **point sécu à Selles-sur-Cher**, ouvert tous les jours sauf le mercredi et **quatre permanences assurées au moins une fois par semaine à Contres, Mennetou, Montrichard et Saint-Aignan**. Il existe également un service téléphonique.

Des bornes "carte vitale", pour la mise à jour des cartes et la consultation des données qui y sont portées, sont installées dans des lieux publics (mairie, hôpital, centre administratif). Sur le territoire du Pays, elles se situent à Romorantin (2), Contres, Mennetou, Montrichard et Saint-Aignan.

Les permanences des organismes de sécurité sociale



D'après sources : CPAM, CRAM et MSA

• La Caisse Régionale d'Assurance Maladie - CRAM

Le Service social de la CRAM intervient auprès des assurés du régime général dans trois domaines :

- l'accès aux soins et le droit à la santé : il contribue au développement des conditions nécessaires à la santé pour les personnes en situation de précarité ou fragilisées par la maladie, l'accident ;
- le maintien dans l'emploi : il participe à la prévention de la désinsertion professionnelle par une prise en charge précoce des personnes en

arrêt de travail du fait d'une maladie ou d'un accident ;

- l'aide aux personnes en perte d'autonomie : il recherche les solutions personnalisées pour aménager les conditions de vie des personnes âgées ou handicapées, en favorisant notamment leur maintien à domicile (pour ce dernier point, voir les volets correspondants).

Les personnes ont en général le choix entre plusieurs lieux de rencontre d'un assistant social (sur rendez-vous). **Quatre permanences du service santé - insertion professionnelle** sont assurées sur le territoire du Pays : une fois par semaine à **Romorantin-Lanthenay**, une fois par mois à **Montrichard**, **Selles-sur-Cher** et **Saint-Aignan**. Si la personne ne peut se déplacer du fait de ses problèmes de santé, l'assistant social se rend à son domicile.

• La Mutualité Sociale Agricole

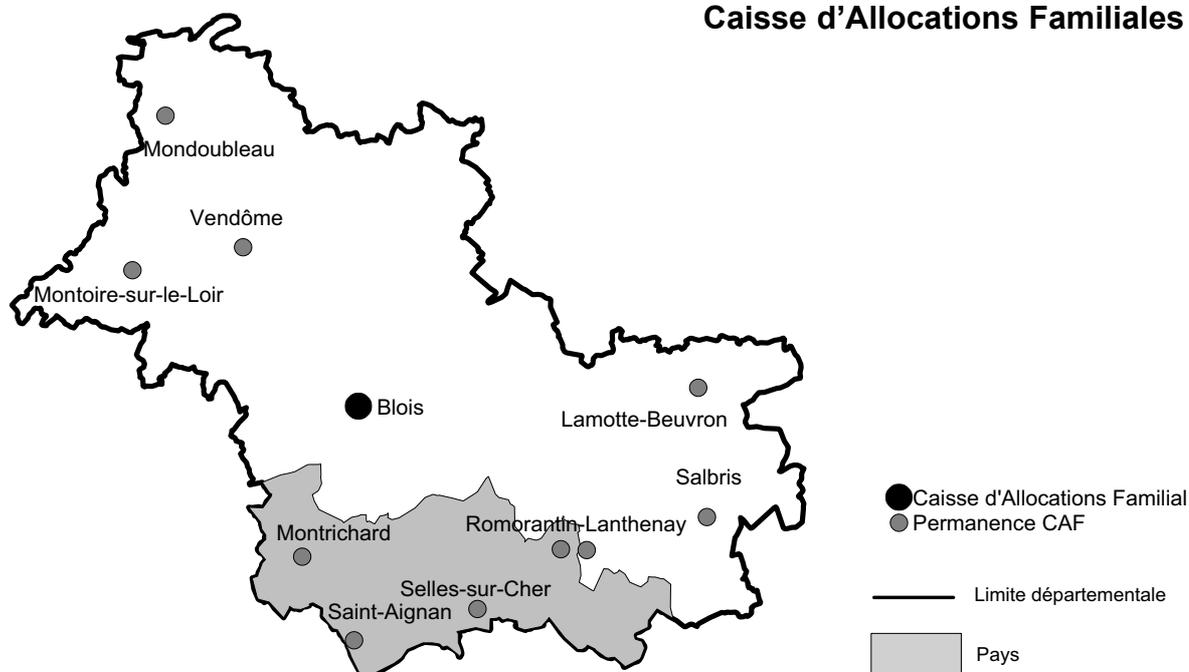
La MSA constitue le guichet unique de ses adhérents pour l'ensemble des questions de protection sociale : santé, famille, retraite. Outre le siège de Blois, les ressortissants ont accès à l'une des trois permanences tenues sur le Pays : **Romorantin** (2 fois par semaine), **Saint-Aignan** (une fois par semaine) et **Montrichard** (une fois par mois).

La Caisse d'Allocations Familiales

Des permanences administratives de la CAF sont organisées chaque semaine à **Romorantin** au Centre social de la CAF "Batiss'Caf" et une fois par mois à **Montrichard**, **Selles-sur-Cher** et **Saint-Aignan**. Il est à noter que beaucoup de démarches peuvent aujourd'hui se faire par Internet sur le site de la Caisse.

Outre ses interventions dans le domaine de la petite enfance et de la famille, le centre social "Batiss'Caf" a mis en place un ensemble d'actions auprès des populations en difficulté : accompagnement scolaire, alphabétisation, réseau d'échanges et de savoirs, stage d'insertion sociale et professionnelle pour les personnes en situation d'illéttisme, prévention santé, etc...

Les permanences de la Caisse d'Allocations Familiales



D'après source : CAF

Des services à domicile pour tous

La Fédération ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) du Loir-et-Cher regroupe 12 associations locales intervenant sur un périmètre spécifique et l'association ADMR **Handi-Cap-Vie** qui œuvre sur l'ensemble du département. Elle compte 310 bénévoles et 1 929 salariés (980 équivalents temps plein) en 2004. Elle apporte des services en matière de santé (SSIAD), de maintien à domicile (voir les volets personnes âgées et personnes handicapées) et un soutien aux familles.

Lorsqu'un événement nouveau au sein du foyer vient bouleverser l'organisation familiale (maladie, grossesse, déménagement, surcharge...), mais aussi pour l'insertion ou la réinsertion des personnes ou familles en difficulté sociale, l'ADMR met à disposition des professionnels qualifiés, auxiliaire de vie sociale (AVS) ou technicienne de l'intervention sociale et familiale (TISF) suivant la nature des besoins. Ces aides peuvent se présenter sous différentes formes :

- aide à la vie quotidienne (ménage, repas, repassage, courses...);
- accompagnement dans les démarches (budget, relation avec les organismes...);
- relais pour maintenir un équilibre familial lors de difficultés passagères (naissance, maladie, décès...);
- aide à l'insertion sociale et éducative (suivi scolaire, activités ludiques...).

Ces types d'intervention peuvent être pris en charge par les caisses d'allocations familiales ou le Conseil Général. En 2004, plus de 600 familles en ont bénéficié.

Précisons que les **aires d'intervention des associations locales sont en cours de modification pour se rapprocher de celles des SSIAD**. C'est notamment le cas dans le sud de la Sologne et la majeure partie de la vallée du Cher.

La Fédération ADMR est agréée "service aux personnes".

L'AMPAD (Association pour le Maintien des Personnes A Domicile) est une association basée à Contres qui a deux domaines de compétences : les soins à domicile (SSIAD) et le portage de repas. Elle intervient sur 19 communes pour les premiers et sur 20 pour le second.

L'ARGM (Association Romorantinaise de Gardes Malades à Domicile) propose l'intervention d'assistantes de vie pour accompagner et aider les personnes dans les actes de la vie quotidienne (santé hygiène, repas, etc...) ainsi que dans la vie sociale et relationnelle. 108 personnes ou familles ont fait appel à ses services en 2004 dans les secteurs de Romorantin, Selles ou Mennetou.

Les services sociaux des collectivités

De nombreuses collectivités ont mis en place des actions dans le domaine social, de façon plus ou moins structurée. Dans le Pays, 39 communes disposent d'un CCAS ou d'un service social clairement identifié (quelquefois les deux).

L'aide alimentaire, le portage de repas pour les personnes âgées ou handicapées, les aides ménagères font partie des actions les plus répandues. Le CCAS de Romorantin a mis en place une épicerie sociale ("La courte échelle"), chargée de l'aide alimentaire. La Communauté de communes Cher-Sologne s'est dotée de la compétence en matière de portage de repas.

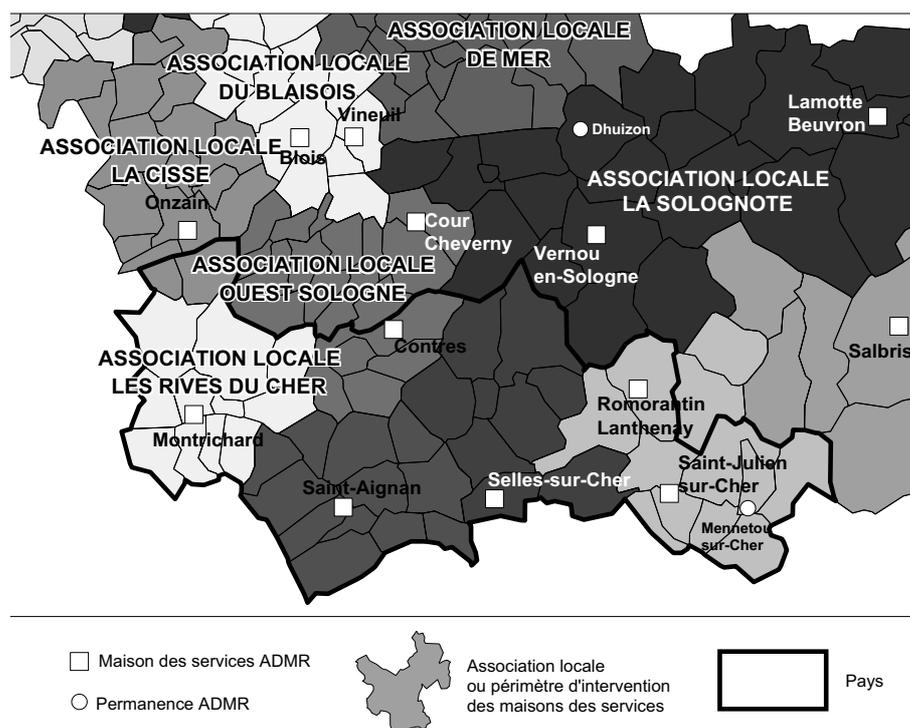
Le mouvement associatif

Trois associations locales de la Fédération ADMR interviennent sur la partie ouest du Pays depuis début fin 2005, celles des Rives du Cher, de la Cisse (pour Chaumont-sur-Loire et Rilly-sur-Loire) et d'Ouest-Sologne. Trois autres sont en cours de restructuration autour des maisons de services de Saint-Aignan, de Selles-sur-Cher et de Romorantin / Saint-Julien-sur-Cher. Des relais locaux sont assurés dans chaque commune.

Une partie du territoire est couverte par l'**Association pour le Maintien des Personnes A Domicile (AMPAD)** de Contres (voir volet personnes âgées).

Notons également l'intervention de l'**Association Romorantinaise de Gardes Malades à Domicile** auprès de personnes de tout âge, malades ou convalescentes ou en situation de handicap et résidant à Romorantin ou dans les communes environnantes.

Périmètre d'intervention des associations locales ADMR et Maisons des services début 2006



D'après source : ADMR

Les services aux personnes âgées

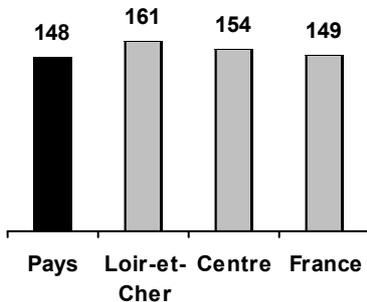
Une forte densité de places d'accueil

Le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais dispose de **19 structures d'accueil pour personnes âgées**, dont plusieurs dépendent des Centres Hospitaliers de Romorantin, Saint-Aignan et Selles-sur-Cher. Elles se répartissent en 16 maisons de retraite et trois foyers-logements (Chémery, Pruniers-en-Sologne et Soings-en-Sologne). La capacité d'hébergement totale atteint **1 295 places**, soit 148 places pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus. **Ce ratio de couverture des besoins est inférieur à la moyenne départementale** (161 places pour 1 000 personnes), mais proche de celui des échelons géographiques supérieurs.

La maison médicale de Selles devrait évoluer vers un EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) ; il est projeté d'y créer des places pour personnes atteintes d'Alzheimer. C'est le cas à Contres également, mais le problème du financement n'est pas résolu.

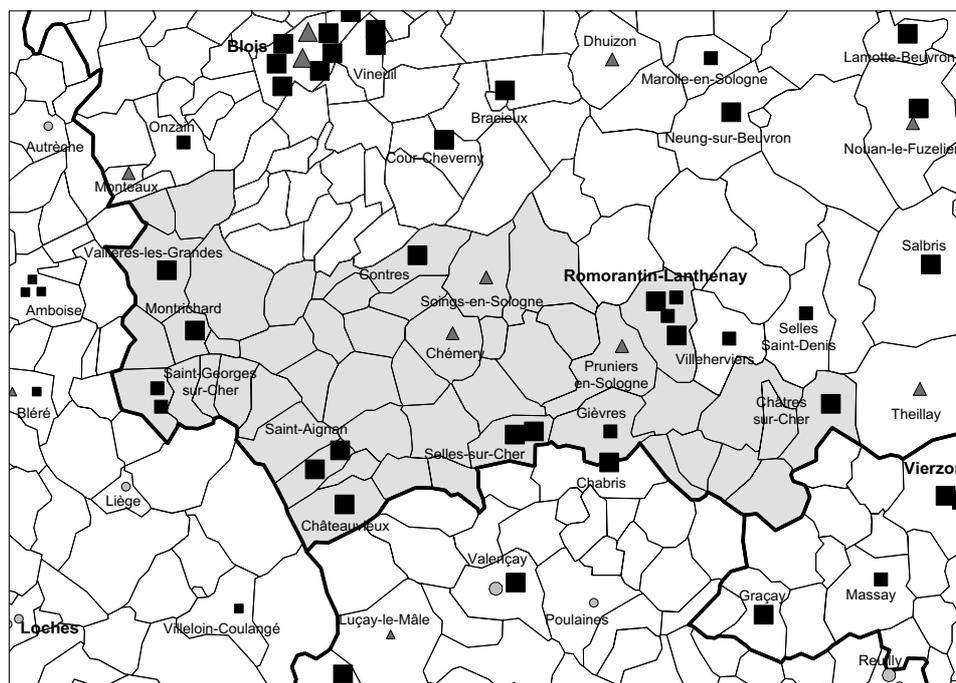
D'une manière générale, les établissements se trouvent confrontés au problème du grand vieillissement. L'âge d'entrée en maison de retraite ne cesse de reculer et la proportion de personnes dépendantes voire très dépendantes croît régulièrement. L'exemple de l'EHPAD de Châteauneuf est révélateur à ce titre puisque 85 % de ses résidents ne sont plus autonomes. Le manque de postes pour s'occuper de ces personnes se fait sentir dans plusieurs établissements du Pays.

Nombre de places en maison de retraite pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus



D'après sources : Conseil Général - INSEE (population 1999)

Les structures d'accueil pour personnes âgées



Type d'établissement

- Maison de retraite
- ▲ Foyer-logement
- Autre

— Limite départementale

■ Pays

Capacité d'accueil totale

- 50 et plus
- moins de 50

D'après sources : Conseils Généraux

Le CLIC a pour mission :

- l'accueil, l'écoute, l'orientation et l'information des personnes de plus de 60 ans, de leur famille et des professionnels
- l'évaluation des besoins, aide à la mise en place de réponses concrètes et adaptées aux situations, suivi, coordination.

Les objectifs sont notamment :

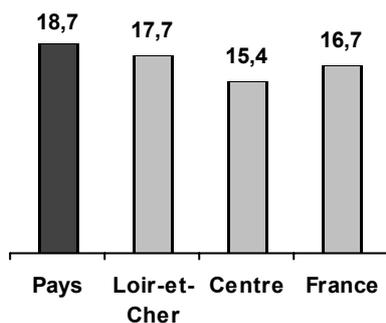
- d'apporter une réponse globale aux besoins des personnes âgées dépendantes, fragiles ou en perte d'autonomie,
- de permettre le soutien à domicile, l'accès à une filière de soins gériatriques, de favoriser le retour à domicile ou aider à l'entrée en institution,
- de prévenir les situations de dépendance et de crise et d'assurer une mission de veille et d'alerte afin d'éviter les ruptures de prise en charge,
- de renforcer l'efficacité des prestations et des moyens mis en œuvre.

L'espace Robert Serrault à Romorantin-Lanthenay

Réservé aux seniors, l'espace Robert Serrault est ouvert du lundi au vendredi. Il propose des activités et animations, des salles de restaurant, de jeux et de télévision. Un service de ramassage est disponible pour les personnes qui le souhaitent.

Le décret du 24 juin 2004 précise que les SSIAD sont destinés aux personnes de 60 ans et plus malades ou dépendantes, ainsi qu'aux moins de 60 ans présentant un handicap ou une maladie chronique.

Nombre de places de SSIAD installées pour 1 000 personnes de 75 ans et plus au 01.01.05 (Pays, Loir-et-Cher), au 01.01.04 (Centre, France)



D'après sources : DDASS, DRASS, INSEE

Les coordinations gérontologiques

Il n'existe pour l'instant que deux CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique) en Loir-et-Cher. Le Pays ne dispose pas de ce service, mais une réflexion est en cours pour la création d'une structure de coordination gérontologique étendue à l'ensemble du département.

L'aide à domicile

Plusieurs structures ont mis en place des systèmes d'aide aux personnes âgées dépendantes. La mise en œuvre de l'APA début 2002 a permis une meilleure organisation et une meilleure prise en charge des besoins ; le nombre des demandes a d'ailleurs considérablement augmenté par rapport aux dispositifs antérieurs.

Interviennent sur le Pays **quatre associations locales ADMR, l'AMPAD de Contres**, ainsi que **l'association Romorantinaise de Gardes Malades à Domicile** (voir chapitre les acteurs) et **le CCAS de Romorantin** (en coordination avec l'ADMR). Le territoire est en conséquence couvert en totalité.

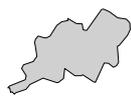
Le problème des gardes de nuit, pour faciliter le maintien à domicile et soulager les familles, se pose avec une acuité grandissante. La pénurie de personnel constitue une entrave majeure au développement de ce service.

Les personnes âgées peuvent également faire appel, pour des travaux ménagers, de jardinage, de bricolage, etc. aux associations intermédiaires. Sur le Pays interviennent **les associations Eclair au service du Quotidien et Eureka** (voir volet insertion).

Les Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)

L'organisation des soins infirmiers pour personnes âgées ou dépendantes est née d'initiatives locales. C'est néanmoins la DDASS qui instruit les demandes d'intervention et contrôle les organismes. **Le territoire du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais est couvert par sept structures : 3 SSIAD gérés par la Fédération ADMR (Onzain, Montrichard et Saint-Aignan), une association (AMPAD Contres), deux hôpitaux (Romorantin et Selles-sur-Cher) et la Maison de Retraite de Châtres-sur-Cher.** Elles comptent au total 204 places installées (215 autorisées), mais leur aire de compétence s'étend en dehors des limites du Pays. Le nombre de places pour 1 000 personnes de 60 ans et plus varie entre 5,7 et 10,9 (la moyenne se situant à 7,7 places). Les ratios régionaux et nationaux sont cependant calculés pour 1 000 personnes de 75 ans et plus, ce qui est plus proche de la réalité d'aujourd'hui. Pour les SSIAD qui concernent le Pays, on compte ainsi globalement 18,7 places financées pour 1 000 personnes ; soit un point de plus qu'au niveau départemental (17,7). Ce ratio est supérieur aux données régionales ou nationales (légèrement antérieures). **Le taux d'équipement paraît donc très satisfaisant en la matière.**

Les Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)



Périmètre d'intervention



Pays

Organisme gestionnaire :

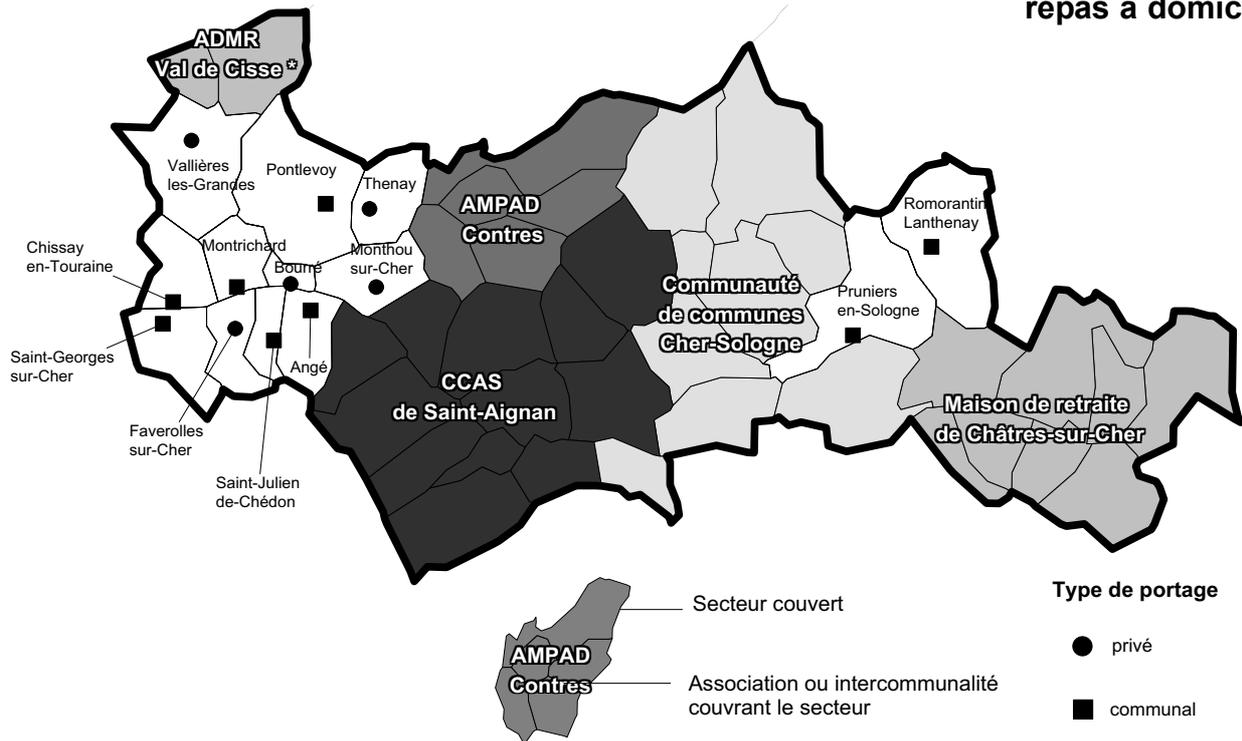
- Aide à Domicile en Milieu Rural (Fédération ADMR 41)
- ◇ Association pour le Maintien des Personnes âgées à Domicile (AMPAD)
- Maison de retraite
- ▽ Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
- △ Centre Hospitalier
- ☆ Hôpital Local

D'après source : DDASS

Les services de portage de repas

Pour les personnes âgées qui le souhaitent, des portages de repas à domicile sont organisés dans toutes les communes. Ces prestations sont mises en place sur le Pays par une **dizaine d'organismes** : l'AMPAD Contres, la Communauté de communes Cher-Sologne, les communes de Romorantin, Montrichard, Saint-Aignan, Pruniers et Pontlevoy (directement ou par l'intermédiaire du CCAS), l'Association d'Aide aux Personnes âgées d'Onzain et la maison de retraite de Châtres-sur-Cher. Dans les autres communes, c'est un service privé qui assure la prestation.

Les services de portage de repas à domicile



D'après source : Enquête communale

* ADMR Association locale de la Cisse (mise en place nov. 2005)

Les services de surveillance

Le maintien des personnes âgées à domicile pose la question des risques d'accident ou de détresse physique en l'absence de tierce personne. Pour pallier ces difficultés, des systèmes de télé-alarme ont été mis en œuvre. On en relève au moins **un qui intervient sur le territoire du Pays : Présence verte** (rattachée à la MSA), qui touche la majeure partie du département.

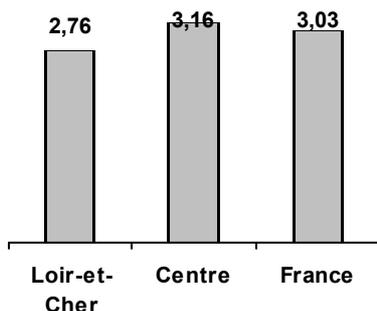
Les autres services

Le service social de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie met à disposition un système de permanence téléphonique à l'attention des personnes retraitées du régime général de la Sécurité Sociale en perte d'autonomie ne relevant pas de l'APA (sauf ressortissants de la MSA). Il a pour objet de faciliter le maintien à domicile par l'écoute, l'orientation et, le cas échéant, le montage des dossiers. **La CRAM assure par ailleurs des permanences** dans les points d'accueil retraite, sur rendez-vous, à **Romorantin-Lanthenay** (deux fois par semaine), **Montrichard** (deux fois par mois), **Contres**, **Noyers-sur-Cher**, **Saint-Aignan** et **Selles-sur-Cher** (une fois par mois), pour les questions relatives aux retraites des ressortissants du régime général.

Les personnes âgées peuvent avoir recours, si nécessaire, au service appareillage de la CPAM (cf. volet santé).

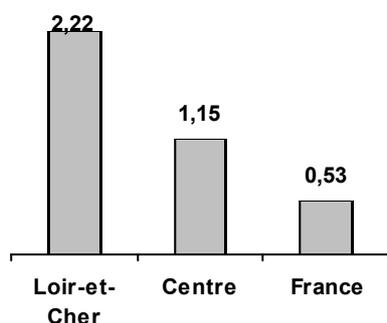
Les personnes âgées rencontrant des difficultés particulières de mobilité liées à leur état de santé peuvent bénéficier des services de l'association Trans-Espace (cf. services aux personnes handicapées).

Nombre de places en CAT pour 1 000 personnes de 20 à 59 ans (2003)



D'après sources : DRASS, INSEE

Nombre de places en ateliers protégés pour 1 000 personnes de 20 à 59 ans (2003)



D'après sources : DRASS, INSEE

Les services aux personnes handicapées

Les structures d'accueil pour adultes handicapés

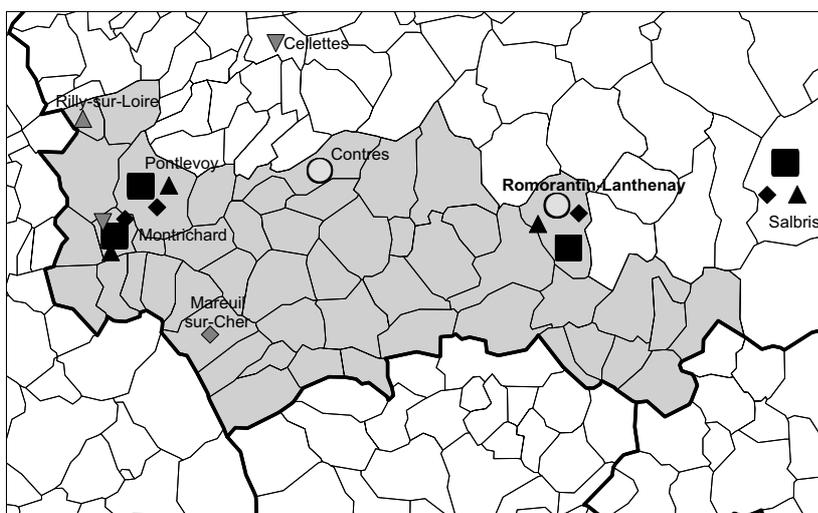
L'accueil des adultes handicapés comprend plusieurs types d'établissements, chacun ayant une fonction particulière. On recense en Loir-et-Cher 10 Centres d'Aide par le Travail et 5 Ateliers Protégés, pour un total de 840 places, 9 foyers d'hébergement (281 places) et 9 services de suite et d'accompagnement à la vie sociale (131 places) attachés à un CAT, 5 foyers occupationnels (130 places), 4 foyers d'accueil médicalisé (260 places) et deux établissements médico-sociaux (150 places).

Le département présente un taux d'équipement en ateliers protégés largement supérieur aux moyennes de référence. Il est également très bien placé pour les foyers de vie et d'accueil médicalisé. En revanche, l'équipement en places de CAT se situe un cran au-dessous, l'écart avec la moyenne régionale étant assez important.

On recense dans le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais **2 ateliers protégés** à Contres (98 places) et Romorantin-lanthenay (34 places, qui seront portées à environ 45 au cours des prochaines années), un **foyer occupationnel** à Montrichard (32 places), un **foyer d'accueil médicalisé** à Rilly-sur-Loire (80 places dont 40 en accueil médicalisé et 10 en hébergement temporaire), un **établissement médico-social** à Mareuil-sur-Cher (20 places) et **3 CAT** à Romorantin (49 places), Montrichard (47 places) et Pontlevoy (42 places). Aux CAT de Romorantin et Pontlevoy sont attachés un **foyer d'hébergement** (respectivement 27 et 20 places) et un **service de suite et d'accompagnement social** (10 et 15 places). Un service de suite offre également 6 places à Montrichard.

Notons par ailleurs la présence à Romorantin d'une **association locale** oeuvrant pour les handicapés : Sologne Handicap. Il convient d'ajouter que l'Association Romorantinaise de Gardes Malades à domicile intervient également auprès de ce public (voir volet les acteurs).

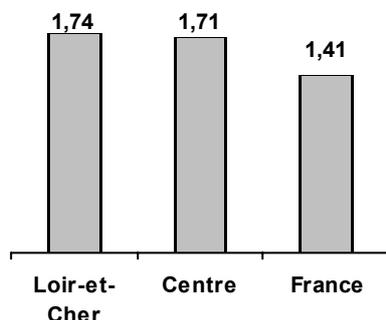
Les structures d'accueil pour adultes handicapés



- Atelier Protégé
- Centre d'Aide par le Travail (CAT)
- ▲ Foyer d'accueil médicalisé
- ▼ Foyer occupationnel
- ▲ Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés de CAT
- ◆ Service de suite et d'accompagnement social et à la vie sociale pour travailleurs handicapés en CAT
- ◆ Etablissement médico-social
- Limite départementale
- Pays

D'après source : Conseil Général de Loir-et-Cher

Nombre de places en foyers de vie et en foyers d'accueil médicalisé pour 1 000 personnes de 20 à 59 ans (2003)



D'après source : DRASS

L'Association Trans-Espace

Elle a pour objectif principal de pallier le manque de transports en commun adaptés aux personnes handicapées ou à mobilité réduite. Elle dispose de trois véhicules, dont deux adaptés pour l'accès en fauteuil roulant. Trois chauffeurs-accompagnateurs répondent aux besoins des personnes lors de leurs déplacements et assurent l'accompagnement au cours de leurs sorties (aide aux courses, etc.). Ce service est disponible tous les jours sauf le samedi, sur réservation 48 h à l'avance, aux membres de l'association (cotisation annuelle symbolique). Des frais de participation sont calculés sur la base de la distance parcourue. En 2004, l'Association comptait parmi ses adhérents 169 particuliers (dont une quinzaine n'habitait pas Agglopolys) et 8 associations. Plus de 3 300 trajets ont été assurés au cours de l'année.

L'Association pour la Mobilité des Handicapés

Le but de l'AMH, fondée en 1998, est de redonner "un droit à la mobilité" aux handicapés moteur. Elle vient en aide à ceux qui se retrouvent en fauteuil roulant et qui n'ont pas les ressources financières suffisantes pour acquérir un véhicule adapté ou en faire adapter un. L'association met à disposition à des tarifs préférentiels un véhicule correspondant au handicap du demandeur, pour plusieurs jours voire plusieurs semaines. Son parc est actuellement composé de 6 véhicules.

L'aide à domicile et les soins infirmiers

Les personnes handicapées bénéficient de la même organisation que les personnes âgées en ce qui concerne les soins infirmiers à domicile (cf. volet précédent). 35 places réparties sur l'ensemble du Loir-et-Cher leurs ont été ouvertes courant 2004.

L'aide à domicile est prise en charge par une association spécifique de la Fédération ADMR (Handi - Cap - Vie), qui rayonne sur l'ensemble du Loir-et-Cher. Les bénéficiaires de l'Allocation Compensatrice Tierce Personne ou d'une Majoration Tierce Personne peuvent faire appel à une auxiliaire de vie qui l'aide pour accomplir certains actes de la vie quotidienne (lever, coucher, toilette, habillage, ménages, courses, etc.). En 2004, ce sont 107 personnes du département qui ont eu recours à ce service, fort de 67 auxiliaires de vie.

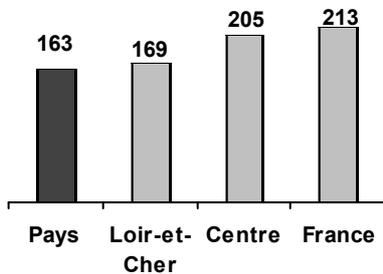
L'aide à la mobilité

Pour les personnes à mobilité réduite, l'utilisation des transports collectifs est malaisée, voire impossible. En dehors des taxis, onéreux, quelques initiatives ont été prises en Loir-et-Cher. Citons en particulier **l'association Trans-Espace, localisée à Blois** et **l'Association pour la Mobilité des Handicapés (AMH)** basée à Vievy-le-Rayé qui rayonnent toutes deux sur l'ensemble du département.

La santé

L'offre de soins hospitalière

Taux d'équipement en lits et places de médecine pour 100 000 habitants au 01/01/04

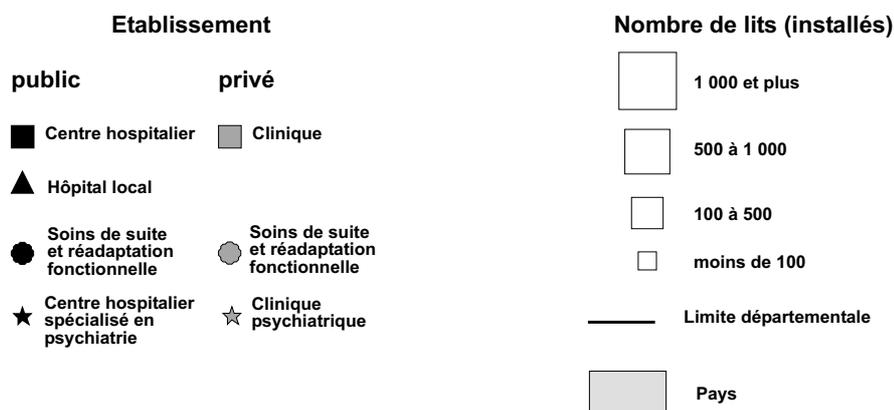
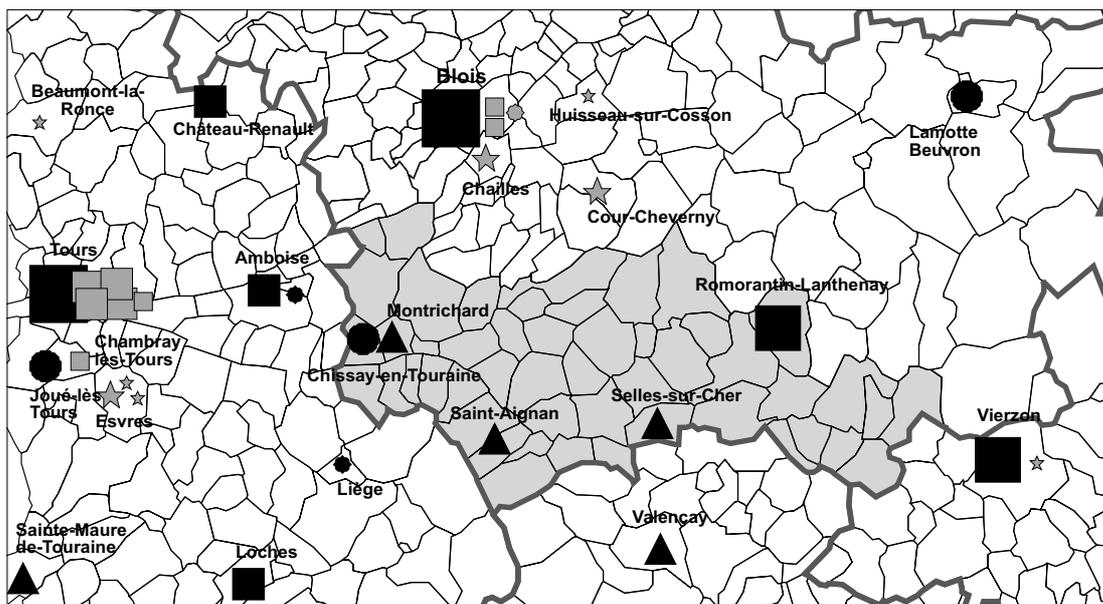


D'après sources : DRASS - INSEE

En matière d'hospitalisation, l'offre de soins apparaît à la fois relativement étoffée et bien répartie sur l'ensemble du Pays, qui bénéficie de surcroît de la présence d'établissements importants à proximité.

- Le **Centre Hospitalier de Romorantin-Lanthenay** dispose d'une capacité de 493 lits en section hospitalière, dont 155 pour les soins de longue durée. Outre les domaines classiques de médecine, chirurgie et obstétrique, il est doté d'un service de psychiatrie comprenant une spécialité en psychiatrie infanto-juvénile. Le plateau technique comprend 2 salles d'imagerie (Scanner et Doppler) et 6 salles destinées aux actes sous anesthésie, dont 4 réservées aux interventions chirurgicales.
- L'**Hôpital local de Saint-Aignan** possède une capacité de 203 lits, dont 32 en médecine et 148 en soins de longue durée.
- L'**Hôpital local de Montrichard** est doté de 5 lits de médecine et 45 en soins de longue durée, pour une capacité totale de 60 lits.
- L'**Hôpital local de Selles-sur-Cher** dispose de 99 lits au total, dont 9 en médecine et 72 en soins de longue durée.

Les établissements de santé



D'après source : DRASS - 2003

- Hôpital local**
- petit établissement, en grande partie dédié à l'hébergement de personnes âgées,
 - assure également une offre de soins de suite et un service de médecine pour lequel interviennent des médecins libéraux.

- Hôpital de proximité**
- installé le plus souvent dans une Sous-Préfecture
 - propose un service de médecine
 - dispose le plus souvent d'un service d'urgence

- Centre hospitalier de référence**
- installé généralement dans une ville Préfecture
 - dispose obligatoirement d'un service d'urgence, d'un service de réanimation et d'un bloc opératoire
 - un service de néonatalogie est associé à la maternité

- Centre hospitalier régional**
- deux en Région Centre :
 - à Tours et à Orléans
 - maternité de niveau 3 (intégrant un service de réanimation néonatale et des spécialistes)

Le **Centre Hospitalier de référence du Loir-et-Cher est localisé à Blois**. D'une capacité de 1 334 lits, il est doté d'un **plateau technique** comprend notamment 8 salles d'opération, 3 salles d'accouchement, 1 scanner et 1 IRM. L'offre bloisaise est complétée par une **polyclinique**, issue de la réunion de trois cliniques, Florimond-Robertet, St-Côme et St-Damien, les Lices. Elle vient de s'installer dans un **nouveau bâtiment** construit sur le Parc A10.

A proximité du Pays, on trouve également les Centres Hospitaliers de Vierzon (327 lits) et Amboise (342 lits), ainsi que les hôpitaux locaux de Valençay.

Les Centres Hospitaliers de dimension régionale de Tours et Orléans disposent d'équipements très performants, dont une salle de coronarographie.

**Principaux établissements du Pays et de sa périphérie
nombre de lits en hospitalisation complète en 2003 par discipline**

	Médecine	Chirurgie	Gynéco- logie Obstétrique	Total soins de courte durée	Psychiatrie	Soins longue durée	Total soins de suite	Total section hospitalière
Centre hospitalier de Romorantin	74	49	22	145	163	155	30	493
Centre hospitalier local de Saint-Aignan	32			32		148	23	203
Hôpital local de Montrichard	5			5		45	10	60
Hôpital local de Selles-sur-Cher	9			9		72	18	99
Centre Hospitalier de Blois	249	128	39	416	84	295	105	900
C.H.R.U. de Tours	1 342	996	242	2 580	273	82	98	3 033
CHR d'Orléans	1 058	490	224	1 772		366	38	2 176
Centre Hospitalier de Vierzon	92	38	15	145		90	92	327
Centre hospitalier intercommunal d'Amboise - Château-Renault	84	35	15	134	60	88	60	342
Hôpital local de Valençay	5			5		31	10	46
Hôpital local "Lour Picou" de Beaugency	15			15		55		70
Clinique Florimond Robertet*	17	81		98				98
Polyclinique de Blois St-Côme - St-Damien*	9	58	17	84				84

D'après source DRASS - 2003

* Les informations relatives à la nouvelle polyclinique de Blois ne sont pas disponibles

Les services d'accueil et de traitement des urgences (SAU)

- assurent la prise en charge sur place de tous les types d'urgence, y compris lorsque le pronostic vital est menacé
- disposent de moyens lourds : service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR), réanimation, plateau technique d'imagerie, de biologie, de chirurgie et d'anesthésie 24 h sur 24 et d'un éventail de spécialistes

Les unités de proximité d'accueil, de traitement et d'orientation des urgences (UPATOU)

- accueillent tout patient
- traitent sur place ceux qui nécessitent des soins correspondants aux moyens humains et techniques présents
- orientent les autres vers des établissements adaptés

Pôles spécialisés des urgences (POSU)

- ne peuvent assurer qu'un type d'urgences en rapport avec leur plateau technique et leurs disciplines d'équipements (ex : les POSU pédiatriques)

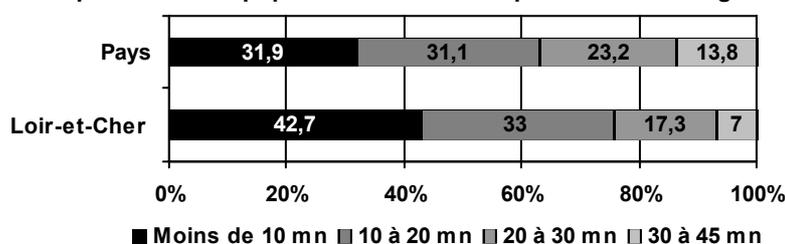
Les services d'urgences

Le Pays est doté d'une **unité de proximité dite UPATOU, à Romorantin-Lanthenay**. Elle a accueilli près de 19 000 patients en 2003. A proximité, les UPATOU de Vierzon et Amboise en ont traité environ 15 000. Les UPATOU ne possèdent pas de service de réanimation. En Loir-et-Cher, la coordination des urgences est assurée par le **Service d'accueil et de traitement des urgences du Centre hospitalier de Blois** qui a géré près de 31 000 passages en 2003.

Des **unités spécialisées** en pédiatrie, en cardiologie et pour les mains existant à **Orléans et Tours**. Seul le CHRU de Tours peut assurer le traitement des grands brûlés.

La partie du territoire située à peu près à mi-chemin entre Romorantin et Amboise se trouve éloignée de plus de 30 mn d'un centre d'accueil. Comprenant Saint-Aignan et Noyers, elle représente près de 14 % de la population du Pays. Ce phénomène est en grande partie imputable à la **fermeture du service d'urgences de nuit et de premiers soins de l'hôpital de Saint-Aignan**, intervenue au 1er août 2005. Les patients sont dirigés vers Blois (40 km) ou le secteur privé.

Répartition de la population selon le temps d'accès aux urgences



D'après sources DRASS - INSEE

Temps d'accès aux services d'urgences



Services d'urgences

- △ UPATOU
- SAU
- POSU

Nombre de passages

- 45 000 - 60 000
- 20 000 - 45 000
- 5 000 - 20 000
- 0 - 5 000

Temps d'accès (en voiture)

- moins de 10 mn
- de 10 à 20 mn
- de 20 à 30 mn
- plus de 30 mn

D'après source DRASS - 2003

Les maternités

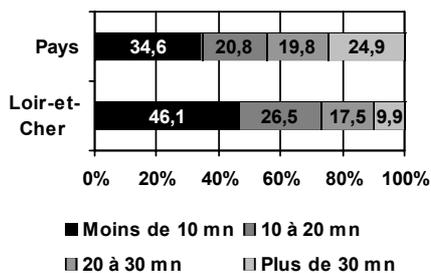
Le **Centre Hospitalier de Romorantin** est doté d'un **service maternité de niveau 1**, destiné aux femmes dont la grossesse ne présente à priori aucun risque. Pour un meilleur fonctionnement, un nouveau bâtiment vient d'être construit pour regrouper la maternité et le bloc médico-chirurgical. Deux maternités de niveau 1 sont présentes à proximité, au centre hospitalier de Vierzon et à la polyclinique de Blois. Le service a en revanche été fermé à Amboise fin 2003.

➤ Le **centre hospitalier de Blois** possède un service de **néonatalogie et de soins de niveau 2** pouvant accueillir des prématurés de 33 semaines et plus ayant besoin de soins mais sans prise en charge lourde, notamment sur le plan respiratoire.

➤ Seuls le **CHR d'Orléans** et le **CHRU de Tours** sont spécialisés dans le suivi des grossesses pathologiques ou multiples présentant un risque pour l'enfant à naître. Ils peuvent accueillir de **grands prématurés** ou des **enfants souffrant de détresse respiratoire**. Le CHR d'Orléans possède un service de réanimation néonatale de niveau 3.

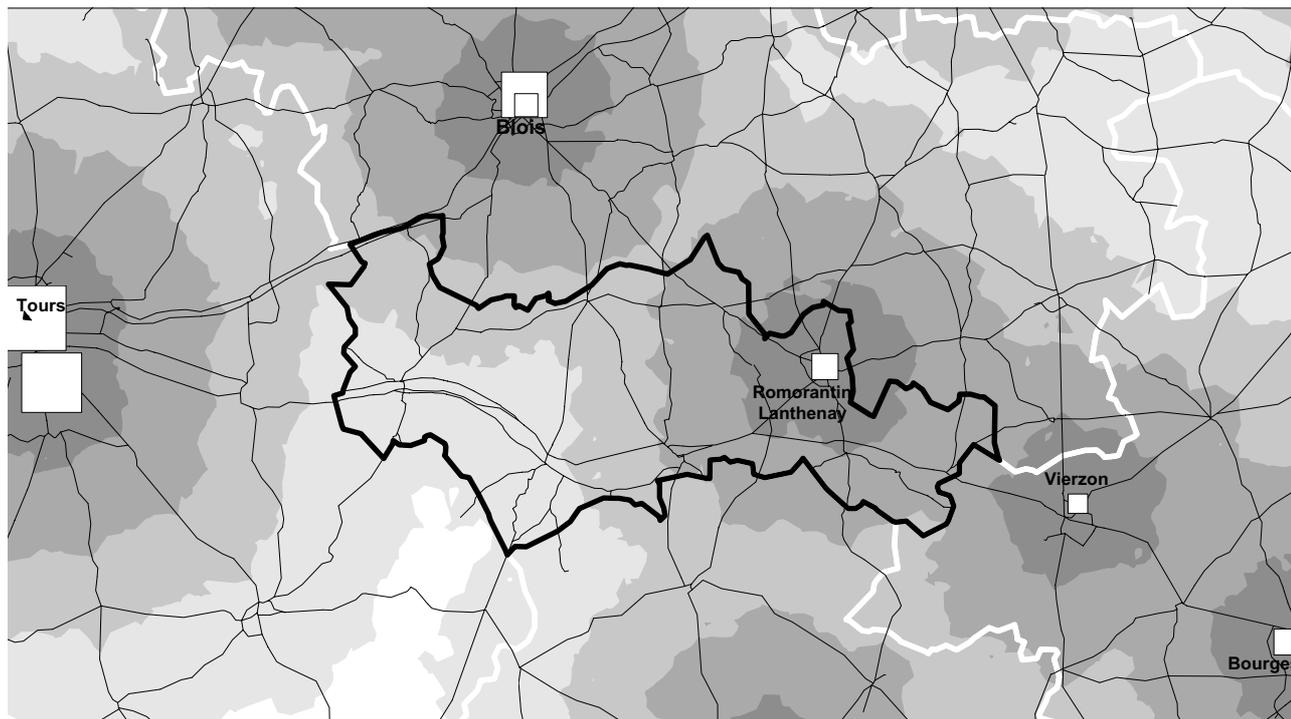
La fermeture de la maternité d'Amboise pénalise indéniablement la partie occidentale du territoire, comprenant les agglomérations de Montrichard et Saint-Aignan. Près d'un quart de la population féminine de 15 à 49 ans du Pays se trouve située ainsi à plus de 30 mn d'un service d'accouchement, contre moins de 10 % en moyenne départementale.

Répartition des femmes de 15 à 49 ans selon le temps d'accès aux maternités

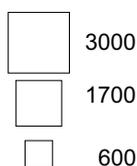


D'après sources DRASS - INSEE

Temps d'accès aux maternités



Nombre d'accouchements



Temps d'accès (en voiture)



D'après source DRASS - 2003

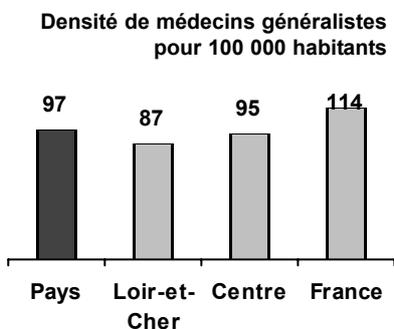
Autres services liés à des établissements de santé

Le **Centre de soins de suite** "La Ménaudière", à **Chissay-en-Touraine**, possède une capacité de 94 lits, dont 34 en réanimation fonctionnelle.

Le Pays compte également un **centre d'autodialyse** à Saint-Aignan. En-dehors du service psychiatrique de l'hôpital de Romorantin, il n'y a pas d'établissements présents sur le territoire du Pays. A proximité se trouvent des cliniques psychiatriques à Chailles, Cour-Cheverny et Vierzon.

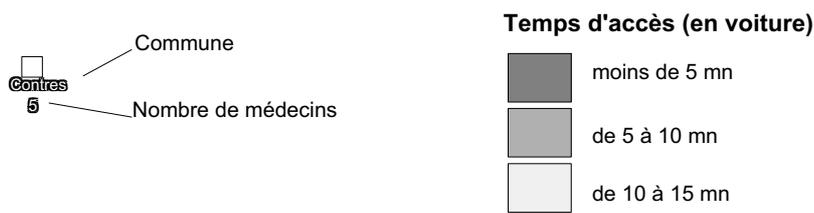
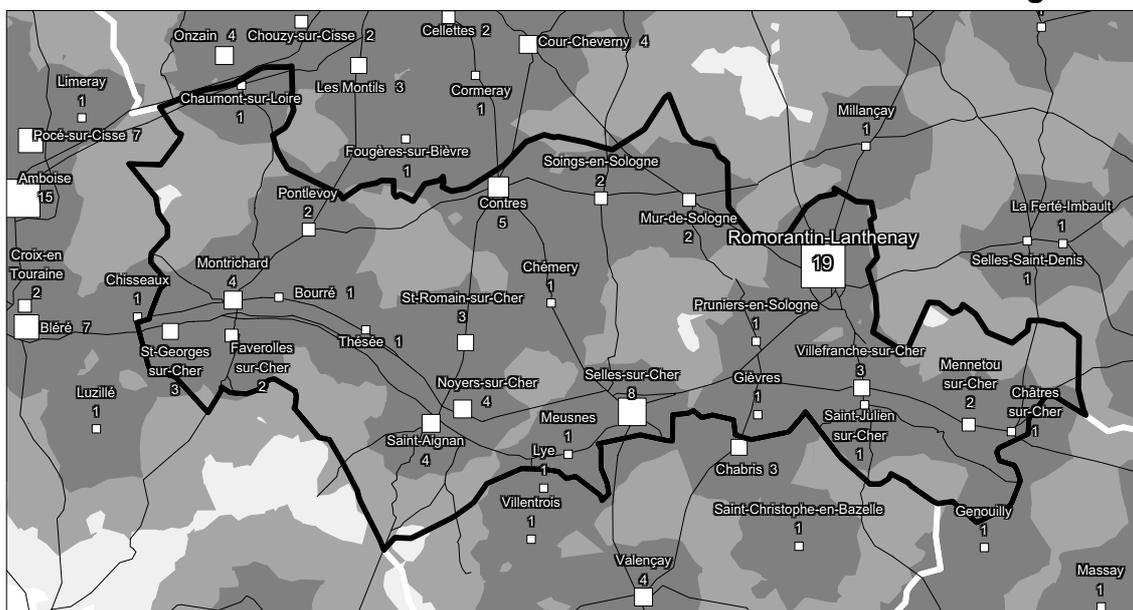
Les médecins généralistes

Le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais bénéficie d'**une des meilleures densités** du Loir-et-Cher avec **97** médecins pour 100 000 habitants (moyenne départementale 87). La densité s'élève à 95 pour le Centre et à 114 pour la France (données de source différente). On recense **72 médecins généralistes** sur le territoire, répartis sur 23 communes, dont près de 27 % sont établis à Romorantin-Lanthenay. On remarque là aussi la concentration urbaine qui prévaut un peu partout avec 61 % des praticiens installés dans les six principales villes.



D'après sources : Conseil départemental de l'Ordre des médecins (Pays et Loir-et-Cher), DRASS (Centre et France)- INSEE

Temps d'accès aux cabinets des médecins généralistes



D'après source DRASS - 2004, Conseil départemental de l'Ordre des médecins - 2005

Secteurs de garde

L'arrêté préfectoral n°2005-178-13 précise que "la permanence est organisée sur 24 secteurs de garde les week-ends et les jours fériés et sur 29 secteurs de garde durant la semaine". "Cette organisation sera modifiée d'ici la fin de l'année 2005 pour intégrer de nouvelles propositions, actuellement à l'étude, concernant :

- le redécoupage du département en secteurs de garde, en fonction notamment des besoins de la population, de l'offre de soins et de la démographie médicale ;
- les modalités de participation des médecins libéraux à la régulation médicale du SAMU - centre 15 ;
- le développement des projets de maisons médicales de garde".

Les maisons médicales de garde

Le même arrêté précise que le "le rôle d'une maison médicale de garde est d'assurer une activité de consultation de médecine générale pour les situations ne pouvant attendre la réouverture des cabinets médicaux."

Des réflexions sont en cours pour la création d'une structure à Blois. D'autres pistes pourraient s'ouvrir dans le Pays, en lien avec les hôpitaux par exemple.

Projet de maison médicale à Saint-Georges-sur-Cher

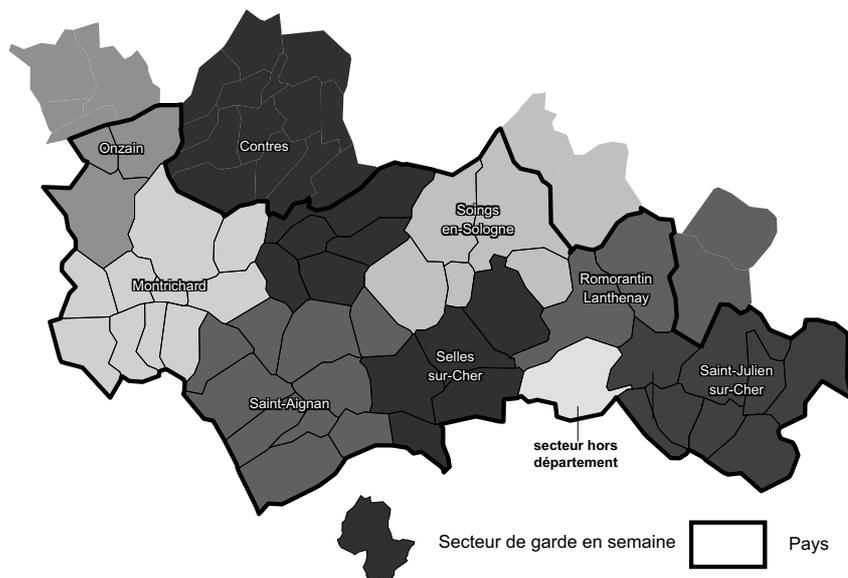
La commune a apporté son soutien à la création d'une maison médicale qui comprendra 3 cabinets médicaux, un cabinet réservé à des consultations de spécialistes, une salle pour les urgences et un logement pour le médecin de garde.

Les **services de garde** sont organisés en secteurs qui demeurent identiques quelle que soit la période (semaine ou week-end). Cette organisation est cependant en cours de révision.

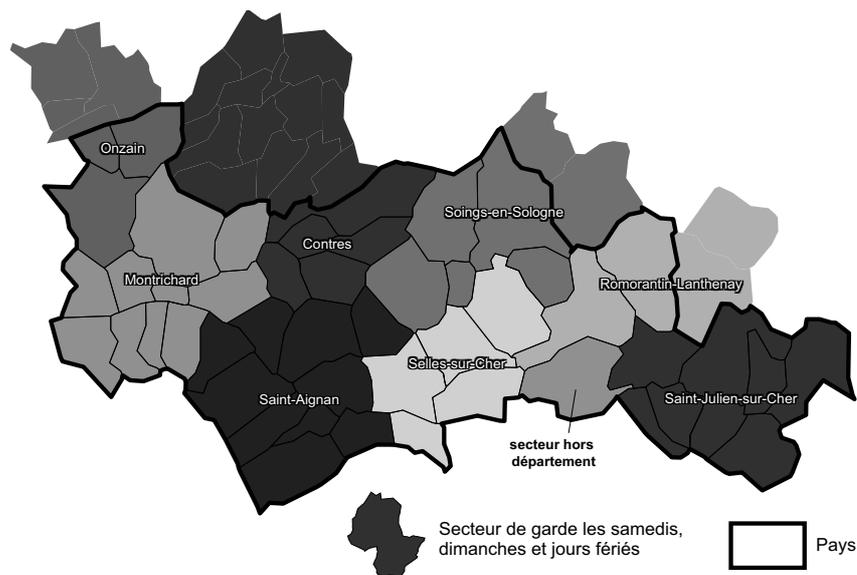
La création d'une **maison médicale de garde est projetée à Blois**, en lien avec le centre hospitalier, afin d'assurer la permanence des soins en soirée, le dimanche et les jours fériés, dans un lieu unique.

Les secteurs de garde des médecins généralistes

en semaine

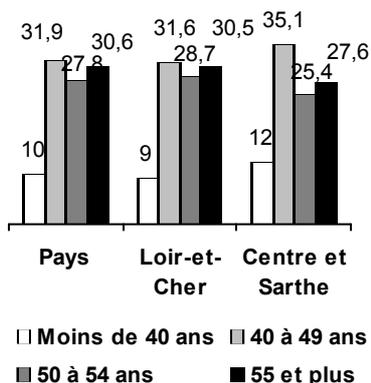


les samedis, dimanches et jours fériés



D'après source DDASS de Loir-et-Cher
- 8 juin 2005

Répartition par tranche d'âge des médecins généralistes



D'après source : DRASS 2004, Conseil départemental de l'Ordre des médecins - 2005

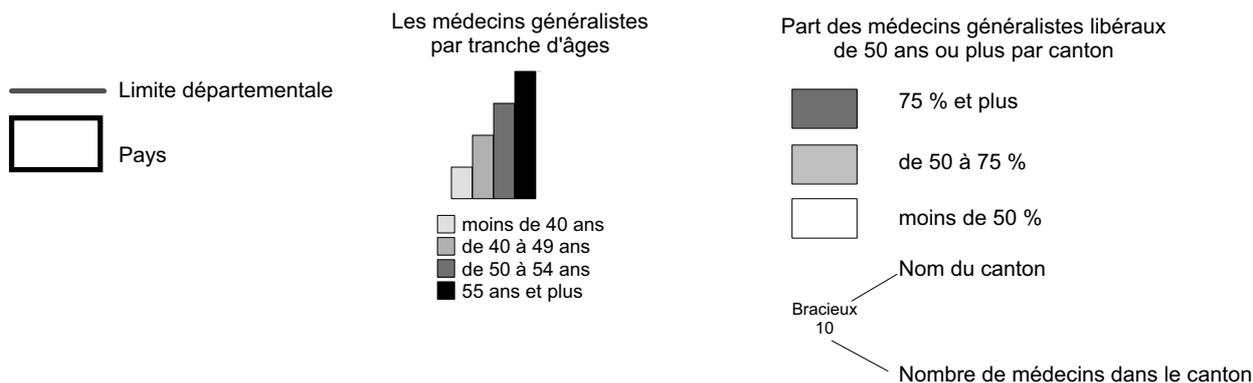
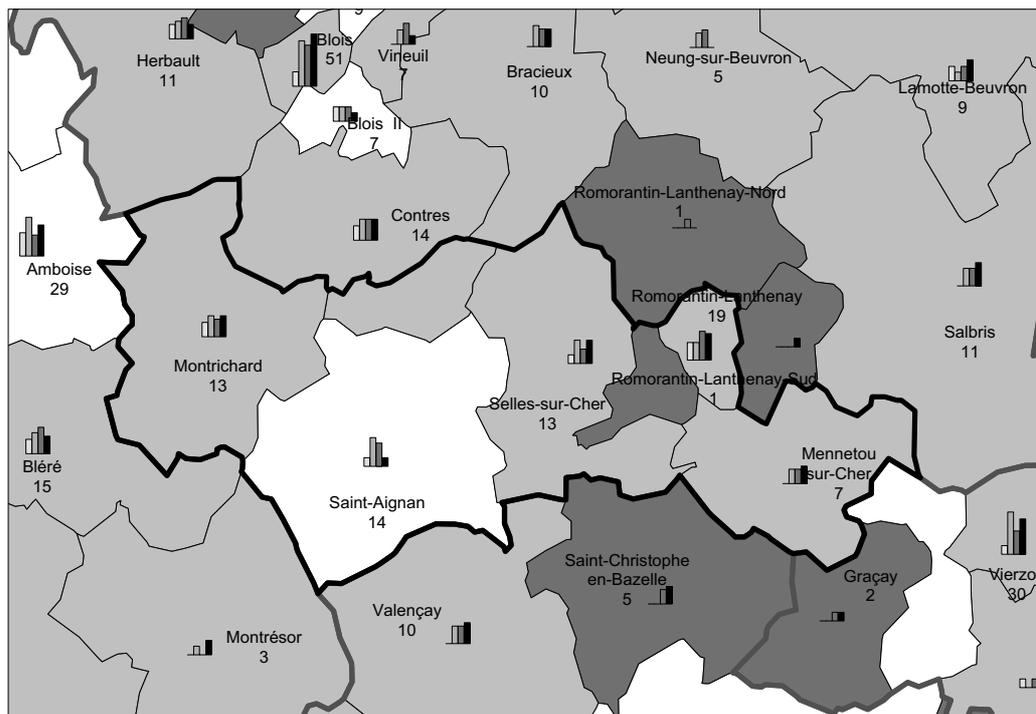
Des informations sont disponibles auprès de la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales sur l'âge des médecins généralistes par canton en 2004.

En Loir-et-Cher, 59 % des praticiens ont plus de 50 ans et seulement 9 % moins de 40 ans. Ils sont donc proportionnellement plus âgés que la moyenne des départements limitrophes. Cette tendance est d'autant plus alarmante que deux phénomènes se conjuguent dans le sens d'une **difficulté de renouvellement** : les départs en retraite se font de plus en plus tôt et les territoires les moins peuplés peinent à attirer des professionnels.

Dans le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais, **la situation apparaît très voisine de la moyenne départementale.**

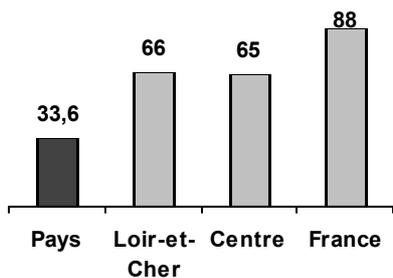
Cependant au sein du territoire, on remarque des distorsions importantes. Le canton de Mennetou est confronté à un vieillissement accentué de sa population médicale puisque plus de 70 % des praticiens ont plus de 50 ans. A l'opposé, le canton de Saint-Aignan apparaît privilégié avec environ 40 % seulement de médecins de 50 ans et plus.

L'âge des médecins généralistes



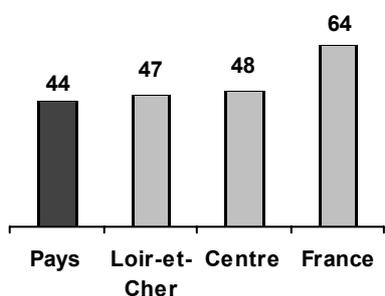
D'après source DRASS - 2004, Conseil départemental de l'Ordre des médecins - 2005

Densité de médecins spécialistes pour 100 000 habitants



D'après sources DRASS - INSEE

Densité de chirurgiens dentistes pour 100 000 habitants



D'après sources DRASS - INSEE

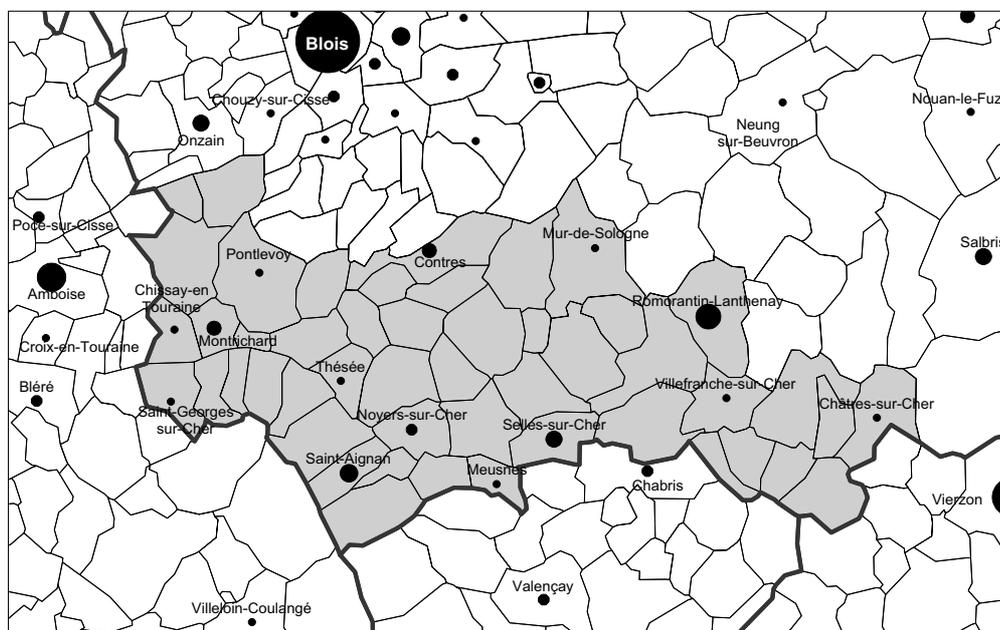
Les médecins spécialistes

Sont exclus ici du champ des médecins spécialistes les chirurgiens dentistes. **Le Pays en compte 25, dont près des trois-quarts à Romorantin-Lanthenay** (en liaison avec l'hôpital pour bon nombre d'entre eux). La **densité** (34 praticiens pour 100 000 habitants) apparaît **assez faible**, non seulement en comparaison des moyennes constatées à tous les échelons géographiques de référence, ce qui est logique, mais aussi par rapport à des territoires de poids équivalent ; elle est ainsi **inférieure de près de moitié à celle du Pays Vendômois**.

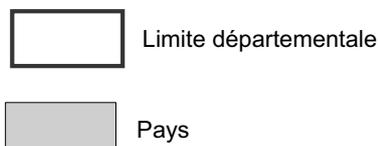
Les chirurgiens dentistes

Le Pays est assez bien pourvu en ce domaine : **33 chirurgiens dentistes** se répartissent dans 14 communes. La **densité est satisfaisante**, légèrement inférieure toutefois à la moyenne du Loir-et-Cher, 44 praticiens pour 100 000 habitants contre 47. On observe pourtant que si les villes principales et la vallée du Cher sont bien desservies, la partie intérieure du territoire (au sud de Contres ou de Mur-de-Sologne) est peu irriguée.

Les chirurgiens dentistes



Nombre de chirurgiens dentistes par commune

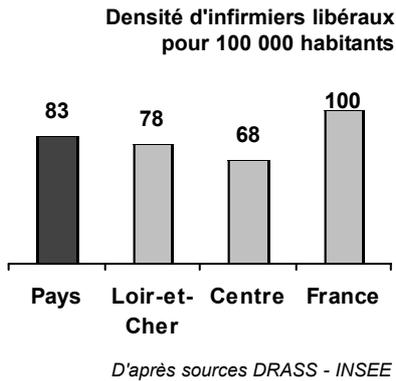


D'après source DRASS - 2004

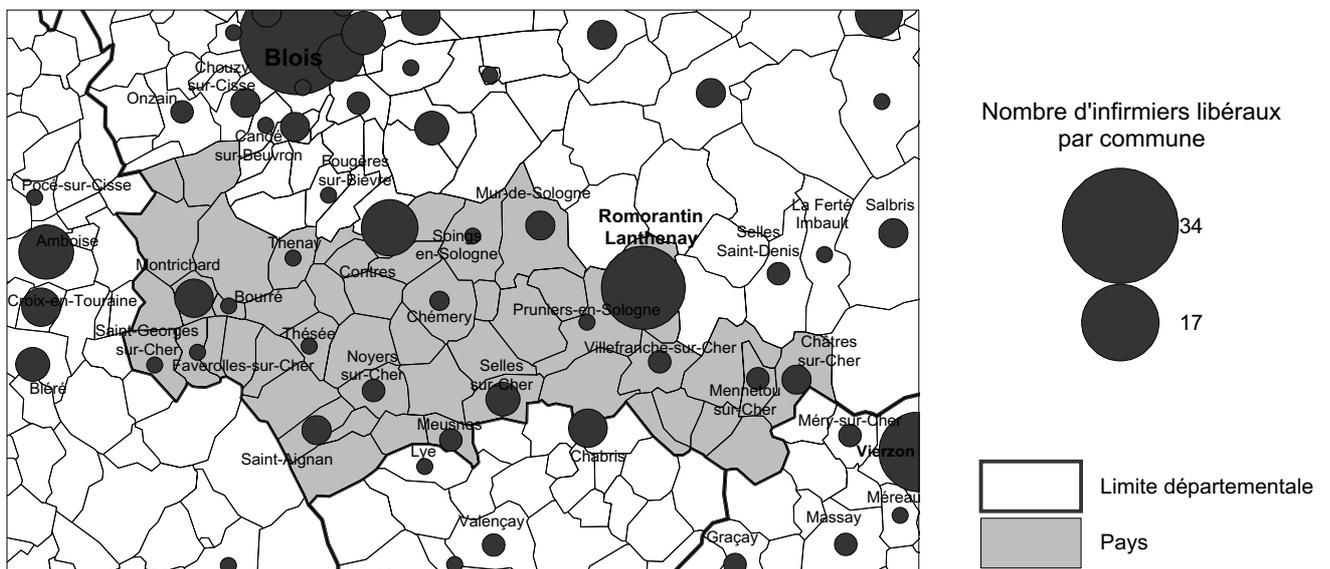
Hors du Loir-et-Cher, les données ne figurent que pour les communes situées en périphérie immédiate.

Les infirmiers libéraux

La **couverture des besoins en infirmiers libéraux est excellente** pour l'instant, à un double titre. Le Pays en compte **62** (dont 31 % à Romorantin-Lanthenay), soit une **densité de 83 infirmiers pour 100 000 habitants**, supérieure à la moyenne départementale, qui se situe un cran au-dessus de celle de la région ; la densité nationale est néanmoins sensiblement plus élevée. Les professionnels se trouvent par ailleurs répartis dans 19 communes, de façon très homogène sur l'ensemble du territoire. Il convient de préciser que pour les personnes âgées ou handicapées, les SSIAD apportent un service complémentaire (voir le paragraphe consacré aux personnes âgées).

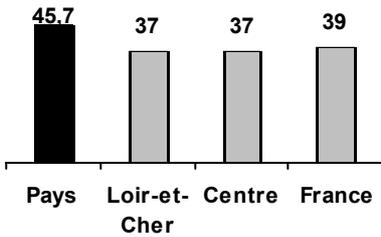


Les infirmiers libéraux



D'après source DRASS - 2004
 Hors du Loir-et-Cher, les données ne figurent que pour les communes situées en périphérie immédiate.

Densité de pharmacies pour 100 000 habitants



D'après sources DRASS - INSEE

Un système d'implantation planifié et régulé

Depuis 1941, les règles d'implantation des pharmacies sont passées d'un système libre à un système planifié (Cf. Code de la Santé publique et la loi du 27 juillet 1999 créant la CMU). Aucune création d'officine ne peut être accordée dans les villes où la licence a déjà été délivrée à :

- une officine pour 3 000 habitants pour les villes de plus de 30 000 habitants ;
- une officine pour 2 500 habitants dans les villes de moins de 30 000 habitants (ou un ensemble de communes contiguës) ;
- une officine pour 3 500 habitants quelle que soit la taille des communes dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Moselle et de la Guyane, qui ont un statut particulier.

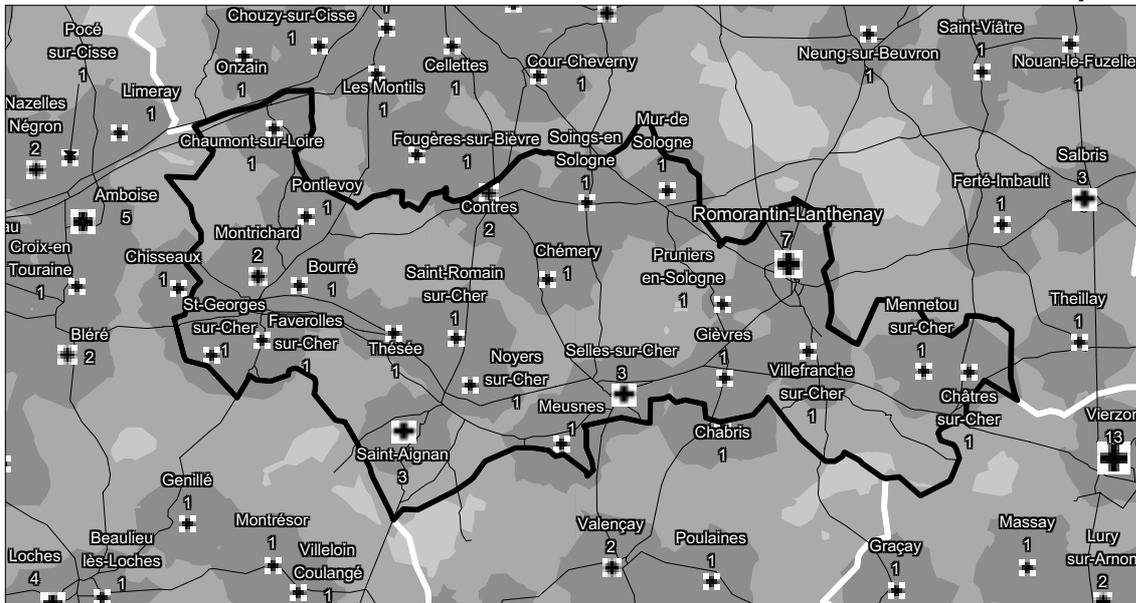
La loi impose également la présence d'un nombre minimum de pharmaciens adjoints selon le chiffre d'affaires de la pharmacie, dans le but d'assurer une qualité optimale du service médical rendu.

Les pharmacies

Les pharmacies sont des commerces très particuliers : leur implantation est étroitement réglementée, le titulaire doit être un pharmacien diplômé.

Le **Pays** est là encore bien pourvu, avec **34 pharmacies**, réparties dans 22 communes (7 à Romorantin-Lanthenay). Cela correspond à 1 pharmacie pour un peu moins de 2 189 habitants (1 pour 2 692 habitants en Loir-et-Cher). La **densité ressort à 45,7 pharmacies pour 100 000 habitants, résultat assez largement supérieur** aux moyennes des territoires de référence.

Temps d'accès aux pharmacies



Nombre de pharmacies présentes sur la commune



Temps d'accès (en voiture)



D'après source DRASS - 2005

Les autres professions médicales

Le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais bénéficie également d'une **bonne densité de kinésithérapeutes** : 56 pour 100 000 habitants (42 praticiens libéraux), proportion très légèrement supérieure à celle du département et de la région (55). On reste cependant largement en dessous du taux national qui s'établit à 77 pour 100 000 hab. De même, les pédicures sont nombreux (14 praticiens), le pays disposant de la plus forte densité du Loir-et-Cher.

Parmi les activités commerciales liées à la santé, on trouve 17 opticiens (39 % du total départemental), mais aucun audioprothésiste.

Caractéristiques de l'offre de services de santé

	Nombre		Densité de professionnels de santé libéraux pour 100 000 hab.		
	Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais	Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais	Loir-et-Cher	Centre*	France*
Médecins généralistes libéraux	72**	97**	87**	95	114
Médecins spécialistes libéraux	25	33,6	66	65	88
Chirurgiens-dentistes	33	44,3	46,7	47	63
Infirmiers libéraux	62	83,3	78,1	67	101
Kinésithérapeutes	42	56,4	55,2	55	77
Sage-femmes***	2	13	18	11	16
Audioprothésiste	0	0	2	1	1
Orthophonistes	13	17,5	14	16	20
Opticiens-lunetiers	17	22,8	14	7	8
Orthoptistes	3	4	2	2	3
Pédicure-podologue	14	18,8	15	15	17
Psychomotriciens	0	0	1	1,2	0,75
Pharmacies	34	45,7	37,2	37	39

* Données au 01/01/2004

** Source : Conseil départemental de l'Ordre des médecins

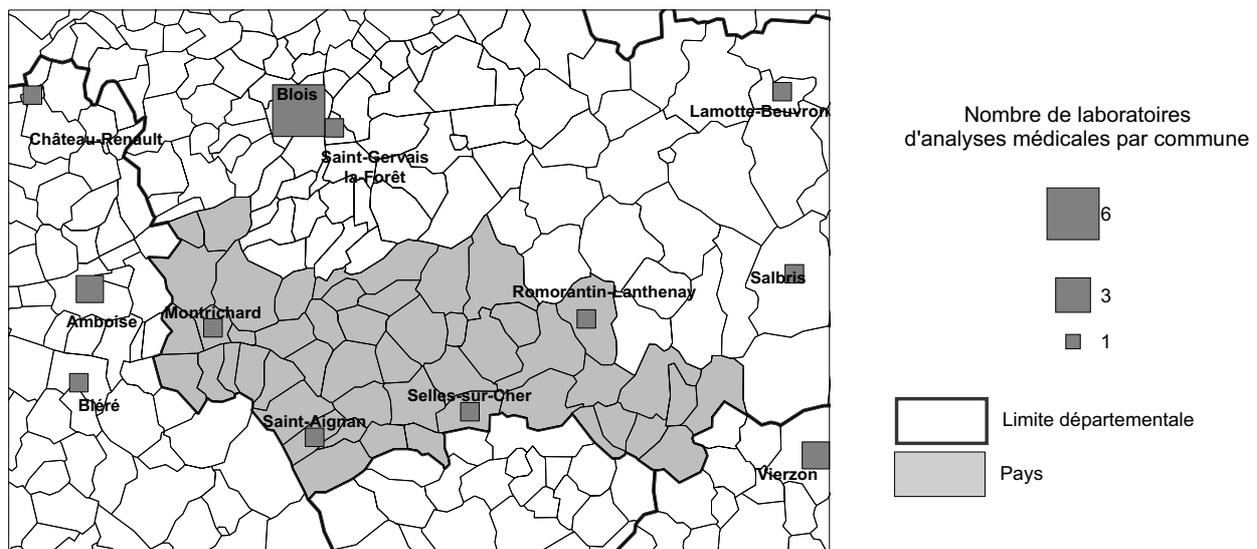
***pour 100 000 femmes de 15-49 ans

D'après sources : DRASS - INSEE - RGP 1999

Les laboratoires d'analyses

On recense dans le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais **4 laboratoires d'analyses médicales**, localisés dans les principales villes. Il convient de préciser toutefois que ce service est très souvent assuré par les infirmiers libéraux qui effectuent les prélèvements et assurent le lien avec les laboratoires, parfois par l'intermédiaire des pharmacies.

Les laboratoires d'analyses médicales

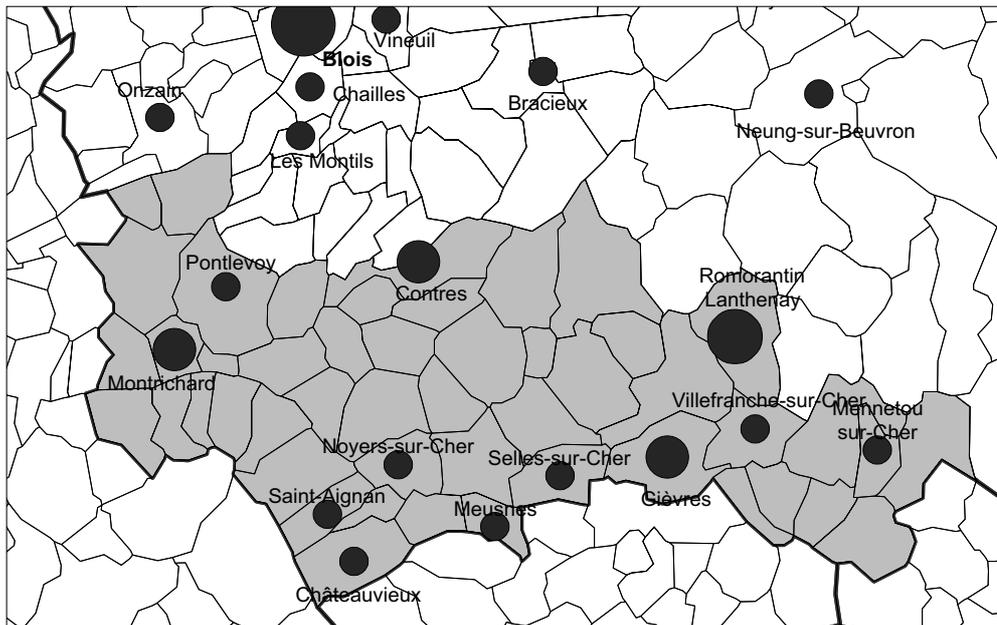


D'après sources : DRASS, Observatoire - 2005

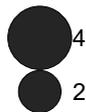
Les ambulances et VSL

17 entreprises privées de transports sanitaires sont présentes sur le Pays, réparties dans 12 communes. Elles totalisent 86 véhicules (31 ambulances et 55 VSL - véhicules sanitaires légers), soit une densité de 116 véhicules pour 100 000 habitants, la plus élevée du département (moyenne : 83). Pour les personnes de 75 ans et plus, la densité est de 98 véhicules pour 10 000 personnes dans le Pays, contre 82 en Loir-et-Cher.

Les ambulanciers en Loir-et-Cher



Nombre d'ambulanciers
par commune



Limite départementale



Pays

D'après sources : DDASS, Observatoire - 2005

Les autres services liés à la santé

Un certain nombre de services de prévention sanitaire sont présents sur Blois et Romorantin-Lanthenay principalement :

- consultations pour les infections sexuellement transmissibles à Blois ;
- consultations du Centre de Planification et d'Education Familiale aux centres hospitaliers de Romorantin-Lanthenay, Saint-Aignan et Blois (médicales ou assurées par des conseillères conjugales et familiales) ;
- Dispensaire de Blois pour la tuberculose et les maladies respiratoires ;
- pour la cancérologie, consultation mensuelle au Centre Hospitalier de Blois et permanences de l'assistante sociale spécialisée à la Ligue contre le cancer à Blois ;
- le service de PMI assure la vaccination des enfants de moins de 6 ans (cf. PMI dans le volet petite enfance)

Le Mouvement Français pour le planning familial reçoit à Romorantin-Lanthenay les personnes cherchant des informations sur la sexualité ou confrontées à des violences conjugales. Il propose une écoute, un accompagnement psychologique et un appui aux démarches juridiques. Une permanence téléphonique est également assurée certains jours.

Un service d'appareillage (fauteuil roulant par exemple) existe au centre départemental de la CPAM à Blois.

Les informations relatives à l'assurance maladie figurent dans le volet action sociale.

L'offre sportive et culturelle

La pratique sportive

Un recensement des équipements sportifs est actuellement en cours au niveau national à l'initiative du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative. Le choix a donc été fait de ne pas traiter cette question dans le cadre de ce diagnostic, les résultats étant attendus pour début 2006.

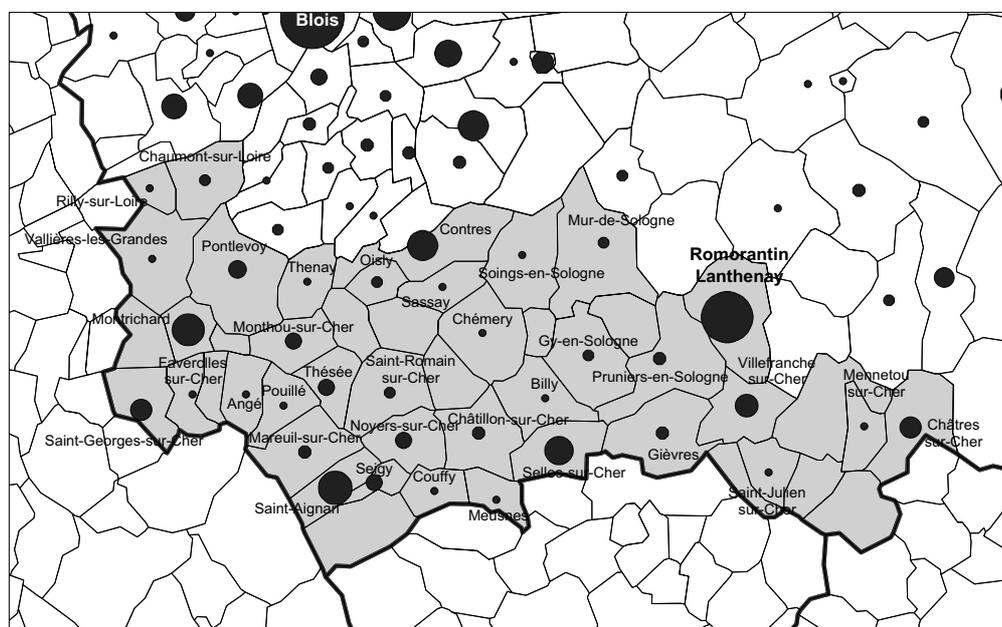
Plus de 50 disciplines sportives différentes sont pratiquées sur le territoire du Pays, par l'intermédiaire d'environ 175 associations. La localisation de ces clubs est bien évidemment fonction des équipements à disposition, mais elle reflète aussi le dynamisme local.

On remarque qu'un quart des communes **ne compte pas d'associations en propre** mais certains clubs ont une compétence multi communale à l'exemple des unions sportives de Bourré/Monthou/Thésée, de Châtres/Mennetou/Langon ou de l'association sportive Choussy/Oisly/Coudes/Contres.

Le football, la gymnastique (sous toutes ses formes) et le tennis ressortent logiquement comme les sports totalisant le plus grand nombre d'associations.

L'éventail des disciplines est particulièrement large à Romorantin-Lanthenay (37). On en recense 17 à Saint-Aignan et une quinzaine à Contres et Montrichard.

Les disciplines sportives



Nombre de disciplines sportives proposées sur la commune



Limite départementale



Pays

D'après source : DDJSVA - 2005

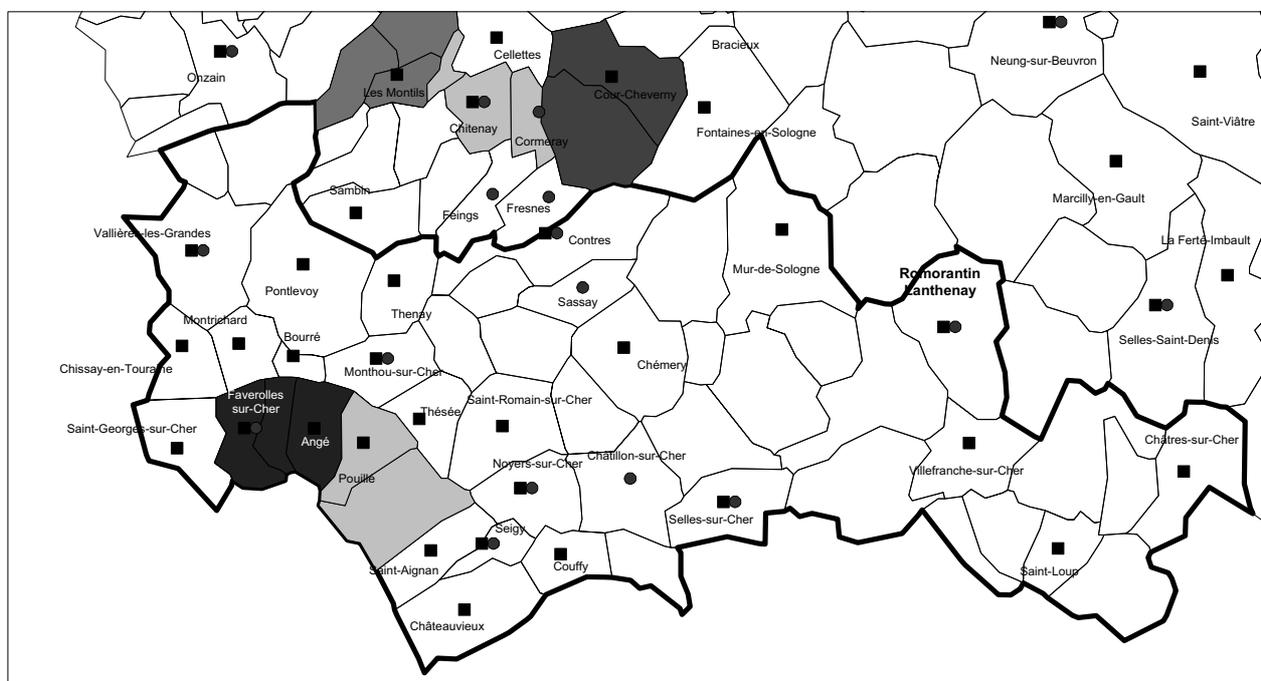
Les pratiques artistiques

La musique

Les activités musicales sont accessibles dans 26 communes du territoire, tant pour l'enseignement que pour la pratique. Signalons l'existence d'une école de musique rayonnant sur les communes de Pouillé et Mareuil-sur-Cher et de la société intercommunale de musique d'Angé, Faveroles-sur-Cher, Saint-Julien-de-Chedon.

La pratique théâtrale est relativement peu répandue sur le territoire puisque l'on y recense environ une dizaine de troupes d'amateurs dont deux à Romorantin-Lanthenay.

L'offre théâtrale et musicale



Présence sur la commune

- Groupe de théâtre
- Activité musicale (école de musique, fanfare, harmonie, chorale...)



Regroupement intercommunal



Limite départementale
Pays

D'après sources : Enquête communale - 2005

Le Conseil général de Loir-et-Cher a adopté en 1999 un **Plan départemental de développement de la lecture publique**. Celui-ci prévoit la mise en place de médiathèques "têtes de réseau", de bibliothèques municipales et intercommunales et de points lecture répartis de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire.

On trouve 3 catégories d'équipements :

les médiathèques "têtes de réseau" dotées d'une double mission : la coordination des actions de lecture sur le territoire de la commune ou de la communauté de communes et l'animation d'un réseau de bibliothèques et points lecture dans un périmètre de proximité. Elles constituent pour la BDP des points d'appui stratégiques : c'est notamment dans leurs locaux que s'effectue le renouvellement des livres en prêt dans les antennes associées au réseau.

Les bibliothèques municipales et intercommunales assurent la coordination des actions de lecture sur le territoire concerné.

Elles proposent à leur public des collections tous supports.

Les points lecture : sont implantés dans les communes de moins de 1 000 habitants, ils prêtent essentiellement des documents imprimés.

La **Bibliothèque départementale de prêt** contribue à l'animation de l'ensemble de ce réseau à travers des services nombreux et diversifiés : prêt de documents tous supports, formations destinées aux correspondants salariés et bénévoles du réseau de lecture publique, actions de promotion culturelle à travers plusieurs manifestations annuelles.

La lecture

Le réseau de lecture du Pays s'appuie à ce jour sur :

- **3 médiathèques "têtes de réseau"** à Selles-sur-Cher, Contres et Saint-Aignan,

- **20 bibliothèques** dont la médiathèque de Romorantin-Lanthenay,

- **12 points lecture dont un destiné à un public spécifique** (la Maison d'enfants "La Merisaie" à Pontlevoy). Notons la fermeture récente du point lecture de Thésée.

Le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais a placé parmi ces axes prioritaires l'amélioration du maillage du territoire en équipements culturels et en espaces multimédias. Il a ainsi soutenu **la création des médiathèques de Contres et de Selles-sur-Cher** ; cette dernière, inaugurée en octobre 2004, dispose d'un fonds de plus de 13 000 documents et d'une salle réservée aux recherches Internet et CD-Rom. Son concours a également été apporté à l'aménagement des bibliothèques de Mareuil-sur-Cher, Pouillé, Saint-Julien-sur-Cher, Soings-en-Sologne et Villefranche-sur-Cher.

Les médiathèques, les bibliothèques et les points lecture



- ◆ Médiathèque "tête de réseau"
- Bibliothèque municipale ou intercommunale
- ▲ Point lecture
- Autre bibliothèque

- Limite départementale
- Pays

D'après sources : Bibliothèque départementale de prêt de Loir-et-Cher - Observatoire 2005

Le cinéma

Les salles de cinéma à proximité

Montrichard (1 salle, 215 fauteuils)
 Amboise (2 salles, 354 fauteuils)
 Vierzon (7 salles, 1 270 fauteuils)

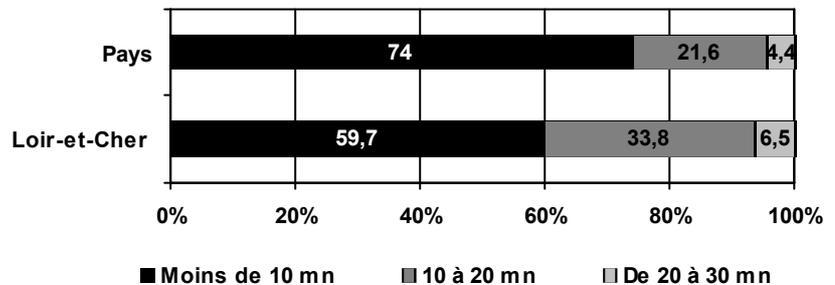
Expérience unique en France, les **Cinémobiles** sont des salles de cinéma itinérantes en milieu rural. Elles peuvent accueillir environ une centaine de personnes.

L'offre cinématographique du pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais est riche et bien répartie sur le territoire. On y recense 4 établissements regroupant au total 1 150 places :

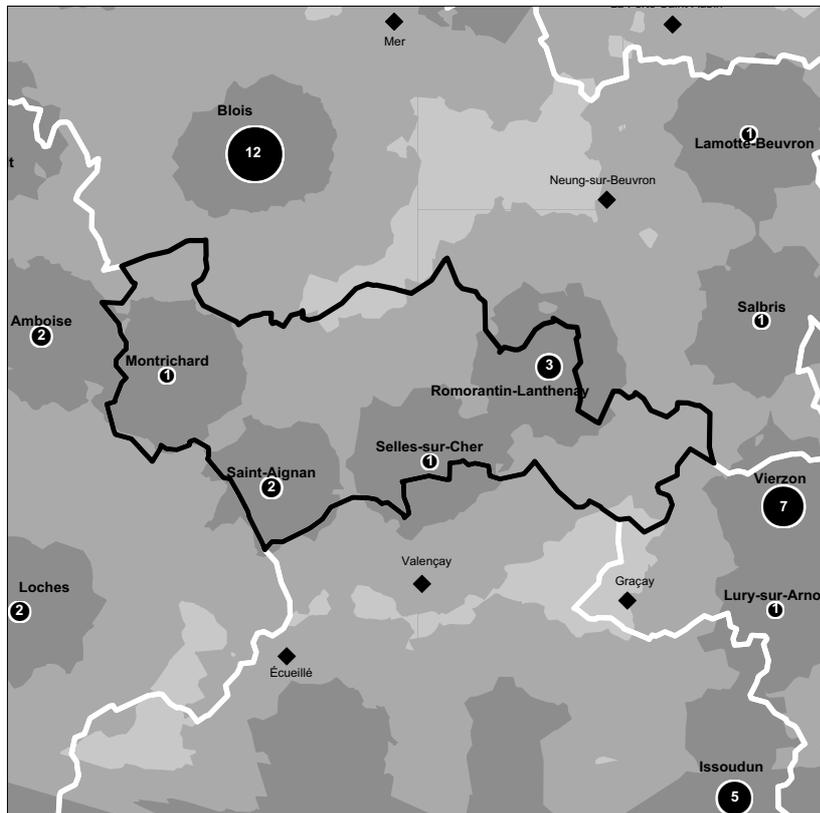
- le plus grand qui comprend 3 salles pour une capacité de 500 fauteuils environ est localisé à Romorantin-Lanthenay ;
- les 3 autres se situent à Saint-Aignan (2 écrans, 254 places), Montrichard (215 places) et Selles-sur-Cher (190).

L'analyse des temps de trajets révèle que **près de trois-quart des habitants du Pays se trouvent à moins de 10 minutes d'un cinéma par la route**. Seule une petite frange au nord du territoire est éloignée de plus de 20 minutes (4 % environ de la population). Outre l'offre purement locale, le Pays bénéficie de la présence à proximité d'un cinéma à Amboise et d'un multiplexe de 1 270 places ouvert très récemment à Vierzon.

Répartition de la population selon le temps d'accès aux salles de cinéma



D'après sources DRAC - Observatoire - INSEE



D'après sources DRAC - Adatec - Observatoire - 2005

Les cinémas

Les technologies de l'information et de la communication

La desserte haut débit

Le programme ViQTOIRE

Pour accompagner le déploiement de l'ADSL en Loir-et-Cher, le Conseil Général a mis en place le programme ViQTOIRE (Vie Quotidienne et Territoire Organisés via Internet en Réseaux Efficaces) qui comporte 3 volets :

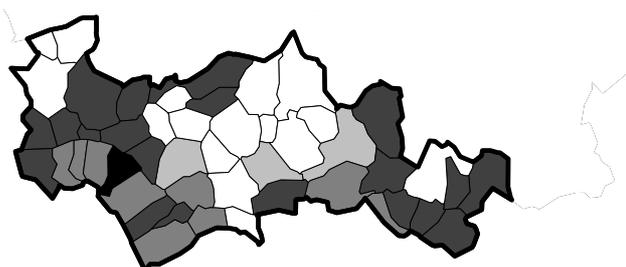
- développer les réseaux et les services de télécommunications, en particulier dans le domaine des hauts débits en ce qui concerne les transferts de données.
- déployer et animer les services en ligne édité par le Conseil général de Loir-et-Cher (portail Internet et site Extranet) et accessibles via une connexion sur Internet.
- agir en faveur du développement des usages des Technologies de l'information et de la communication dans les collectivités territoriales et dans le grand public.

En juillet 2004, le Conseil Général de Loir-et-Cher et France Télécom ont signé une convention "Département innovant", prévoyant une accélération sur 3 ans du programme de couverture en haut débit. Selon les termes de cette convention, les trois-quarts de la population du Loir-et-Cher devaient avoir accès au haut débit fin 2004. Cette proportion devrait atteindre 98 % fin 2006.

16 communes n'étaient pas desservies par l'ADSL fin 2004. Elles ne seront plus que 6 à la fin de l'année 2005. **A l'achèvement du programme, la totalité des communes du Pays aura été raccordée.** Toutefois, le taux d'éligibilité ne sera pas homogène sur l'ensemble du territoire : il sera supérieur à 90 % dans 5 communes seulement, compris entre 80 et 90 % dans 32 communes et entre 50 et 80 % dans les 12 autres communes. Dans tous les cas, aucune commune ne sera desservie à moins de 50 %.

Etat du déploiement de l'ADSL dans le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais

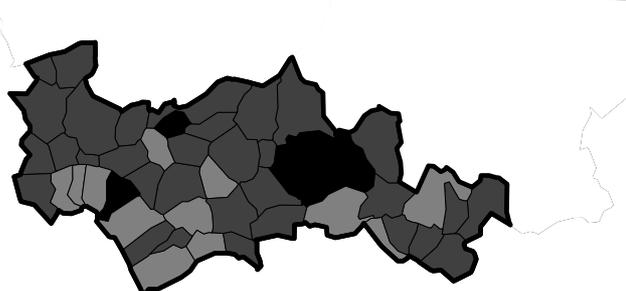
Situation fin 2004



Prévision pour juin 2005



Prévision pour fin juin 2006



Le taux d'éligibilité est calculé pour un débit de 512 Kbits/s suivant les limites techniques à la date de signature de la convention. Taux d'éligibilité : nombre de lignes pouvant recevoir l'ADSL 512 Kbits/s rapporté au nombre total de lignes téléphoniques de la commune.

Taux d'éligibilité (en %)

- 90 et plus
- de 80 à 90
- de 50 à 80
- moins de 50
- pas équipée

D'après source : France Télécom / Conseil Général de Loir-et-Cher (Convention Département innovant) - données Juin 2005

Les espaces publics numériques et les points d'accès Internet

Les Espaces Publics Numériques (EPN) offrent aux habitants la possibilité de s'initier et de se former aux nouvelles technologies.

Un animateur se tient généralement à leur disposition pour les accompagner dans leur apprentissage du Net.

Ils sont équipés d'ordinateurs en réseau, scanners, imprimantes ... L'accès à Internet est gratuit dans certains cas.

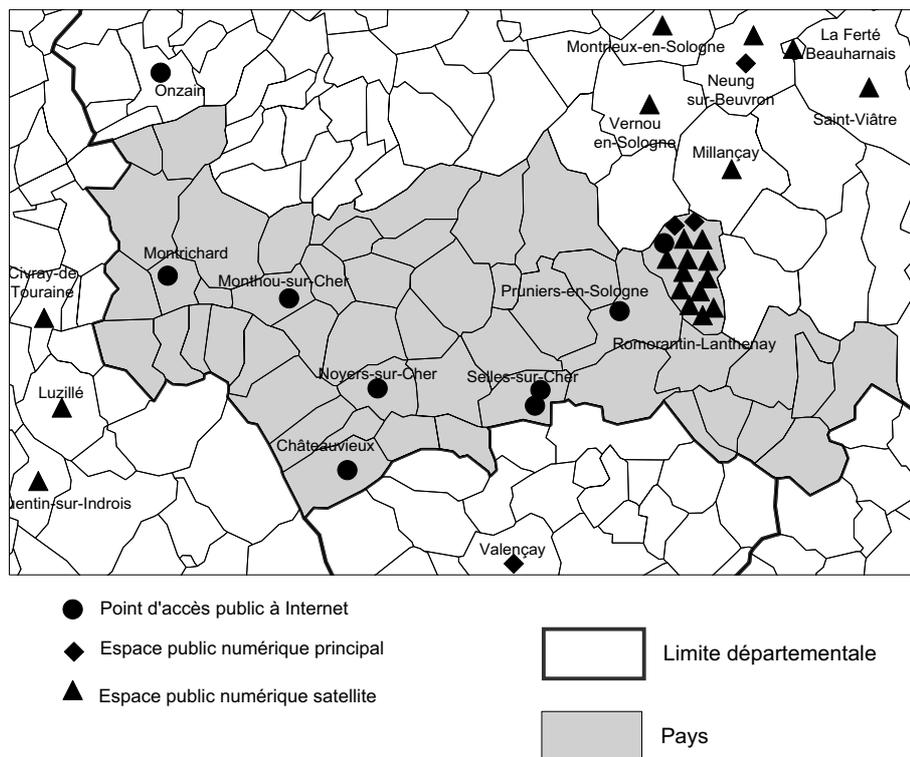
80 EPN sont actuellement labellisés par la Région Centre qui est à l'initiative de leur création.

Des efforts importants ont été entrepris pour faciliter l'accès de la population du Pays aux nouvelles technologies de la communication.

A Romorantin-Lanthenay par exemple, 2 espaces publics numériques (EPN) ont été créés, situés à la Maison des Jeunes et de la Culture (Moulin des Garçonnetts) et au Centre Communal d'Action Sociale. A ces deux sites principaux sont reliés différents points d'accès disséminés sur l'ensemble de la ville (musée, médiathèque, patinoire, école, maison de retraite, etc.). Au total, le parc comprend près d'une quarantaine de postes.

6 autres communes disposent de points d'accès Internet : Monthou-sur-Cher (Bibliothèque), Montrichard (office de tourisme), Châteauvieux (mairie), Selles-sur-Cher (Point d'information Jeunesse et Médiathèque), Saint-Aignan (Maison de l'Emploi, réservé aux demandeurs d'emploi), Noyers-sur-Cher (Point d'information Jeunesse) et Pruniers-en-Sologne.

Les points d'accès Internet en Loir-et-Cher et les espaces publics numériques labellisés par la région Centre



D'après source : RECIA (situation au 1er mars 2005) - Enquête communale

Le logement

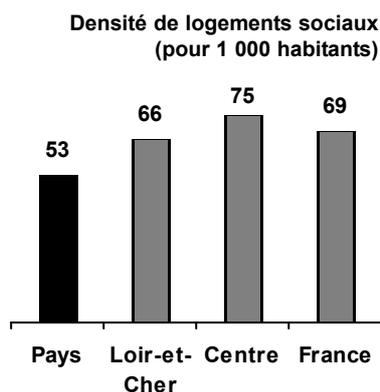
Le parc social

Un peu plus de **3 900 logements sociaux** (parc HLM ou communal) ont été comptabilisés dans le Pays, dont 1 800 à Romorantin-Lanthenay (46 %). La proportion d'habitations individuelles est légèrement plus élevée qu'en moyenne dans le département : 28 %, contre 25 %. On en trouve dans **la plupart des communes (43 sur 49)**. La densité n'est cependant pas très élevée : 53 logements pour 1 000 habitants, contre 66 en Loir-et-Cher.

On recense des **projets dans une quinzaine de communes**, dont une partie non négligeable est programmée en 2005. Dans près de la moitié des cas, néanmoins, les projets ne sont pas datés. Au total une centaine de logements sont prévus, mais tous les programmes n'ont pas été chiffrés.

Les permanences d'information sur le logement

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) dispense des informations et des conseils dans tous les domaines liés au logement (bail, prêt à taux zéro, accession à la propriété, etc.). Elle assure des permanences une fois par mois à Romorantin, Selles-sur-Cher et Mur-de-Sologne. Il convient de noter en complément que beaucoup de ses consultations sont réalisées par téléphone.

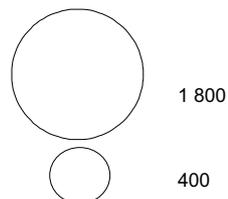


D'après sources : Ministère de l'Équipement, DRE (2004), Enquête communale (2005), INSEE

Les logements sociaux au 31/12/2004



Nombre de logements sociaux par commune



504 ——— Nombre total par commune

Type de logement

- Logement collectif
- Logement individuel

Type de logement pour Blois

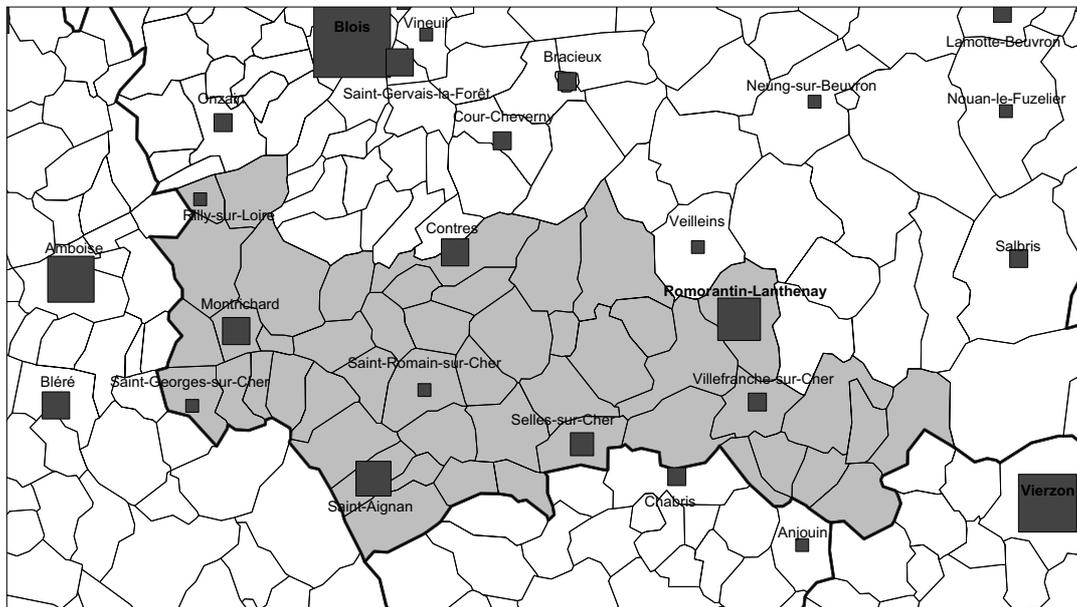
- Logement collectif
- Logement individuel

D'après sources : Organismes HLM, Enquête communale - 2005

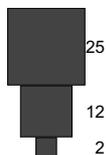
Les agences immobilières

Pour leurs transactions immobilières, les habitants du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais ont à leur disposition **32 agences**. Elles sont localisées dans les principales villes, dont 9 à Romorantin et 6 à Saint-Aignan.

Les agences immobilières



Nombre d'agences immobilières par commune



Limite départementale
Pays

Source : Observatoire - 2005

La Majo (Sologne Résidence Jeunes)

le foyer de Romorantin accueille les jeunes de 16 à 30 ans : salariés, stagiaires... Les formules d'accueil s'adaptent aux besoins de chaque jeune, avec un hébergement au mois ou à la semaine.

Durant son séjour, chaque jeune est accompagné dans son parcours d'insertion sociale et professionnelle et donc vers une autonomie, par l'équipe d'animation, avec :

- un hébergement en chambre individuelle, studio, appartement en ville. Tous ces logements peuvent ouvrir droit à des aides au logement, dont l'APL ;
- une restauration self-service : petit-déjeuner, déjeuner et dîner à tarif préférentiel ;
- une diversité d'activités : sport, informatique, soirée repas à thème, vidéoprojection, sortie... ;
- un Conseil de Maison, qui permet à chaque résident de s'exprimer sur la vie quotidienne du Foyer, qui privilégie l'accueil des nouveaux résidents, qui génère l'organisation des activités collectives ;
- un suivi individualisé dans les démarches administratives, sociales et professionnelles avec le soutien des représentants du CCAS, de la PAIO, du PIJ, du GRETA...

Les foyers de jeunes travailleurs

Les jeunes travailleurs, salariés, apprentis ou stagiaires, qui ont quitté le domicile familial, voire leur région d'origine, éprouvent des difficultés à se loger, surtout lorsque leur contrat est de courte durée. **Le Foyer de Jeunes Travailleurs de Romorantin (la Majo)** propose à ses pensionnaires, outre l'hébergement et des activités diverses, un suivi individualisé dans les démarches administratives, sociales et professionnelles.

L'hébergement d'urgence

Pour accueillir temporairement des personnes en difficulté (expulsées de leur logement, sans domicile fixe, victimes de violences conjugales, etc.), le Loir-et-Cher dispose de quatre Centres d'Hébergement et de Réadaptation Sociale (CHRS), dont trois localisés à Blois ; aucun sur le Pays.

Trois communes du Pays de la Vallée du Cher se sont dotées de **logements réservés à l'hébergement d'urgence** : **Contres (1 logement), Romorantin (8) et Selles-sur-Cher (1)**.

La collecte des déchets ménagers

L'organisation territoriale de la collecte et du traitement des déchets ménagers et assimilés est esquissée par la géographie des EPCI ayant compétence en ce domaine. Le Plan départemental regroupe ces derniers en quatre secteurs, chacun ayant une filière de traitement homogène.

Le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais est partagé entre 3 secteurs :

- L'ouest du Pays, entre Montrichard, Contres et Selles-sur-Cher, est intégré au **SMIEEOM Val de Cher** dont il constitue la plus grande partie. Ce syndicat donne son périmètre au **secteur III** (filière compostage).

- Deux communes, Rilly-sur-Loire et Chaumont-sur-Loire, situées à l'extrémité nord-ouest du Pays, sont liées à **Val Eco** et relèvent par conséquent du **secteur II** (filière incinération avec valorisation énergétique).

- 8 communes de la partie septentrionale constituent le **SIVOM de Mennetou** et sont rattachées au **secteur IV (filière mixte compostage et incinération)**, ainsi que **deux communes restées indépendantes** en matière de collecte et de traitement des déchets : **Romoratin-Lanthenay et Pruniers-en-Sologne**.

Notons la situation particulière de la commune de **Gièvres** pour laquelle la communauté de communes Cher-Sologne, qui s'est dotée de la compétence déchets, gère directement les contrats. Les déchets de cette commune sont dirigés vers le centre de stockage des déchets ultimes de Villeherviers, rattaché au secteur IV.

Un tel éclatement ne permet pas de dresser un bilan précis des collectes effectuées dans le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais. **Les équipements** sont répartis sur l'ensemble du territoire des EPCI, donnant un intérêt extrêmement limité à une approche par Pays. Soulignons toutefois la présence à Villefranche-sur-Cher d'un centre de stockage de déchets ultimes de classe 2, d'une plate-forme de compostage de déchets verts à Thenay et d'une plate-forme récente de compostage de bio-déchets (fermentescibles et déchets verts) à Choussy. Par ailleurs un centre de tri est opérationnel à Mur-de-Sologne depuis octobre 2005.

Les mutations engagées par les collectivités depuis quelques années se poursuivent de façon très soutenue, ce que traduisent les bouleversements observés dans les modes de collecte. La sensibilisation progressive des citoyens à la nécessité d'effectuer un tri à la base, la mise en place de nouveaux équipements, génèrent peu à peu de nouveaux comportements et contribuent à orienter vers les flux traditionnels des déchets qui en étaient autrefois écartés.

La **collecte sélective**, désormais effective sur la totalité du Pays, **progressive à un rythme soutenu**. Dans le secteur III qui concentre la majorité de ses communes, elle représente **16 % du total de la collecte** (hors déchèteries et encombrants) en 2003, ce qui correspond à la proportion la plus faible observée : pour les autres secteurs, elle oscille entre 17 et 30 %.

Globalement, à l'échelle du Loir-et-Cher, plus d'un tiers des déchets ménagers sont collectés en déchèterie en 2003 (31 % dans le secteur III). Ces proportions sont bien sûr en progression constante.

D'une manière générale, on remarque que les **7 déchèteries présentes** dans le Pays (installées à Billy, Contres, Montrichard, Noyers-sur-

Le Plan départemental concerne les déchets suivants, produits par les ménages, les collectivités et les professionnels :

- Les ordures ménagères (collectées en porte à porte ou par apport volontaire)
- Les encombrants (déchets volumineux, pesants, produits par les ménages)
- Les déchets verts (déchets de tonte, d'élagage, de taille...)
 - Les déchets spécifiques (gravats, tout venant)
 - Les déchets dangereux non industriels (déchets ménagers spéciaux et déchets toxiques en dispersé)
- Les déchets de l'assainissement (matières de vidange, boues de station d'épuration...)
 - Les déchets industriels banals (déchets non dangereux).

Le périmètre d'application du plan départemental prend en compte les coopérations intercommunales en matière de collecte et/ou de traitement des ordures ménagères.

Sur la base des limites administratives départementales, il intègre les communes limitrophes relevant de structures intercommunales dont le siège est en Loir-et-Cher et, à l'inverse, exclut celles adhérant à un syndicat extra départemental.

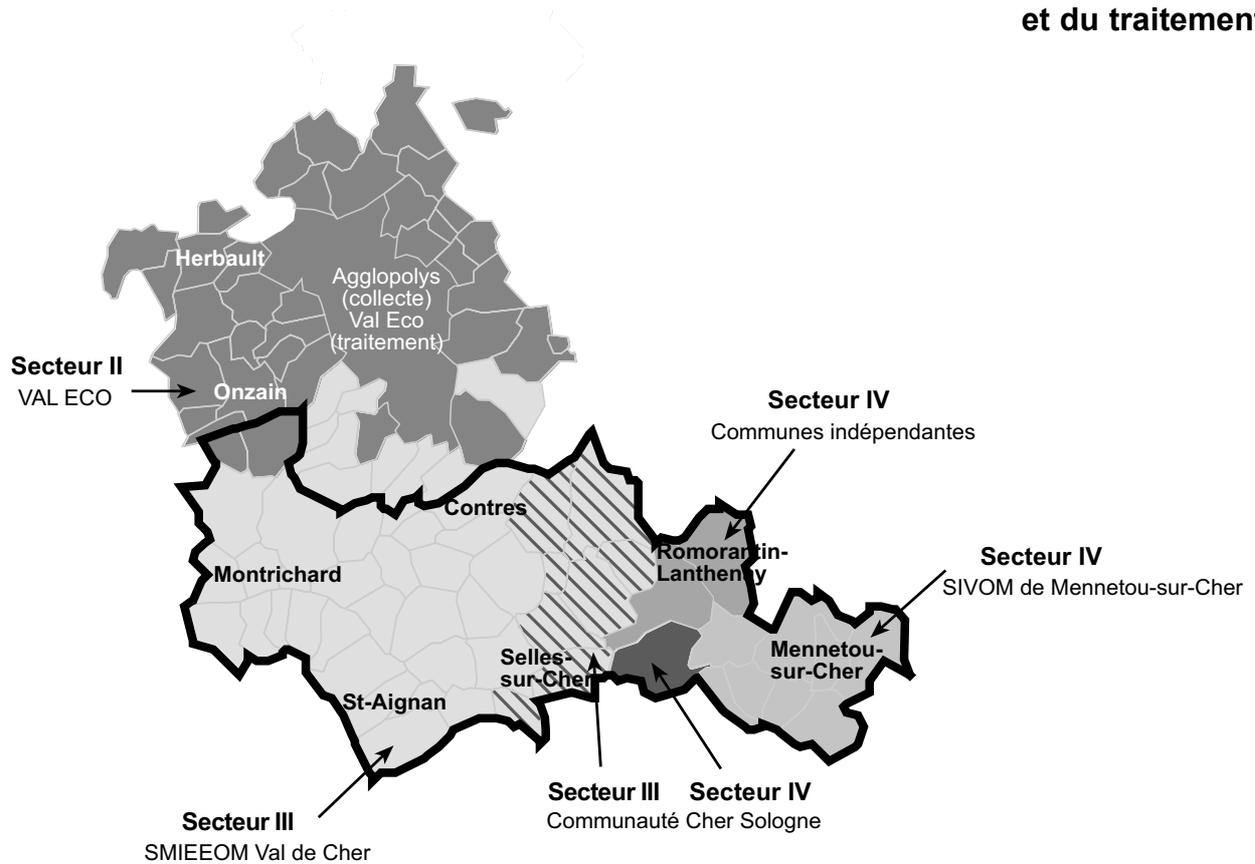
Le périmètre du plan est réparti en quatre secteurs correspondant à des filières homogènes de traitement des déchets ménagers.

A compter du 1er janvier 2005, la **compétence** du Plan Départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés est **transférée au Conseil Général** avec l'entrée en vigueur de la loi de décentralisation du 13 août 2004.

Cher, Romorantin-Lanthenay, Villefranche-sur-Cher et Châtres-sur-Cher) sont plutôt bien réparties. Les deux communes adhérentes de Val Eco ont accès à la déchèterie d'Onzain (hors Pays mais au sein du périmètre de Val Eco). Enfin, Pruniers-en-Sologne a conclu une convention pour l'accès de sa population à la déchèterie de Romorantin-Lanthenay.

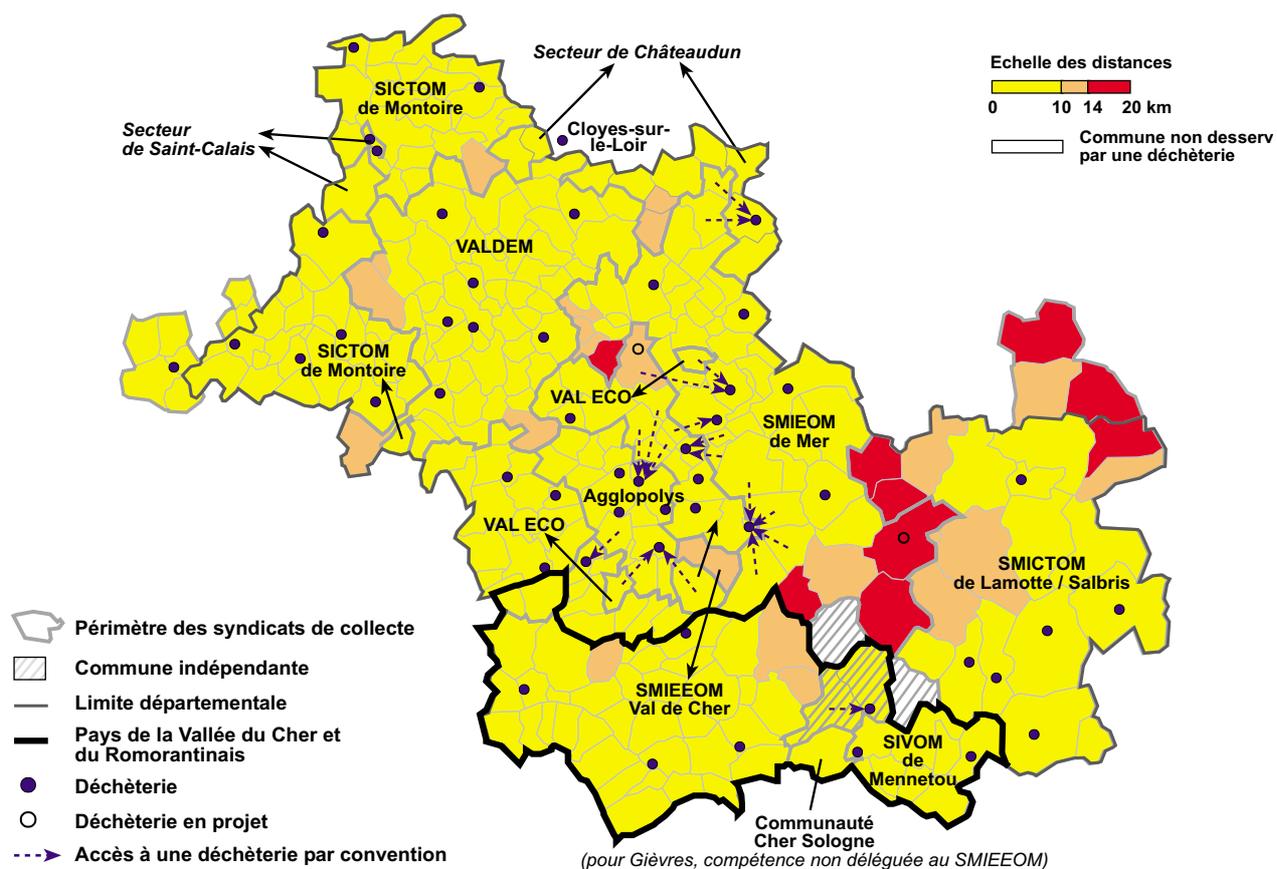
Dans l'ensemble l'accès à un équipement est aisé puisque **seules 3 communes se situent à plus de 10 km de la déchèterie les desservant** (Lassay-sur-Croisne, Mur-de-Sologne et Thenay).

Organisation intercommunale de la collecte et du traitement



D'après source : Observatoire - 2005

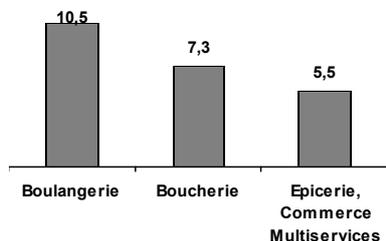
Distance d'accès à une déchèterie



D'après sources : DDE 41, Observatoire - 2005

Le commerce et l'artisanat

Densité de commerces en 2005
(pour 10 000 habitants)



D'après sources : CCI, CMA, Observatoire, INSEE

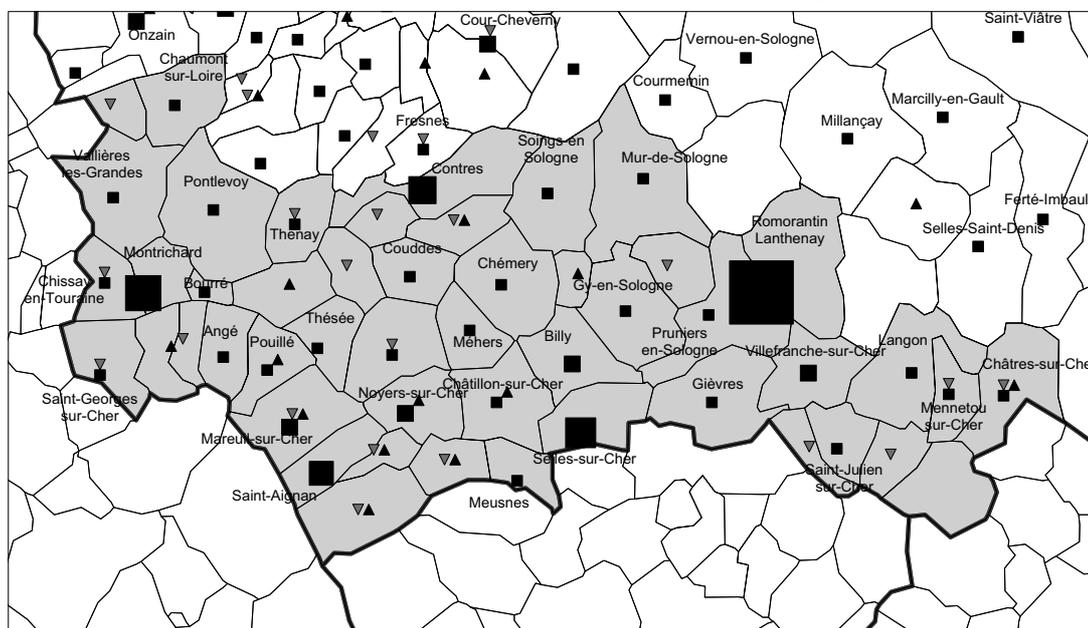
Les commerces de proximité

Le commerce de proximité constitue un facteur déterminant dans l'animation de la vie locale et l'attractivité des communes.

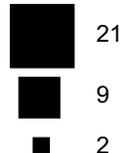
En matière de boulangerie-pâtisserie, boucherie-charcuterie et commerces multiservices (auxquels sont incluses les épiceries et alimentations générales), la desserte de la population peut s'effectuer de trois façons : dans le magasin dont c'est la spécialité, par la présence du produit dans le rayon d'un autre commerce, par un service de tournées.

Le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais compte au total 78 boulangeries et/ou pâtisseries, 54 boucheries et/ou charcuteries et 42 épiceries ou commerces multiservices (hors supermarchés). La desserte en produits alimentaires de base est dans l'ensemble très satisfaisante, les dépôts ou tournées venant compléter un réseau dense de magasins spécialisés. Ainsi, une seule commune n'est pas approvisionnée en boulangerie (Maray), 7 en produits carnés et 12 en épicerie.

Les boulangeries et/ou pâtisseries



Nombre de commerces par commune



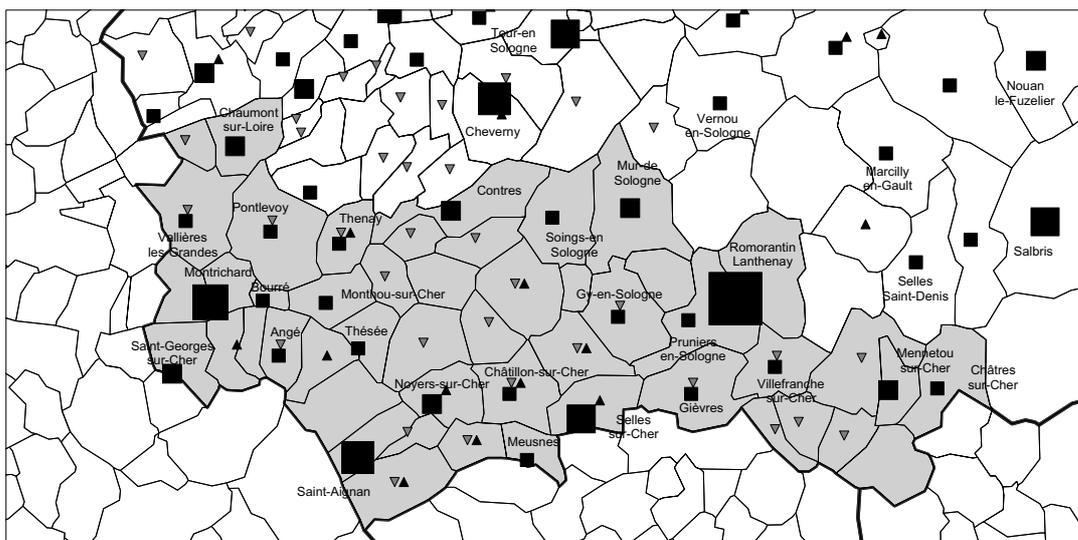
▲ Produit disponible dans un autre commerce
▽ Présence d'un service itinérant

□ Limite départementale

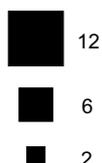
■ Pays

D'après sources : CCI, CMA, Enquête communale - 2005

Les boucheries et/ou charcuteries

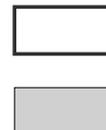


Nombre de commerces par commune



▲ Produit disponible dans un autre commerce

▼ Présence d'un service itinérant

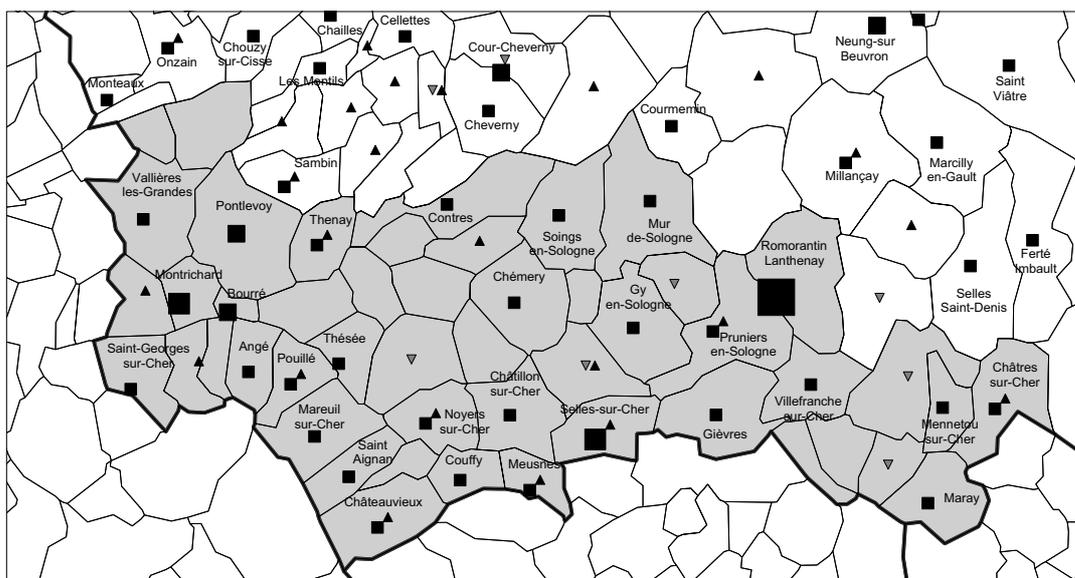


Limite départementale

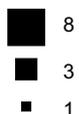
Pays

D'après sources : CCI, CMA, Enquête communale - 2005

Alimentation générale et multi-services



Nombre de commerces par commune



▲ Produit disponible dans un autre commerce

▼ Présence d'un service itinérant



Limite départementale

Pays

D'après sources : CCI, CMA, Enquête communale - 2005

Répartition des communes du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais par type de desserte

	Boulangerie/ pâtisserie	Commerce multiservices, épicerie, alimentation générale	Boucherie/ charcuterie
Magasin*	34	29	25
Produit présent dans le rayon d'un autre commerce *	7	4	6
Service itinérant *	7	4	11
Commune jamais desservie	1	12	7

D'après sources : CCI, CMA, Observatoire

* il peut arriver que plusieurs modes de desserte existent sur une même commune. Dans ce cas, un seul a été comptabilisé, avec l'ordre de priorité suivant : 1) magasin ; 2) produit en rayon d'autre commerce ; 3) tournée.

Réouverture d'un commerce multiservices à Châteauneuf. Ce nouvel établissement comprend une épicerie avec chambre froide et un bar restauration rapide.

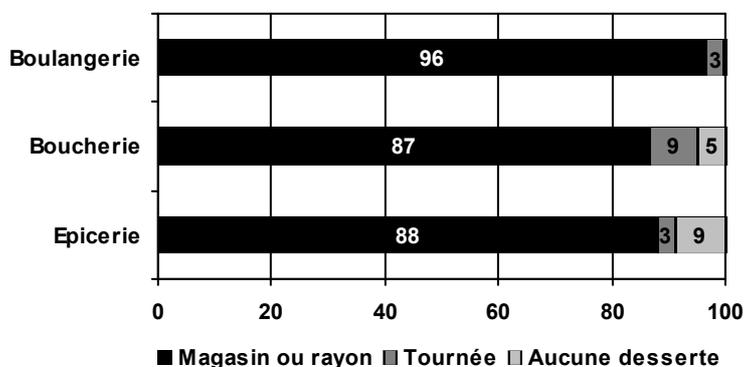
La quasi totalité de la population peut se fournir dans sa commune de résidence pour les produits de boulangerie (en magasin spécialisé, en dépôt ou dans le rayon d'un autre commerce). Pour la viande 5 % seulement des habitants ne sont pas approvisionnés, cette proportion atteignant 10 % pour l'épicerie. La différence s'effectue sur les tournées, moins nombreuses dans le second cas que dans le premier. Près de 9 habitants sur 10 trouvent ces produits dans un magasin spécialisé.

Des projets commerciaux dans le Pays

- construction d'une nouvelle boulangerie par la commune de Châtres-sur-Cher pour remplacer celle qui va fermer,
- projet d'agrandissement du commerce d'alimentation générale de Villefranche-sur-Cher en vue d'une transformation en supérette,
 - projet d'agrandissement de l'épicerie de Mur-de-Sologne avec adjonction d'un rayon poissonnerie,
- projet d'agrandissement du commerce multiservices de Meusnes

A signaler a contrario le **risque de fermeture de la boucherie de Mennetou-sur-Cher**, dont les propriétaires souhaitent prendre leur retraite, avec des répercussions sur les communes environnantes (tournées).

Répartition de la population selon la desserte en produits alimentaires de base dans la commune de résidence en 2005



D'après sources : CCI, CMA, Observatoire, INSEE

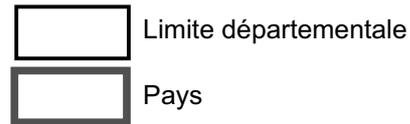
La population peut trouver les trois types de produits en magasin (qu'il soit spécialisé ou non) dans 29 communes du Pays, soit près de 6 sur 10. La localisation de ces "pôles de proximité" permet une irrigation très satisfaisante du territoire : plus de **96 % de la population en est éloignée de moins de 5 mn** ; le temps d'accès se trouve compris entre 5 et 10 mn pour une infime minorité et n'est jamais supérieur à 10 mn.

Temps d'accès aux pôles de proximité du Loir-et-Cher en voiture



Temps d'accès (en voiture)

● Pôle de proximité

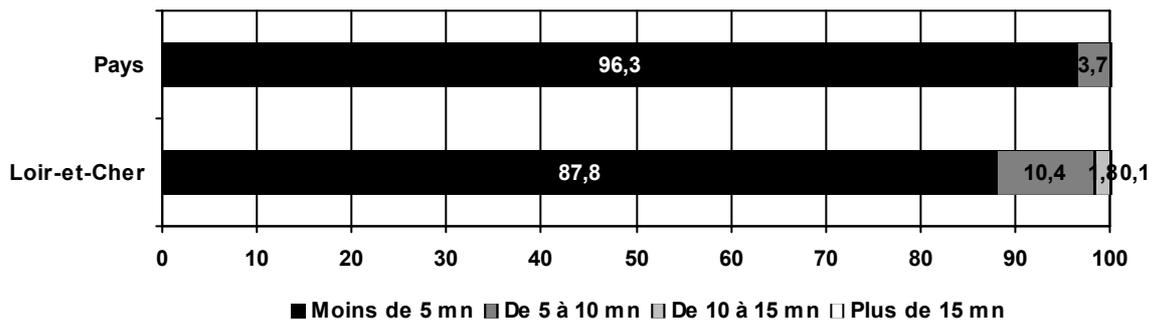


Pôles de proximité

Ils se définissent ici comme les communes bénéficiant de la présence simultanée des produits de boulangerie, de boucherie et d'épicerie, en commerce spécialisé, en multi-services ou dans le rayon d'un autre magasin.

D'après sources : CCI, CMA, Enquête communale - 2005

Répartition de la population selon le temps d'accès aux pôles de proximité en voiture (en %)

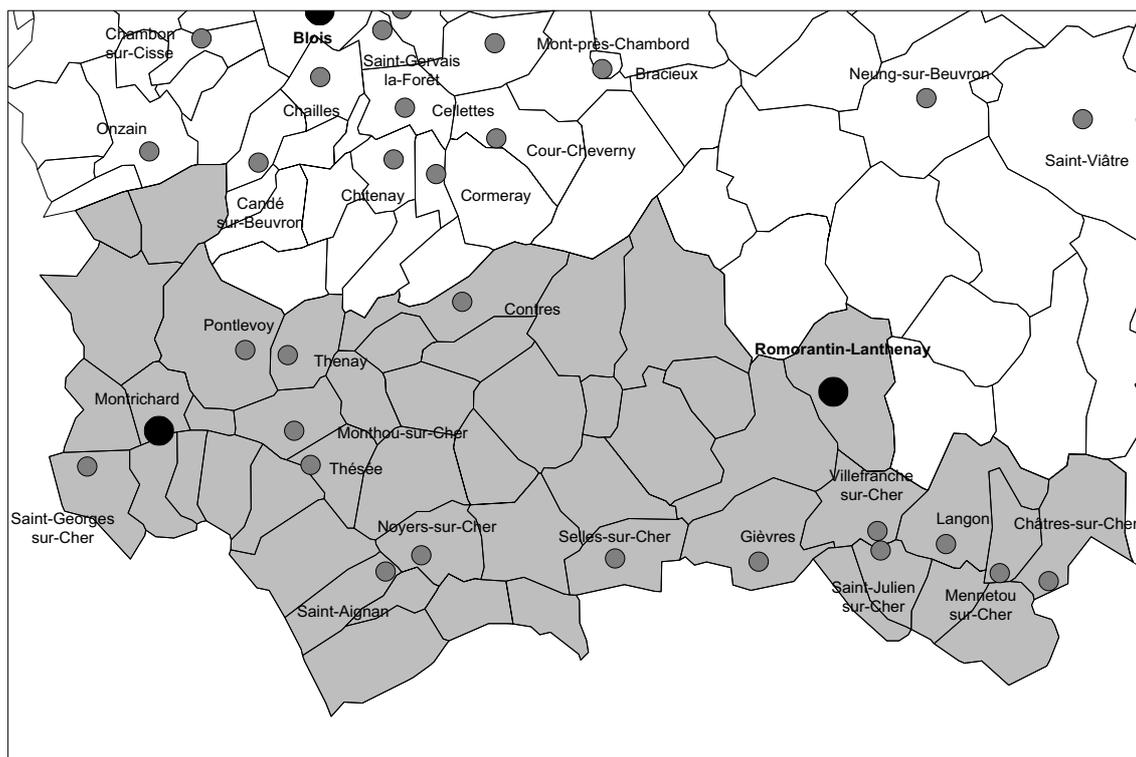


D'après sources : CCI, CMA, Observatoire - 2005

Les autres commerces d'alimentation

On compte **1 commerce de produits surgelés et aucune poissonnerie**. Ces denrées sont bien évidemment disponibles dans la plupart des grandes et moyennes surfaces. Par ailleurs, un service itinérant existe dans une quinzaine de communes pour les surgelés et presque autant pour les produits de la mer.

La Commission Départementale d'Équipement Commercial a accepté la création d'un commerce de surgelés à Romorantin-Lanthenay (surface prévue de 300 m²)



Fréquence des marchés

● Une fois par semaine

● Plusieurs fois par semaine

■ Pays

Les marchés de Montrichard et Mareuil-sur-Cher ont été mis aux normes avec la participation du syndicat de Pays.

Des marchés sont organisés dans 17 communes, dont 3 à Romorantin-Lanthenay et 2 à Montrichard. Le nombre de commerçants ambulants n'a pas toujours été communiqué. On remarque le faible nombre de marchés organisés le samedi et le dimanche.

Les marchés dans le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais

Commune accueillant un marché	Jour	Nombre des commerçants
Châtres-sur-Cher	Mardi matin	7
Contres	Vendredi toute la journée	N.C.
Gièvres	Mardi matin	2
Langon	Vendredi matin	2
Mennetou-sur-Cher	Jeudi matin	7
Monthou-sur-Cher	Mercredi matin	3
Montrichard	Lundi après-midi	20
Montrichard	Vendredi matin	50
Noyers-sur-Cher	Dimanche matin	18
Pontlevoy	Jeudi matin	N.C.
Romorantin centre ville	Mercredi toute la journée	N.C.
Romorantin centre ville	Samedi matin	N.C.
Romorantin Favignolles	Vendredi matin	N.C.
Saint-Aignan	Samedi toute la journée	20
Saint-Georges-sur-Cher	Dimanche matin	10
Saint-Julien-sur-Cher	Mardi matin	2
Selles-sur-Cher	Jeudi matin	N.C.
Thenay	Mercredi matin	1
Thésée	Jeudi matin	N.C.
Villefranche-sur-Cher	Vendredi matin	4

D'après source : enquête communale

NC : Non communiqué

Les surfaces commerciales du Pays

Romorantin (2 hypers et 3 moyennes surfaces)
Pruniers-en-Sologne (1 supermarché)
Selles-sur-Cher (3 supermarchés)
Saint-Aignan (3 supermarchés)
Noyers-sur-Cher (2 supermarchés)
Montrichard (1 supermarché)
Faverolles-sur-Cher (1 supermarché)
Chissay-en-Touraine (1 supermarché)
Contres (2 supermarchés)

Les grandes et moyennes surfaces alimentaires

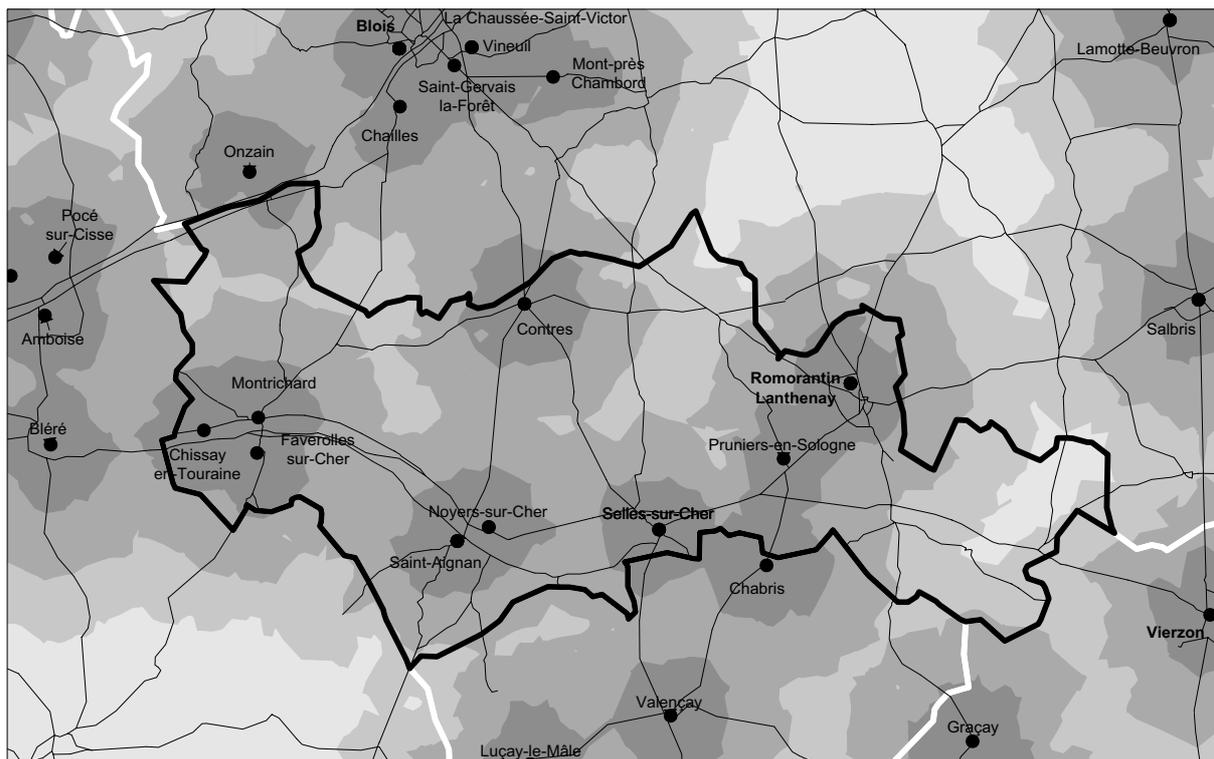
En relation avec le poids démographique des communes, les grandes ou moyennes surfaces alimentaires se concentrent dans l'agglomération de Romorantin-Lanthenay, le long de la Vallée du Cher et à Contres pour la partie nord du Pays.

On dénombre sur le Pays **deux hypermarchés, tous deux implantés à Romorantin-Lanthenay et 17 supermarchés.**

Parmi les **projets**, notons que la Commission Départementale d'Équipement Commercial a accepté la création de deux discounters, l'un à Romorantin-Lanthenay et l'autre à Noyers-sur-Cher, l'agrandissement de l'établissement de Pruniers-en-Sologne dont la surface va être portée à 2 470 m² et de l'Intermarché de Contres. Est par ailleurs à l'étude le transfert avec agrandissement de l'établissement de Selles-sur-Cher.

L'accès à une surface commerciale est globalement aisé, **puisque 93 % des habitants se trouvent à moins de 10 minutes d'un équipement.** Ce résultat s'explique également par la présence de deux pôles de distribution à Onzain et Chabris en bordure du territoire.

Temps d'accès aux grandes et moyennes surfaces alimentaires



● Présence d'au moins un hypermarché ou supermarché sur la commune

▭ Pays

Temps d'accès (en voiture)

■ moins de 5 mn

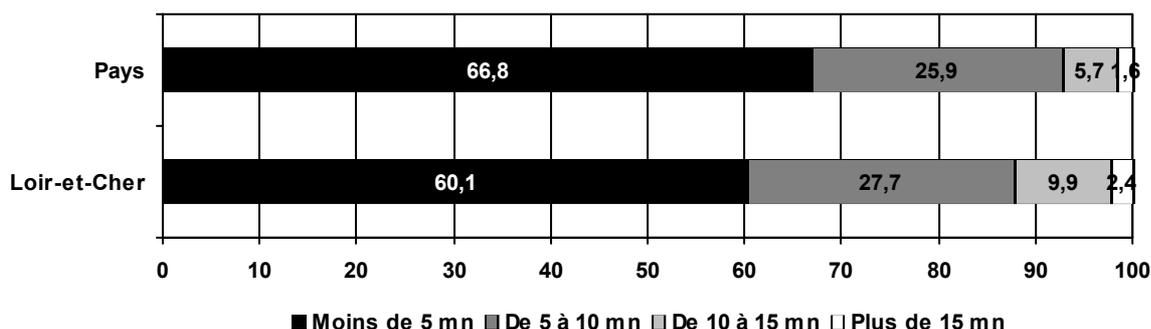
■ de 5 à 10 mn

■ de 10 à 15 mn

■ plus de 15 mn

D'après sources : CCI, Observatoire - 2005

Répartition de la population selon le temps d'accès aux grandes et moyennes surfaces en voiture (en %)



D'après sources : CCI, Observatoire - 2005

Les autres commerces et services

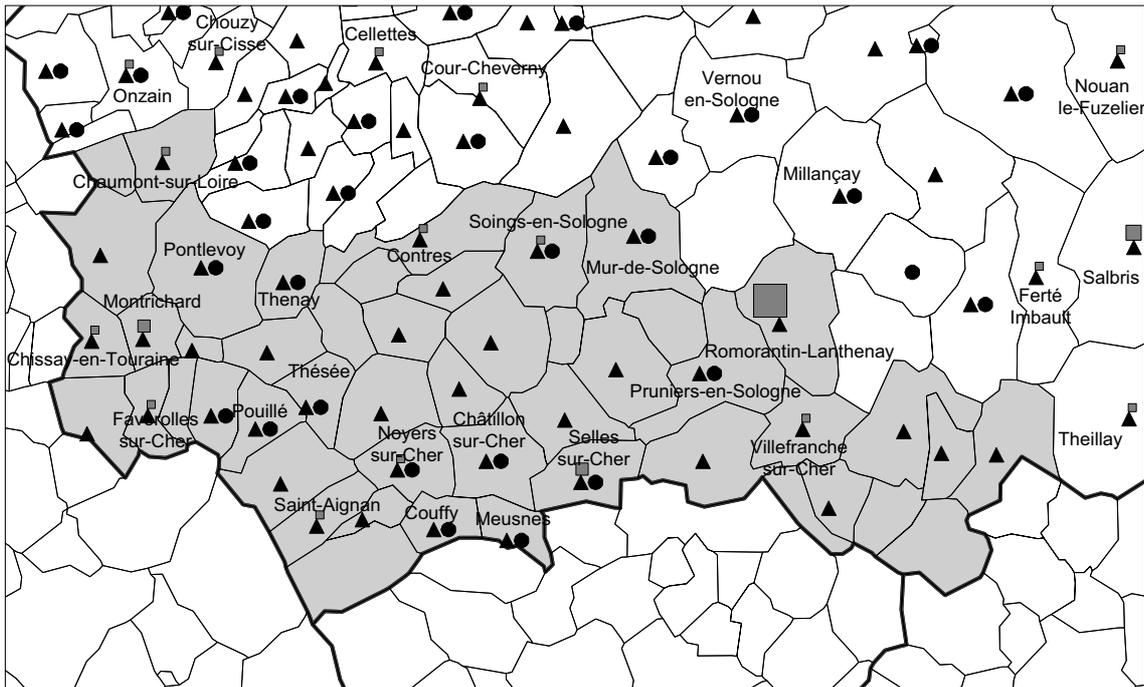
La presse est disponible dans 21 communes, soit dans les Maisons de la presse (19 sur le territoire, réparties dans 8 communes), soit dans d'autres types de commerce ou services. La Nouvelle République du Centre Ouest a mis en place en complément un système de points de distribution. On en recense 98 dans le Pays (dont 24 à Romorantin-Lanthenay), couvrant 39 communes.

La distribution du tabac est le plus souvent une activité annexe. On ne compte en effet que 6 débits stricto sensu à Monthou-sur-Cher, Saint-Georges-sur-Cher, Saint-Romain-sur-Cher, Thésée et 2 à Romorantin-Lanthenay. En revanche, 28 autres communes comptent au moins un point de distribution (cafés-bars, restaurants, etc.). Il y en a au total près de 90.

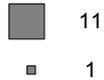
Lieux de rencontre et de convivialité, les **cafés** ne sont présents que dans 22 communes (49 établissements). **Les restaurants** sont à la fois plus nombreux : 132 (dont 36 à Romorantin-Lanthenay), et mieux répartis puisque 37 communes en sont dotées.

Pour faire le plein de **carburant**, les automobilistes ont à leur disposition 30 points de distribution répartis dans 19 communes. D'autres possibilités sont offertes dans plusieurs communes limitrophes du Pays.

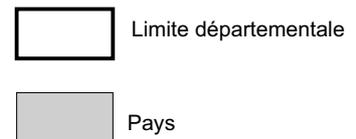
La distribution de la presse



Nombre de commerces
par commune

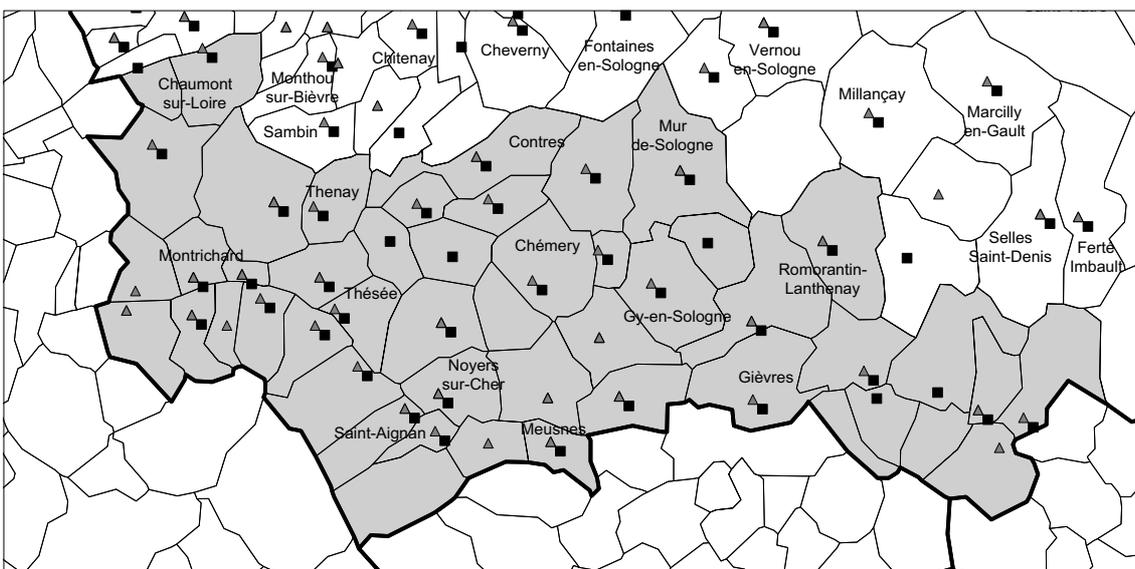


- Produit disponible dans un autre commerce
- ▲ Présence d'au moins un Point NR



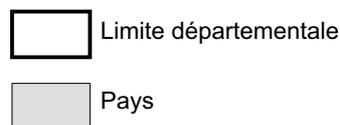
D'après sources : CCI, CMA, Enquête communale - 2005

Les cafés, restaurants et débits de tabac



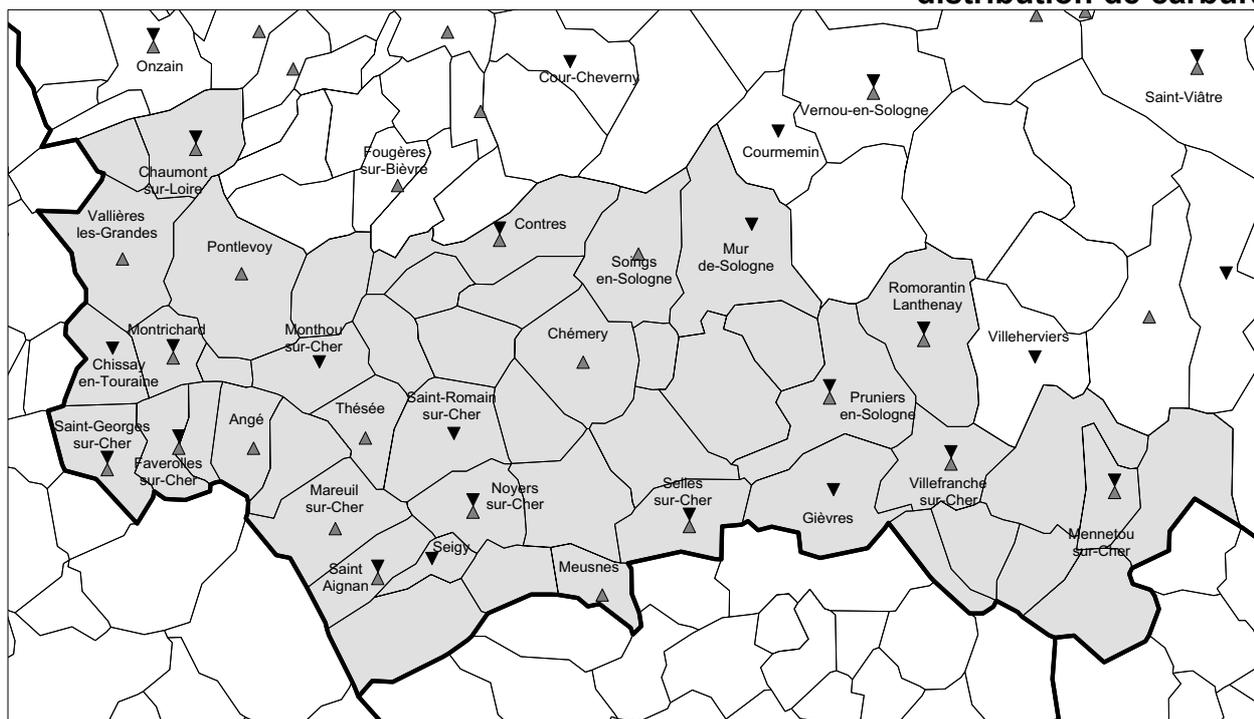
Présence d'au moins un commerce
sur la commune

- ▲ Café et/ou Tabac
- Restaurant



D'après sources : CCI, CMA, Enquête communale - 2005

Les garages et les points de distribution de carburant



Présence d'au moins un commerce sur la commune

- ▼ Carburant
- ▲ Garage



Limite départementale



Pays

D'après sources : CCI, CMA, Enquête communale - 2005

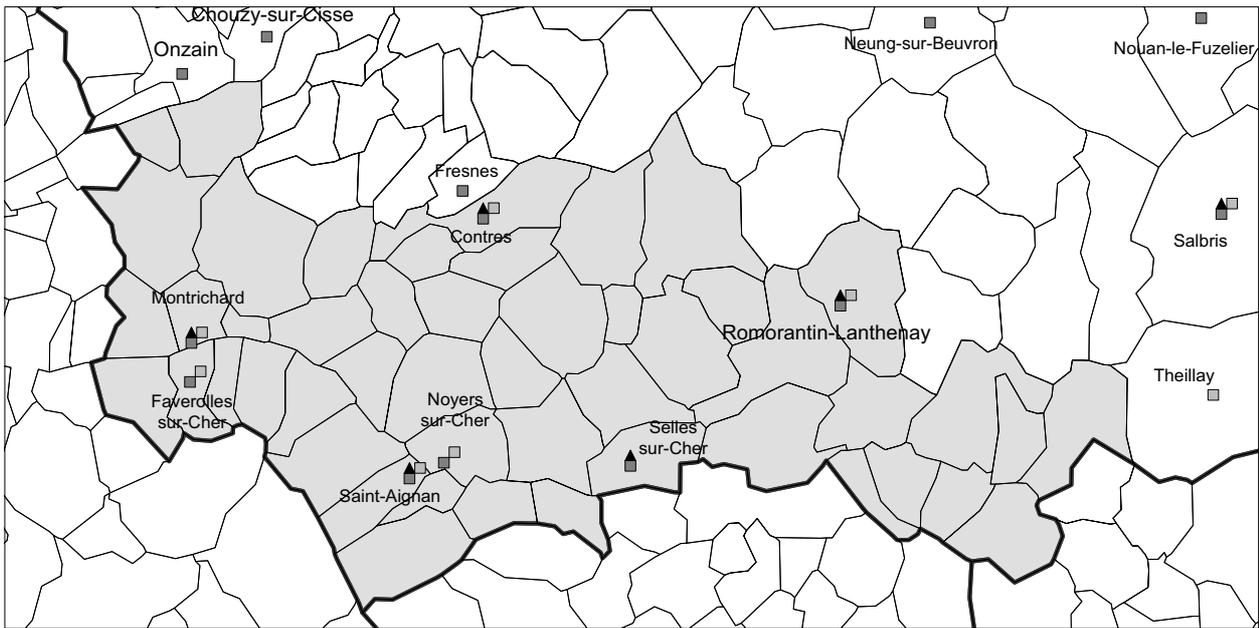
L'équipement de la personne est par nature concentré dans les centres urbains. On dénombre **une cinquantaine de magasins de vêtements** sur le territoire, principalement localisés à Romorantin-Lanthenay (une trentaine), à Montrichard (9), à Saint-Aignan (6) et Contres (3) ainsi que 9 magasins de chaussures (3 à Romorantin-Lanthenay).

Les magasins d'**équipement de la maison** sont généralement implantés à proximité des grandes surfaces et participent au renforcement de l'attractivité commerciale exercée par quelques sites à l'exemple de la ZAC de Plaisance à Romorantin-Lanthenay où l'on peut trouver 3 établissements dédiés au bricolage, une jardinerie, 2 magasins de meubles.

Au total, l'offre est constituée de 12 magasins de meubles, une vingtaine en électroménager (7 à Romorantin-Lanthenay, 5 à Montrichard et 2 à Saint-Aignan), 6 magasins de bricolage dont 4 autour de Romorantin-Lanthenay et 22 drogueries - quincailleries réparties dans une douzaine de communes.

Par ailleurs, 28 fleuristes exercent sur le territoire (10 communes).

Les commerces d'équipement de la personne



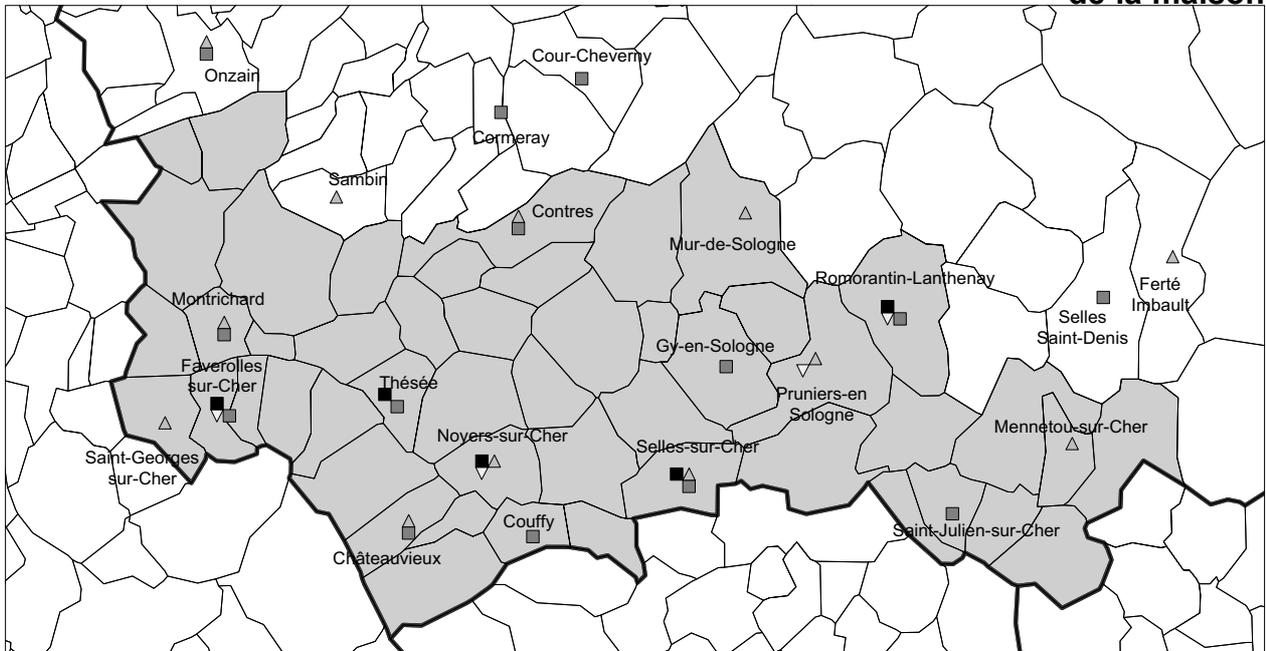
Présence d'au moins un commerce sur la commune

- ▲ Chaussures
- Vêtements
- Blanchisserie

- Limite départementale
- Pays

D'après source : CCI

Les commerces d'équipement de la maison



Présence d'au moins un commerce sur la commune

- Meubles
- ▽ Bricolage
- Électroménager
- △ Droguerie, quincaillerie

- Limite départementale
- Pays

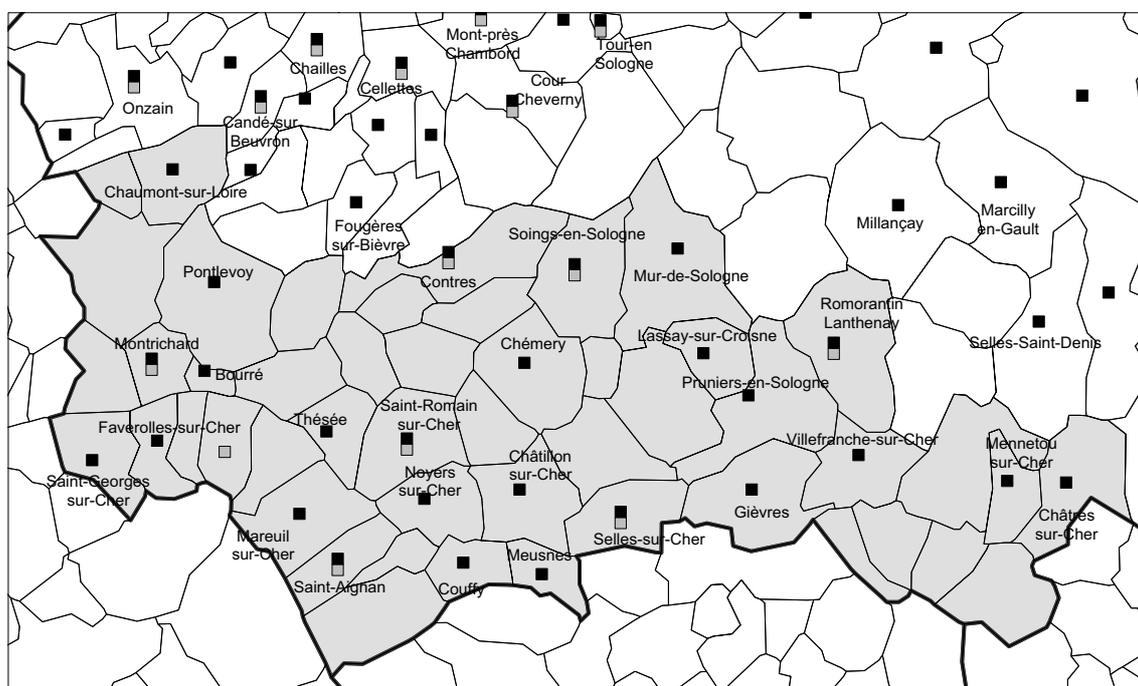
D'après source : CCI

Les **services à la personne** sont également très bien représentés dans le Pays. Ainsi, **90 salons de coiffure** sont recensés sur le territoire (26 communes). Il convient d'ajouter que l'activité de coiffeur à domicile tend à se développer.

Les soins du corps sont dispensés dans **21 cabinets d'esthétique ou de remise en forme**. On compte par ailleurs une dizaine de pressings, dont la moitié à Romorantin-Lanthenay.

Pour l'apprentissage de la conduite, les candidats peuvent faire appel à l'une des **14 auto-écoles** présentes sur le territoire (5 à Romorantin-Lanthenay, 3 à Montrichard, 2 à Contres, à Saint-Aignan et à Selles-sur-Cher), mais aussi à toutes celles qui existent aux environs, puisque désormais, les moniteurs passent prendre les élèves à leur domicile.

Les coiffeurs et les soins du corps



Présence d'au moins un commerce sur la commune

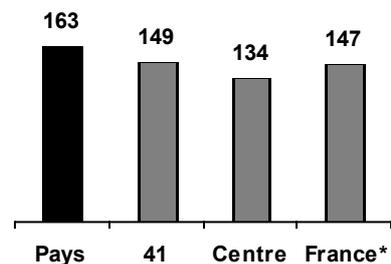
- Coiffeur
- Autres soins du corps

▭ Limite départementale

▭ Pays

D'après source : CCI

Densité d'artisans en 2005
(pour 10 000 habitants)



* métropolitaine

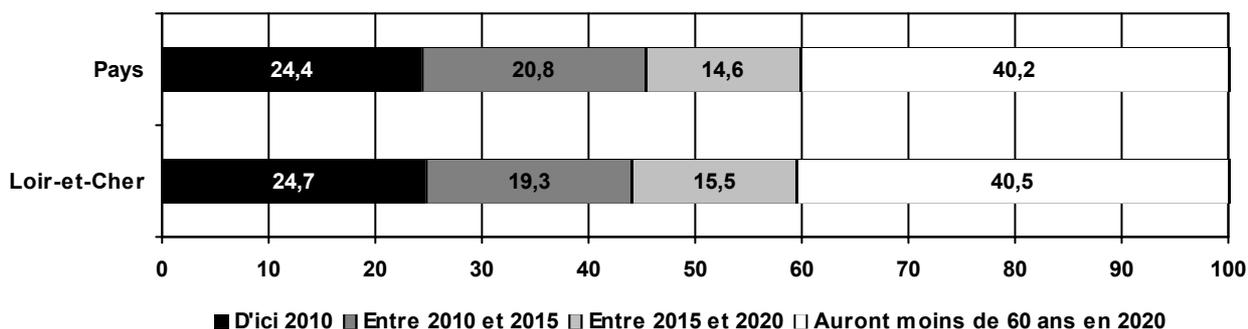
D'après sources : Chambre de Métiers et de l'Artisanat, INSEE

Un tissu artisanal fort

Début 2005, le Pays compte environ **1 210 artisans** (tous corps de métier confondus), ce qui représente une **densité de 163 artisans** pour 10 000 habitants, supérieure à la moyenne départementale (149), ainsi qu'à celles constatées aux échelons géographiques de référence. A l'exception d'une seule commune (Rougeou), toutes les collectivités du Pays comptent au moins une entreprise sur leur territoire. Le Bâtiment constitue l'activité la plus représentée avec 550 entreprises (45 %) ; chacune des 48 communes accueille au moins une entreprise de ce secteur. La branche des services, qui comprend les transports, vient en seconde position, mais assez loin, avec 342 entreprises (28 %) dans 40 communes.

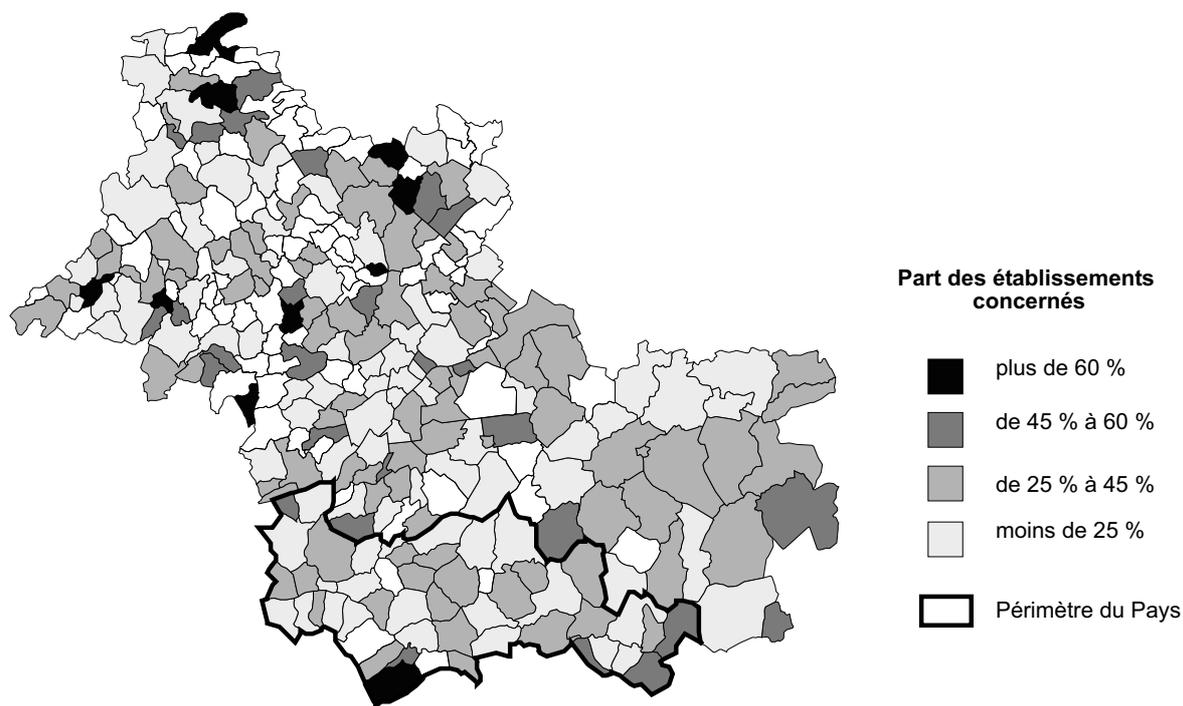
Le maintien du tissu artisanal constitue ainsi à l'évidence un enjeu majeur pour le dynamisme du territoire et en particulier pour les plus petites communes. La problématique des départs en retraite en prend d'autant plus d'importance. **Près d'un quart des artisans du territoire (295) aura atteint l'âge de 60 ans d'ici fin 2010** et 45 % (547) à la fin 2015. Un pan important de l'activité est ainsi fragilisé, ainsi que les emplois qui y sont liés. Les entreprises dont le dirigeant pourrait prendre sa retraite au cours des cinq années qui viennent **comptent ensemble plus de 830 salariés**, soit 30 % du total. A l'horizon 2015, ce sont près de 1 500 postes (53 %) qui sont menacés.

Répartition comparée de la part des chefs d'entreprise atteignant 60 ans par période



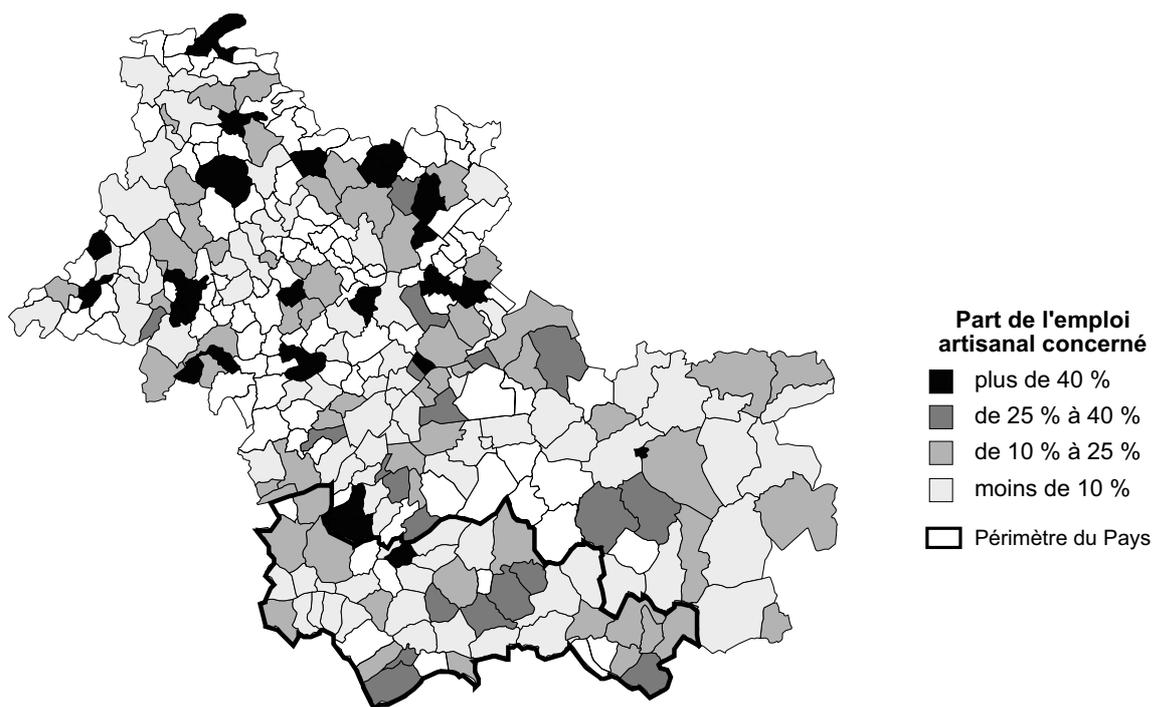
D'après source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat - 2005

Proportion des entreprises artisanales dont le dirigeant aura atteint 60 ans d'ici fin 2010



D'après source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat - 2005

Proportion d'emplois des entreprises artisanales relevant des entreprises dont le dirigeant aura atteint 60 ans en 2010



D'après source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat - 2005



Observatoire de l'Économie et des Territoires de Loir-et-Cher
1 avenue de la Butte - 41000 BLOIS
Tél : 02.54.42.39.72 • Fax : 02.54.42.42.02
E-mail : infos@observatoire41.com



Directeur de la publication : Alain QUILLOUT
Tirage : 300 exemplaires - Dépôt légal à parution
ISSN 1291-2565